Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 74 (2010)

Heft: 293-294

Artikel: Le français dans l'Orient latin (XIIIe-XIVe siècles) : Éléments pour la caractérisation d'une scripta du Levant

Autor: Minervini, Laura

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-781695

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.09.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le français dans l'Orient latin (XIIIe-XIVe siècles). Éléments pour la caractérisation d'une *scripta* du Levant

Au cours du XIIe siècle, le français se répand dans la Méditerranée orientale, remplissant dans les États Croisés (1099-1291), dans le Royaume de Chypre (1197-1489), dans l'Empire latin de Constantinople (1204-1261), dans la Principauté de Morée (1210-1446), un grand nombre de fonctions dans les divers registres de la vie sociale[1]. Mais alors que les études sur l'anglo-normand et le franco-italien ont pris ces dernières années un développement remarquable, cette expansion, dont le poids culturel et politique fut considérable, est bien loin d'avoir bénéficié d'un traitement semblable[2].

S'il est vrai que l'état de la documentation – insuffisante et souvent publiée avec des critères peu philologiques – a pu longtemps décourager les recherches dans ce secteur, la publication d'éditions critiques de bon niveau et l'existence d'une bibliographie copieuse sur l'histoire sociale et culturelle de l'Orient latin permettent de mieux aborder l'étude du français d'Outremer, d'en tracer la physionomie et d'y reconnaître, pleinement, une variété particulière du français médiéval.

Dans les pages suivantes, nous nous occuperons exclusivement du français employé dans les États Croisés et dans le Royaume de Chypre, laissant de côté les variations, divergentes sous plusieurs aspects, de la Grèce continentale et

---

1 Cette recherche n'aurait pas pu être menée à terme sans l'aide généreuse de nombreux amis et collègues qui ont mis à ma disposition leurs compétences et le fruit de leur travail (parfois encore inédit) ; un remerciement particulier à Daniele Baglioni, Riccardo Contini, Simonetta Cerrini, Peter Edbury, Elisa Guadagnini, Martin Gleßgen, Anna Maria Kasdagli, Angel Konnari, Pierre Nobel, Cinzia Pignatelli, Zara Pogossian, Gilles Roques, Chris Schabel, Iris Shagrir, Fabio Zinelli.

2 On ne trouve que des brèves allusions dans Bruneau 1958, 69-70 ; Brunot 1966, 377-382 ; Picoche / Marchello-Nizia 1991, 61 ; Marchello-Nizia 1997, 51-52 ; Lusignan 1999, 99 ; même pas un mot dans l'excellent Duval 2009. Lusignan (2004, 156) considère le français de l'Orient latin – au même niveau que celui d'Italie, de Flandre et d'Allemagne – comme un cas d'« implantation artificielle » qui ne donne vie ni à une littérature ni à un registre original de la langue écrite. En revanche, Cyril Aslanov (2006, 33-108, 131-141) se consacre largement à la situation linguistique d'Outremer dans le cadre de son étude sur le français au Levant.

de Constantinople. Il ne faut pourtant pas perdre de vue le cadre général dans lequel s'inscrit la diffusion du français d'Outremer, qui loin d'être un phénomène isolé constitue une partie intégrante d'un processus socio-culturel de large portée.

1. Le cadre sociolinguistique : la population

1.1. Les Francs

À la suite de la Première Croisade (1096-1099) et des expéditions militaires qui l'ont immédiatement suivie, sont créées, Outremer, quelques entités politiques, connues aujourd'hui sous le nom collectif d'"États Croisés" : le Royaume de Jérusalem, la Principauté d'Antioche, les Comtés de Tripoli et d'Edesse. Ce dernier disparaît en 1150, sous les attaques des *atabegler* de Mossoul et d'Alep, alors que les trois autres survivent tant bien que mal avec une réduction progressive de leur territoire jusqu'à la fin du XIIIe siècle. La chute d'Acre (1291) marque la fin des établissements croisés de terre ferme ; mais le nom de Royaume de Jérusalem reste associé, pendant 200 ans encore, à l'île de Chypre, où les souverains résident depuis des décennies et où arrivent, par vagues successives, les latins fuyant la côte syrienne.

Dans les États Croisés s'affirme une forme de régime féodal de type français, mais le pouvoir de la monarchie ne s'étend pas, comme sur le continent, au détriment du pouvoir de la noblesse ; au contraire, à partir de la fin du XIIe siècle, la faiblesse de la couronne – due à la catastrophe militaire de 1187, à une longue succession de régences, à la guerre contre l'empereur Frédéric II – exalte non seulement le rôle des barons (qui élaborent un système idéologique et juridique complexe pour défendre leur position) mais aussi celui des puissants ordres militaires (Prawer 1980, 1-45 ; Edbury 2002b ; Balard 2006, 85-87).

La classe dirigeante de l'Orient latin provient essentiellement du nord et du sud de la France. Les armées de la première Croisade sont conduites par Raymond IV de Saint-Gilles, comte de Toulouse et marquis de Provence ; Godefroy de Bouillon et son frère Baudouin, fils cadets du comte de Boulogne ; Robert II, comte de Flandre, avec le duc Robert de Normandie et le comte Stéphane de Blois ; Bohémond, fils de Robert Guiscard, duc normand de Pouilles et de Calabre[3]. La composition de leurs contingents est cepen-

[3] Le contigent de Raymond IV de Saint-Gilles est composé d'environ 10.000 personnes, dont au moins 1200 cavaliers ; celui de Godefroy et de Baudouin de Bouillon, d'environ 1000 cavaliers et de 7000 fantassins ; celui de Robert de Flandre, Robert de Normandie et Stéphane de Blois, d'environ 1600 cavaliers et d'un nombre indéterminé de fantassins ; celui de Bohémond, d'environ 500 cavaliers (Gaier 2004, 18).

dant plutôt fluide et ouverte aux changements – désertions, nouveaux venus – en raison de l'évolution de la longue campagne militaire (Murray 1995, 352 ; 2000, 46-62). De plus, il semble que les premiers croisés aient quitté la Terre Sainte pour retourner dans leur pays d'origine, et, de ce fait, sur 697 latins résidant Outremer en 1131, seulement 122 semblent avoir pris la croix en 1095-1096, soit 17,5 % du total (Riley-Smith 1997, 19).

Il n'en reste pas moins que l'Orient latin exerce une attraction forte et durable sur les couches supérieures de la société française du Nord et du Sud ; celles-ci se déplacent selon certains axes préférentiels. Dans les premières décennies du XIIe siècle, on observe, au sein de la noblesse, une majorité de Normands de Normandie et d'Italie du Sud dans la Principauté d'Antioche, de Provençaux et de Languedociens dans le Comté de Tripoli, de Français du Nord et de Lorrains (partisans de l'empire) dans le Royaume de Jérusalem (Richard 1945 ; Asbridge 2000 ; Murray 2000)[4]. Cette concentration géographique n'a pas pour conséquence la volonté de perpétuer les particularismes et les traditions locales dans la nouvelle réalité d'Outremer ni d'édifier des mythes ayant trait aux origines de chaque état : au contraire, on voit s'élaborer une identité ethno-culturelle commune des Francs (ou Latins), qui s'oppose à celles des autres groupes de la population des États Croisés, les chrétiens orientaux, les musulmans, les juifs (Richard 1945, 73-78, 89-92 ; id. 1989 ; Murray 1995 ; id. 1997 ; Bull 1997).

On observe un cas particulier dans le phénomène plus vaste de migration de la noblesse ; il s'agit des "rois consorts" de Jérusalem : après la disparition de Baudouin II (1118-1131), cousin de Baudouin I (1100-1118) et son successeur, le sort du royaume est souvent confié, pendant un siècle environ, à des seigneurs français qui épousent les héritières légitimes au trône : Foulque d'Anjou (1131-1144), mari de Melisende, fille de Baudouin II ; Guy de Lusignan (1186-1192), mari de Sibylle, soeur de Baudouin IV (1174-1185) ; Henri de Champagne (1192-1197) et Amaury II de Lusignan (1197-1205), maris d'Isabelle, fille d'Amaury Ier (1163-1174) ; Jean de Brienne (1210-1225), mari de Marie, fille de cette même Isabelle et de son précédent mari, Conrad de Monferrat. Chacun de ces personnages se déplace d'Europe avec une suite plus ou moins importante de chevaliers, notaires, aumôniers, serviteurs, et, dans les années qui suivent, devient un point de repère pour les membres des familles nobles issues de la même région et désireux de faire fortune Outremer (Hamilton 1997).

---

4 Par ex., sur les 25 titulaires de terres attestés dans la Principauté d'Antioche avant 1130, neuf sont d'origine normande, il y a un provençal, un italien du Nord, trois épouses (non normandes) des princes d'Antioche, 11 ne sont pas identifiables (Asbridge 2000, 163-168).

Si les "rois consorts" se situent au sommet de la pyramide sociale, la majorité des autres personnages issus de la grande et surtout de la moyenne et petite noblesse de France, arrivent Outremer à la suite d'un roi ou d'un baron parti en croisade et ils décident d'y rester grâce à un mariage arrangé avantageux ou à une charge importante. D'où le caractère nettement français et occitan de l'aristocratie de l'Orient latin, parmi laquelle figurent des noms tels que Courtenay, Montlhery, Plancy, Mazoir, Fresnel, Chevereul, Porcellet, Brisebarre, Grenier, etc. (Richard 1989 ; Balard 2006, 95-97).

Si nous nous penchons maintenant sur d'autres segments de la population franque, nous observons que les officiers des chancelleries du Royaume de Jérusalem, dont on peut reconstruire l'identité, sont en majorité français (y compris les Lorrains et les flamands francophones)[5]. Cela s'explique, en partie, par l'origine des rois, qui – comme nous l'avons vu – ont souvent immigré de France, et veulent prendre à leur service des personnes de confiance (Mayer 1997, 25-27). D'autre part, comme il n'existait pas Outremer de *studium generale* ou d'autres centres de formation juridique pour le personnel administratif, il est naturel que ce dernier provienne, du moins dans ses rangs supérieurs, d'Europe occidentale (Brundage 1993, 27-29).

Il en va sensiblement de même du clergé, notamment du clergé séculier et des hautes charges : presque tous les membres de l'épiscopat proviennent d'Europe, avec une nette prédominance française au XIIe siècle et une plus grande internationalisation au siècle suivant[6]. En effet, aucun représentant masculin des grandes familles locales n'entreprend la carrière ecclésiastique, car, en raison des guerres et de l'importante mortalité masculine qu'elles entraînent, là-bas les fils cadets ont davantage de possibilités d'avenir qu'en Europe (Hamilton 1980, 123-125 ; Hiestand 1997) ; en revanche, l'Orient latin semble pouvoir offrir de grandes opportunités aux jeunes membres du clergé européen, quand ils sont apparentés à des nobles et à de hauts ecclésiastiques fixés Outremer (Hamilton 2006, 179). Il n'est donc pas surprenant de constater que, dans la liturgie de l'église du Saint Sépulcre à Jérusalem, on commémore 14 saints français, sept saints hiérosolymitains des premiers siècles et un italien (Kedar 1998, 129). La situation est certes différente dans le clergé

---

5 Parmi les chanceliers, par ex., on compte six Français, trois Italiens (dont deux Normands), un Flamand, un Anglais et un autochtone (le grand historien Guillaume de Tyr) (Mayer 1997, 26-27).

6 Sur 120 titulaires identifiés, à l'exclusion des patriarches, 51 proviennent de France, 23 d'Italie, cinq d'Angleterre, autant des territoires impériaux, un d'Espagne, trois sont autochtones ; dans les patriarcats, on trouve au XIIe siècle 13 Français et un Italien, alors qu'au XIIIe les Italiens prédominent (Hiestand 1997, 54).

mineur et dans les communautés de moines, où les autochtones sont bien plus nombreux[7].

Le noyau originel des ordres religieux-militaires du Temple et de l'Hôpital est constitué de Français du Nord pour les Templiers, et d'Occitans, d'Italiens et de Catalans pour les Hospitaliers (Barber 2004, 20-23 ; Luttrell 1996 ; id. 1997). Par conséquent, le réseau des maisons de ces ordres, qui s'est intensément développé à partir de la seconde moitié du XIIe siècle, apparaît très dense en zone française, au Nord comme au Sud, et plus particulièrement dans certaines régions, par exemple la Champagne, la Bourgogne et le Languedoc (Barber 2004, 290-291 ; Calvet 2000, 19). La prédominance des Français et des Occitans dans ces deux ordres – qui constituent, avec les Teutoniques, le gros des effectifs de l'armée permanente des États Croisés – ressort clairement de la liste des grands maîtres, ainsi que de l'onomastique des membres[8].

On compte encore parmi les Français les hommes du régiment que Louis IX avait laissé en 1254 pour défendre le royaume (100 cavaliers, auxquels s'ajoutent les archers et les sergents), et qui reste sur place jusqu'en 1291, au détriment de la couronne de France (Marshall 1989).

Nous ne savons malheureusement pas grand-chose de la provenance géographique des Latins issus des couches sociales inférieures, arrivés Outremer par vagues successives et poussés par des motivations différentes, à partir du début du XIIe siècle. Des recherches d'archéologie récentes ont montré l'existence d'implantations rurales franques, contrairement à l'opinion, répandue autrefois, selon laquelle l'immigration européenne était exclusivement citadine. Ces implantations sont concentrées dans la région de Jérusalem, en Galilée occidentale et en Basse Galilée, où les communautés chrétiennes autochtones sont plus nombreuses : nous pouvons donc supposer qu'il existait dans les zones rurales, une certaine forme de cohabitation et d'interaction entre chrétiens latins et orientaux – même s'ils n'étaient pas sur un plan d'égalité (Ellenblum 1998, 12-38, 277-287 ; Pringle 2003). Il s'agit d'une société de frontière, de composition hétérogène, comme en témoigne l'onomastique des colons francs cités dans des documents notariés : ils proviennent en partie d'autres localités de l'Orient latin, en partie d'Europe, avec une

7 Sur 150 noms indicatifs de la provenance géographique, 45 sont autochtones, 40 français, 35 italiens, 12 espagnols, quatre anglais, cinq allemands (Hiestand 1997, 52-53). De même, les choix onomastiques semblent indiquer une prédominance d'autochtones aux niveaux les plus bas de la hiérarchie ecclésiastique (Shagrir 2003, 49-51).

8 Cf., par ex., la liste des dignitaires et des frères de l'ordre de l'Hôpital dressée par Delaville le Roulx (1889, 210-215), ou celle des Templiers jugés en 1306 (Demurger 2004).

prépondérance, plus ou moins accentuée, de Français et d'Occitans (Ellenblum 1998, 74-82 ; Shagrir 2007, 56-57)[9].

Les Italiens aussi représentent une partie importante de la société latine d'Orient, aussi bien du point de vue démographique qu'économique : la plupart sont installés dans des villes côtières et ils se consacrent à la marine et au commerce ; protégés par les privilèges liés à leur ville d'origine (Venise, Gênes, Pise, Amalfi, Ancone), ils vivent dans des quartiers spéciaux, qui échappent par certains aspects au contrôle des autorités locales et sont gouvernés par un représentant de la métropole. Mais la situation est en réalité très variée : il y a des marchands itinérants et sédentaires, résidant à l'intérieur ou à l'extérieur de leur quartier, soumis à la juridiction du royaume ou à celui de la mère-patrie, à laquelle ils sont plus ou moins attachés par des liens familiaux et professionnels (Jacoby 1977 ; id. 2002 ; Balard 1993 ; Favreau-Lilie 1997). Outre les marchands, les marins, les fonctionnaires de commune – et le clergé officiant dans les églises du quartier – , vivent ou séjournent dans les États Croisés des artisans, des paysans, des soldats, des juristes, des médecins, des moines, des pèlerins d'origine italienne, en nombre variable mais certainement pas négligeable.

Certains Italiens font carrière dans la noblesse du royaume, qui offrait, surtout les premiers temps, davantage de mobilité sociale : c'est le cas de la famille gênoise des Embriaci, devenus seigneurs de Gibelet[10]. Mais, en général, les Italiens appartiennent à la bourgeoisie et sont, pour cette raison, perçus avec un certain mépris par l'aristocratie locale, comme l'illustre le commentaire du continuateur de la chronique de Guillaume de Tyr, lorsqu'il relate le mariage (*ca.* 1186) de la fille de Guillaume Dorel, seigneur du Boutron, avec Plivain, « un riche home de Pise » :

> Quant Girart de Ridefort vit que le conte li ot refusé celui mariage, il en fut mout durement corocié porce qu'il l'avoit donee, ce disoit, a un vilain. Car ciaus de France tienent ciaus d'Ytalie en despit. Car ja tant riches ne sera ne preus que il nel tieignent por vilain. Car le plus de ciaus d'Ytalie sont usuriers ou corsans ou marchaanz ou mariniers, et porce qu'il sont chevaliers tienent il cil en despit (Morgan 1982, 46)[11].

---

[9] Par ex., nous avons l'indication de la provenance géographique de 74 des 150 colons attestés à Magna Mahomeria entre 1150 et 1160 : 30 sont originaires de l'Orient latin et 44 d'Europe ; parmi ces derniers, 18 proviennent du Nord de la France, cinq du Sud de la France, sept d'Italie, deux de Catalogne, dix de localités non identifiées (Ellenblum 1997, 75-76).

[10] Les Ibelin aussi seraient d'origine italienne, si on accepte l'identification de la famille Balian avec la famille Barisano, parvenue Outremer dans la suite de l'evêque de Pise Daimberto (Murray 2000, 105, 187-188).

[11] L'oeuvre est un recueil, dont la tradition textuelle est fort complexe, basée sur la vulgarisation française de la chronique de Guillaume de Tyr ; les continuations auraient

Des hommes et des femmes originaires d'Espagne, d'Angleterre, de Hongrie, des territoires de l'Empire contribuent, en moindre mesure, à la formation de la société franque. Ce sont eux qui, avec les Français et les Italiens, constituent le groupe dominant, du point de vue politique et juridique, de la population des États Croisés, composée essentiellement de communautés autochtones de confession musulmane, chrétienne et hébraïque[12]. Même l'aspect physique des francs les distingue des autres : ces derniers sont – comme l'observe un visiteur européen (*ca.* 1168-1187) – « homines bellicosi, armis exerciti, nudi capite, et soli qui inter omnes gentes barbam radunt » (Kedar 1998c, 124)[13]. Si, dans les campagnes, les latins cohabitent avec les chrétiens locaux, dans les villes, ils préfèrent s'établir dans leurs propres quartiers et utilisent des marchandises provenant d'Europe ou des produits d'imitation européenne (Ehrlich 2002).

Dans l'ensemble, l'affiliation religieuse reste, au Levant, la base de la stratification sociale, de l'identité de groupe et du *status* individuel. Sans vouloir réduire l'importance de rencontres et d'influences réciproques – caractéristiques d'une civilisation de frontière – au niveau de la culture et de la vie matérielle (Ellenblum 2007, 301-304), force est de reconnaître que les barrières légales et institutionnelles que les Francs ont érigées pour défendre leur position ont contribué efficacement à en façonner les mentalités et les attitudes, et à perpétuer – du moins dans les classes sociales supérieures – le sentiment d'être fondamentalement étranger par rapport à la population autochtone (Cahen 1957, 178-179 ; Hamilton 2000a, 58-59 ; Jacoby 2004, 106-108 ; id. 2005, 86-87)[14].

1.2. Les autochtones

Les Francs ont adapté à leurs exigences le modèle islamique de rapport avec les membres d'autres confessions religieuses (*dhimma*), inférieurs

---

été composées, par phases successives, dans l'Orient latin, mais c'est en France, dans les premières décennies du XIIIe siècle, qu'une personne qui avait une expérience directe de l'Orient latin aurait traduit-réécrit le texte latin (Pryor 1992 ; Edbury 1997 ; id. 2007a ; Hamilton 2003).

12 Les Francs ne représentent pas plus du 1/5 du total de la population ; leur nombre s'élèverait à environ 140.000 personnes au début du XIIIe siècle (Balard 2006, 97).

13 Il semblerait d'autre part que les Francs qui se sont installés Outremer (appelés *poulains*) soient plus enclins à se faire pousser la barbe, comme la population autochtone : c'est, du moins, ce que laisse entendre le chevalier Jofrei de Franc Luec en s'adressant à Guy de Lusignan : « Sire ore sereit il hore que vos as genz de vostre pays feissiés ore chier ["que vous commenciez bien à faire aimer par les gens de votre pays"] les Poleins ou toutes lor barbes » (Morgan 1982, 53).

14 En ce qui concerne la situation chypriote du XIVe et XVe siècle, en partie différente de celle que nous venons de décrire, cf. ci-dessous, § 1.2., 2.2.

légalement et dénués de pouvoir politique, mais détenteurs de certains droits fondamentaux (Riley-Smith 2002).

La plus grande partie de la population autochtone est constituée de musulmans, essentiellement des sunnites; sont chiites les adeptes de la secte des ismaéliens nizarites, connus en Occident sous le nom d'Assassins, qui vivent en marge des États Croisés et entretiennent avec eux différents types de rapports.

Les musulmans jouissent de la liberté de culte, une liberté qui leur est accordée en échange du paiement d'un impôt, auquel sont également soumis les juifs – signe, qui n'est pas seulement symbolique, d'un déclassement important[15]; ils peuvent louer (mais pas posséder) des terres ou des maisons, peuvent fréquenter les marchés, être jugés – du moins pour certains délits – par leurs propres tribunaux. La plupart vivent dans les campagnes, où le chef de village, le *ra'īs*, leur sert de médiateur dans leurs rapports avec le seigneur franc, qui réside souvent en ville, alors que la direction spirituel de la communauté est souvent confié à un *šayḫ* (Talmon-Heller 1998, 109-110). La population urbaine a été décimée par les massacres de la conquête croisée ou, quand elle en a eu la possibilité, a émigré ailleurs; toutefois, les musulmans sont retournés peu à peu en ville, où ils se consacrent à l'artisanat et au commerce, et s'assimilent par certains aspects à la classe bourgeoise (Nader 2007)[16]. Les tribus bédouines mènent une vie nomade et dépendent en principe d'une seigneurie.

Exclus de l'armée franque, les musulmans ont des rôles très marginaux dans le système administratif, bien que ce dernier conserve des éléments d'époque fatimide (Riley-Smith 1972; 1977; 2002); les rares personnes qui accèdent à des fonctions plus élevées, sont issues des couches sociales supérieures, et dans ce même milieu on trouve quelques échanges intellectuels significatifs (Kedar 1990; 1997). De nombreux musulmans vivent en état de captivité ou d'esclavage (d'ailleurs difficiles à distinguer); on décourage ouvertement la conversion au christianisme, incompatible avec l'état de serf[17].

Les Francs sont unis par des rapports complexes à la population chrétienne autochtone, composée de membres des communautés melchite, jaco-

---

15 On ne sait pas avec certitude si les chrétiens orientaux sont aussi redevables du paiement de la capitation, cf. Richard 1996, 113; Riley-Smith 2002, 127.

16 Non pas du point de vue légal, comme nous l'avons dit, car seulement les Francs – nobles ou bourgeois – sont libres à partir de la naissance et ne peuvent pas être liés à la terre.

17 Le cas de Gualterius Mahomet, qui s'est converti au christianisme et est devenu seigneur de Hebron (*ca.* 1107) constitue une exception (Murray 2000, 106, 233).

bite, arménienne, maronite et, en moindre mesure, nestorienne, géorgienne, copte, abyssine[18]. L'hégémonie du clergé latin – conséquence de la conquête croisée – affaiblit la position privilégiée de l'église grecque, alors qu'elle a moins de conséquences, et pas toujours négatives, sur les autres églises de la région : l'église arménienne, la seule église nationale étroitement liée à un état, a une importance particulière (Mutafian 2004).

La législation franque rapproche les chrétiens orientaux des musulmans et des juifs, et, comme eux, ils sont soumis à différentes limitations et discriminations ; ils vivent aussi bien à la campagne qu'en ville et exercent toutes sortes d'activités[19]. Ils peuvent, entre autres, avoir un emploi dans l'administration ou l'armée franque. On connaît des cas de médecins melchites et jacobites au service de rois et de seigneurs francs, et d'arméniens qui ont gravi les rangs de la noblesse latine, en général grâce à leur mariage (Micheau 2000 ; Dédéyan 1998, 108-109 ; MacEvitt 2008, 151-156).

L'appartenance commune au monde chrétien – même si les églises orientales sont considérées parfois comme hérétiques ou schismatiques de Rome[20] – multiplie les occasions de contact entre Latins et autochtones, et pas seulement aux plus hauts niveaux sociaux et intellectuels : le partage de lieux de culte et de lieux de pèlerinage, par exemple, permet une certaine circulation de techniques artistiques et de légendes hagiographiques dans les deux directions (Baraz 1994 ; Minervini 1995 ; Kedar 1998b ; id. 2002 ; Hamilton 2000b ; Folda 2005, 511-527 ; MacEvitt 2008, 126-135). Il semblerait que la cohabitation avec les latins dans les zones rurales ait créé une société mixte, franco-syrienne ou "chrétienne sous l'hégémonie franque", caractérisée par un certain degré de tolérance pragmatique et de perméabilité réciproque (Ellenblum 1998, 283-285 ; Jotischky 2003, 67 ; MacEvitt 2008, 179)[21] ; mais

[18] Melchites (de l'aramaïque *malkā* "empereur") est le nom des chrétiens orientaux fidèles à l'église impériale byzantine. Nous utilisons ici la terminologie traditionnelle de l'historiographie occidentale, tout en rappelant que les communautés en question préfèrent d'autres appellations : "église syriaque orthodoxe", "église chaldéenne ou assyrienne", etc.

[19] À la différence des musulmans et des juifs, les chrétiens orientaux peuvent posséder et laisser en héritage des biens immobiliers (*borgesie*) (Nader 2007, 247).

[20] Au sein du christianisme oriental, les églises monophysites (jacobite, arménienne, copte, géorgienne) font preuve d'une solidarité réciproque à l'égard des nestoriens et des Grecs, calcédoniens. En revanche, les maronites, sont plus proches des positions de l'église latine, et parviennent à la communion avec cette dernière en 1216; de ce fait, ils sont assimilés aux Francs non nobles, c'est-à-dire aux bourgeois (MacEvitt 2008, 7-12 ; Nader 2007, 147).

[21] De même, l'onomastique de la population franque subit dans une certaine mesure l'influence de l'interaction avec les autochtones, à en juger par le succès de prénoms – tels que George, Nicole et Thomas – de saints importants dans la tradition chrétienne orientale (Shagrir 2003, 75-77).

il est encore difficile d'estimer la qualité et l'ampleur des rapports intercommunautaires (Pahlitzsch 2001, 209-213; Weltecke 2003, 74-75; ead. 2006, 96-97; Jotischky 2004, 133). Et il ne faut pas oublier que, depuis 1187, les États Croisés ont perdu la plus grande partie de leur territoire, ce qui entraîna une réduction sensible des espaces ruraux où pouvaient cohabiter Latins et chrétiens d'Orient (Jotischky 2003, 68).

Les juifs – rabbanites et, en moindre mesure, caraïtes – résident en général dans les villes côtières. Une vague migratoire en provenance d'Europe, du Maghreb et de la Mésopotamie, contribue, au cours du XIIIe siècle, à en augmenter le poids démographique ainsi que la vivacité économique et culturelle (Prawer 1988, 128-168). Les échanges de type intellectuel avec le monde franc sont modestes, mais ne sont pas absents (Graboïs 1998).

De petits noyaux de druses et de samaritains complètent l'ensemble des populations autochtones des Etats Croisés.

La situation de Chypre est tout à fait particulière : la population franque provient, dans ce cas, aussi bien d'Europe que des États Croisés de terre ferme qui s'étaient dépeuplés au cours du XIIIe siècle à cause de l'aggravation de la situation militaire. La population autochtone est constituée essentiellement de Grecs[22], avec des noyaux non négligeables de Syriens et d'Arméniens (Richard 1979a ; Grivaud 2000) ; au niveau social, elle est stratifiée, dans la mesure où elle est composée non seulement de paysans et de bourgeois, mais aussi de propriétaires terriens. Au cours du XIVe siècle, on assiste à l'ascension d'une classe moyenne de fonctionnaires et de commerçants d'origine grecque et syrienne ; certains d'entre eux réussissent à grossir les rangs de la noblesse franque, mais leur ascension sociale entraîne souvent la latinisation religieuse et culturelle (Arbel 1989 ; id. 1995 ; Nicolaou-Konnari 2005). D'autre part, les mariages mixtes, qui sont devenus plus fréquents au XVe siècle, provoquent la perte progressive du caractère français de la classe aristocratique, affaiblie sur le plan économique et décimée par les exils et les épidémies ; l'église latine, elle aussi, recule au XVe siècle devant l'église grecque, qui, elle, vit une phase de grande expansion (Richard 1987 ; Edbury 2002a). A la même période, le poids économique et politique de l'élément italien augmente : les Gênois et les Vénitiens, en compétition directe, attribuent à l'île un rôle de premier plan dans leur système de navigation et d'échanges commerciaux. Après une phase de protectorat (1473-1489), avec l'abdication de Catherine Corner, veuve de Jacques II (1464-1473), Venise incorpore Chypre dans ses territoires d'Outre-mer.

[22] Richard Coeur de Lion soustrait en effet l'île en 1191 à l'Empire Byzantin ; au sujet de l'interprétation de l'événement qui marque un tournant significatif de l'histoire, pas seulement politique, de l'île, cf. Nicolaou-Konnari 2000b.

2. Le cadre sociolinguistique : les langues

2.1. Le plurilinguisme dans l'Orient latin

Le caractère composite de la population de l'Orient latin et sa structuration en mosaïque d'identités juxtaposées donne à la société d'Outremer son aspect typiquement plurilingue : plurilinguisme qui ne doit cependant pas être entendu comme partage de plusieurs codes linguistiques mais comme co-présence sur le territoire de communautés linguistiques différentes – dont l'une est en position dominante – avec un nombre réduit de personnes qui servent d'intermédiaires[23]. Ces dernières reçoivent dans les situations officielles – douanes, chancelleries, ambassades – le nom d'interprètes (*drogomandi* ou *durgemans* dans les sources) et sont essentiellement des chrétiens orientaux (Kedar 1990 ; Minervini 1996b ; Richard 2005). Les cas de Francs qui connaissent l'arabe et s'en servent en cas de besoin ne manquent pas, mais ces compétences linguistiques – acquises en général dans des conditions de captivité – sont plutôt considérées comme suspectes et donc rarement manifestées (Friedman 2002, 117-118).

Les contacts directs entre personnes appartenant à des traditions linguistiques différentes ne sont pas rares, mais semblent circonscrits à certains milieux comme ceux de la marine, du commerce, de certains secteurs de l'armée[24] et, en partie, des communautés rurales. Lors de ces contacts, ce sont probablement les principales langues véhiculaires de l'Orient méditerranéen qui sont utilisées avec une compétence variable par les locuteurs impliqués dans les différentes situations communicatives (§ 2.4.). Mais, dans de nombreux cas, on doit supposer, ici aussi, la médiation d'interprètes plus ou moins improvisés.

Pour le reste, l'implantation latine d'Outremer prévoit des sphères limitées d'interaction avec l'élément autochtone et présente donc – en dehors des milieux cités ci-dessus – de rares occasions de contacts interlinguistiques. Les dynamiques sociales existant à Chypre, à partir du XIVe siècle, favorisent en revanche le mélange progressif de l'élément francophone avec les éléments grécophone et italophone, au moins dans le milieu urbain (§ 1.2., 2.3.).

2.2. Les langues des Francs

La langue utilisée par la classe dirigeante des États Croisés de terre ferme et de Chypre est essentiellement le français ; les textes qui concernent cette

[23] Un cadre très différent est exposé par Attiya 1999 (discuté par Friedman 2002, 118).

[24] Par ex., les turcoples, archers à cheval d'origine franque et autochtone (Richard 1986b ; Savvides 1993 ; Harari 1997).

classe, sont écrits en français à partir du XIIIe siècle. Nous trouvons, d'une part, une production littéraire qui a ses points forts dans l'historiographie, dans les traités juridiques et dans les traductions en langue vulgaire du latin, sans oublier les autres genres comme la poésie moralisante ou politique (Minervini 2001, 621-630) ; d'autre part, une variété d'écritures de type pratique, de la rédaction de chartes (achats et ventes, donations, testaments, contrats de mariage, etc.) à la correspondance privée[25].

Ces textes coexistent et rivalisent avec les textes écrits en latin, avec une distribution qui apparaît complémentaire – *itineraria* et *descriptiones* de la Terre Sainte sont généralement en latin jusqu'au XIVe siècle, ainsi que les (rares) traductions de textes arabes (Minervini 2001, 631-636) – , mais qui montre aussi des zones de superposition, là où le choix linguistique est fondamental pour les destinataires : ainsi Guillaume de Tyr, qui s'adresse à un public cultivé et clérical, compose en latin sa chronique, tandis que ses continuateurs qui écrivent surtout pour la population franque d'Orient, se servent du français (Pryor 1992 ; Edbury 1997 ; id. 2007a ; Hamilton 2003).

L'affirmation du vulgaire dans des secteurs d'écriture dominés traditionnellement par le latin est un phénomène de grande importance, qui trouve un parallèle dans la situation du français européen, devenu au cours des XIIIe et XIVe siècles la langue de l'administration et du droit (Lusignan 2004). Il faut remarquer que l'abondante littérature de type juridique produite dans les États Croisés – les *Assises de Jérusalem* – est écrite entièrement en français : il s'agit de textes non officiels sur les institutions et les coutumes du royaume et sur les procédures des cours de Jérusalem et de Chypre, rédigés – à l'exception du *Livre au roi* et des *Assises des bourgeois* – au XIIIe siècle par des juristes d'extraction noble (Balard 2001). En outre, la plupart des documents des chancelleries et de la Secrète de Chypre sont en français ; cependant, au XVe siècle, on utilise aussi le grec et l'italien (Richard / Papadopoullos 1983, xxviii-xxix ; Richard 1986a ; id. 2005; Baglioni 2006).

Le français pénètre aussi dans le secteur de l'épigraphie comme le démontrent les inscriptions funéraires découvertes à Acre, Tyr et Sidon (1257-1290) (De Sandoli 1974, 308-318 ; Pringle 2004 ; id. 2007), à Chypre (1279-1450) (Imhaus 2004) ainsi qu'à Rhodes (*ca.* 1330-1359) (Kasdagli 1989-1991 ; 2007). La situation chypriote est particulièrement intéressante : outre les nombreuses épitaphes en français – destinées à des laïcs nobles mais aussi à des religieux

[25] Dans ses recherches aux archives des Hospitaliers à Malte, Delaville le Roulx (1883, 12) avait remarqué l'apparition du français dans les années 30 du XIIIe siècle dans les chancelleries de l'ordre de l'Hôpital, des Teutoniques et du prince d'Antioche ; puis, à partir de 1250, son utilisation généralisée, sauf dans les chancelleries ecclésiastiques qui restent fidèles au latin.

et à des bourgeois d'origine italienne et syrienne – on trouve des inscriptions commémoratives d'événements importants comme la fondation d'un hôpital à Famagouste (1323) ou la construction d'un portail pour une église, probablement à Nicosie (1370)[26].

Dans les États Croisés, différents types de monnaies circulent, certaines d'entre elles frappées en or, argent, billon et cuivre par les rois et, à l'occasion, par les barons francs (Edbury 1980 ; Metcalf 1997). Parmi celles-ci, la plupart ont une légende en latin, mais il en existe aussi en arabe, en grec, en arménien et, naturellement, en français : tout comme les pogèses du "roi consort" Henri de Champagne et du seigneur de Tyr Philippe de Monfort (1243-1270), et l'argent du seigneur de Sidon, Balian Grenier (*ca.* 1204-1240). A Chypre, de nombreux souverains frappent leur monnaie avec légendes françaises, de Hugues III (1267-1284) jusqu'à Jean II (1432-1458) (Malloy *et al.* 1994, 77, 144, 156, 286, 298-301). On conserve aussi deux sceaux de Balian I d'Ibelin d'Arsur (lieutenant du royaume dans les années 1276-1277) et un sceau de la Cour des Bourgeois d'Acre, avec une légende en français (Sandoli 1974, 269, 320).

Le français, en outre, peut accompagner et quelquefois même remplacer le latin comme langue des échanges diplomatiques internationaux : l'acte de soumission des barons du royaume à l'empereur Frédéric II (1241) (Röhricht 1881) est en français[27], tout comme les privilèges accordés aux Vénitiens par le Sultan d'Alep al-Nāṣir Yūsuf (1254) et par les rois de la Petite Arménie, Léon II (1272), Léon III (1307) et Léon IV (1321) (Pozza 1990, 60-63 ; Sopracasa 2001, 57-60, 69-79, 89-93). Il s'agit, dans ces derniers cas, de versions "occidentales" de documents rédigés à l'origine en arabe et en arménien, conservées en copies vénitiennes du XIIIe et du XIVe siècle : nous n'avons pas de détails sur la rédaction du texte du sultan mais nous savons que les textes arméniens sont traduits en français sur l'ordre des souverains respectifs dans la ville de Sis, par « Yeffroi l'escrivein », « Paumier l'escrivain » et par le « notaire Nicole de Rais ».

La diffusion du français dans le milieu vénitien est aussi illustrée, à cette époque, par le phénomène de la littérature franco-vénitienne ou franco-italienne (Renzi 1976 ; Holtus 1998). Parmi ses plus beaux textes, on peut remarquer les *Estoires de Venise* écrites par Martin de Canal (1267-1275) à la demande du doge Ranieri Zeno : dans ce cas, l'option linguistique répond

[26] Les inscriptions en français sont partout minoritaires par rapport aux inscriptions en latin ; à remarquer, le cas, apparemment isolé, de l'épitaphe en provençal du grand maître Déodat de Gozon (1353), enterré à Rhodes (De Vaivre 1998, 42-45). Pour un panorama de la situation européenne parallèle, cf. Favreau 1997, 104-110 ; Debiais 2009, 24-25.

[27] Nous ne possédons du texte, hélas, qu'une copie du XVIe siècle.

au désir – de l'auteur ou de son commanditaire – de célébrer les fastes de la politique vénitienne dans la Méditerranée orientale dans une langue que l'on comprend ici davantage (Limentani 1972 ; 1974). Dans cette zone, donc, cette variété hybride apparaît non seulement comme une convention littéraire mais aussi comme une expérience communicative réelle (Folena 1990).

L'utilisation du français comme langue diplomatique ne se limite pourtant pas à l'horizon culturel et politique vénitien ; elle ne s'explique pas seulement par le prestige et la diffusion acquis par cette langue dans le Levant, mais aussi par un ensemble de raisons : le contact avec une tradition diplomatique tout à fait différente de celle répandue en Europe ; la fréquence de la médiation vulgaire dans la pratique de la traduction de l'arabe et d'autres langues exotiques ; les exigences possibles de divulgation pratique. Il s'agit, en somme, d'un autre cas de cette "licence d'Outremer" qui permet l'entrée des vulgaires italiens dans ce type d'écritures (Petrucci 2000, 41) : parmi les plus anciens textes en vénitien, on trouve justement les traductions des accords avec les sultans d'Alep al-Ẓāhir Ghāzī (1207-1208) et al-'Azīz (1225), conservés par des copies plus tardives (Pozza 1990, 30-33, 40-43).

Il faut cependant ajouter que la documentation relative à l'installation des Gênois, des Vénitiens et des Pisans dans les États Croisés de terre ferme est généralement écrite en latin ; parmi les exceptions les plus importantes, outre les traductions citées, le tarifaire rédigé à Acre par un marchand vénitien (*ca.* 1225-1270) conservé dans un manuscrit hétéroclite du XIVe siècle (Jacoby 1986a). La situation est différente à Chypre, où, comme nous l'avons dit, une forme d'italien "vénitianisé" s'affirme au cours du XVe siècle comme langue documentaire et administrative en concurrence et souvent mélangée avec le français[28].

Bien que la noblesse des États Croisés provienne en partie – et surtout dans le Comté de Tripoli – de la France méridionale, elle ne semble pas avoir utilisé les variétés occitanes dans la rédaction de textes pratiques ou littéraires (Richard 1945, 73-78, 89-92)[29]. En ce qui concerne ces derniers, nous

[28] Le testament du marchand vénitien Obertin de Saint Antonin rédigé à Famagouste en 1294 par le notaire Pandoufle, peut-être pisan, est en français (Bertolucci Pizzorusso 1988). Tandis que le testament de Ugo Podocàtaro (Nicosie 1452), membre d'une importante famille gréco-chypriote, est en un italien "vénitianisé" avec des interférences grecques et françaises (Baglioni 2006, 184-198). Dans les années 1468-1469, divers actes de la Secrète de Chypre sont rédigés en italien par le scribe Andrea Bibi, descendant d'immigrés syriens, désormais grécisés linguistiquement (Richard / Papadopoullos 1983 ; Richard 1987 ; Baglioni 2006, 205-211).

[29] Les troubadours qui participent aux expéditions militaires Outremer – comme Guillaume IX, Jaufre Rudel, Raimbaut de Vaqueiras – ont peut-être composé *in loco* certaines de leurs poésies mais la chose reste hypothétique et ne modifie pas,

pouvons observer que l'aristocratie d'Outremer semble davantage attirée par les valeurs chevaleresques véhiculées par la littérature française de l'époque (Jacoby 1986b) que par les idéaux de la *fin'amor* : un exemple éloquent est fourni par les représentations d'épisodes de la Table Ronde dans les fêtes organisées à Chypre pour l'investiture des fils de Jean d'Ibelin (1223) et à Acre pour le couronnement d'Henri II (1286) (Melani 1994, 72 ; Minervini 2000, 170).

Le choix exclusif du français pour les textes pratiques peut sembler à première vue surprenant puisqu'une tradition d'écriture documentaire en vulgaire est bien plus précoce dans la France méridionale que dans le Nord : les plus anciens documents en langue d'oc remontent en effet à la moitié du XIIe siècle, tandis qu'il faut attendre plus de 50 ans pour les documents en français (Lusignan 2004, 46-47). En réalité, quand l'utilisation du vulgaire (français) commence à se répandre Outremer dans la rédaction de documents (*ca.* 1230), les rapports entre le Comté de Tripoli et le Pays d'Oc sont désormais très ténus : en 1187, avec la mort sans héritiers de Raymond III, la branche orientale de la dynastie toulousaine s'éteint, et le Comté passe à Bohémond IV, fils cadet du prince d'Antioche Bohémond III. Le flux de colons provenant des régions du Sud, déjà fortement réduit par rapport au passé, s'interrompt alors comme les renforts militaires pour la défense du Comté et la participation régulière des seigneurs méridionaux aux croisades (Richard 1983b, 74-76).

Donc, au moment de l'affirmation dans l'Orient latin d'une écriture vulgaire destinée à l'« ordinaire conservation » (Petrucci 1994, 30), le choix retombe naturellement sur le français qui semble avoir déjà consolidé sa position de prédominance comme instrument d'expression des élites sociales et politiques. Tout laisse à penser qu'un tel instrument n'est pas limité à la communication écrite ni aux classes élevées : mais les témoignages à ce propos sont plutôt rares et souvent indirects.

Nous observons, tout d'abord, le rôle central du français dans un secteur à la frontière entre l'écriture et l'oralité, celui de la toponomastique : des forteresses, des villes et des villages créés *ex novo* ou rebaptisés par les croisés portent des noms français comme Belfort, Blanchegarde, Le Caroublier, Casal Imbert, Chastel Blanc, Chastel Neuf, Chastel Pelerin, Chastel Rouge, Crac de Montreal, Crac des Chevaliers, Dieudamor, Montfort, Montpelerin, Le Pertuis, Le Petit Gerin, Roche Guillaume, Saint Jorge, Toron des Chevaliers ; mais aussi des éléments du tissu urbain, comme, à Acre, les quartiers de la

---

de toute façon, le sens de notre discours. En revanche, nous sommes certains que le chevalier templier Ricaut de Bonomel, a composé la chanson *Ir'e dolors s'es dins mon cor asseza*, peu après la chute d'Arsur (de Bastard 1974).

Carcaisserie, de Boverel et de Montmusard (francisation de l'ar. *mazār* "lieu de pèlerinage"), la Porte de Maupas, la Tour dou Legat, la Lordemer (Jacoby 1982; 2004; 2005); et encore des bois , des criques, des promontoires épars sur le territoire comme Montcucu, Cale dou Marquis, Pui dou Conestable. Dans les sources latines, ces noms apparaissent naturellement sous forme latinisée. Mais la forme réellement utilisée doit être la forme française comme en témoignent des voyageurs non francophones, tels que Benjamin de Tudèle (*ca.* 1165) et Wilbrand d'Oldenbourg (1211), qui écoutent et transcrivent (le premier en caractères hébraïques) des toponymes comme *Mahormerie la Grand*, *Mompellerin*, *Castelblans*, etc. (Adler 1907, 14; Laurent 1864, 168-169).

Les toponymes arabes et grecs sont aussi souvent adaptés à la phonétique française: ainsi La Forbie pour ar. al-Ḥarbīya, La Liche pour ar. Lādhiqīya (< gr. Λαοδίκεια), Margat pour ar. Marqab, Sayete pour ar. Ṣaydā, Cherines pour gr. Κερίνια, etc. Un cas, qui n'est pas unique, de traduction est La Fève pour ar. al-Fūlah (Aslanov 2002a, 169).

Le français alterne avec le latin aussi pour les surnoms (toponymiques, descriptifs, professionels), répandus dans la population franque de différentes classes sociales: Picard, Langlois, l'Aleman, Paillart, Lefevre, etc. (Shagrir 2007).

Un épisode indicatif de la diffusion du français au niveau oral est rapporté dans la continuation de la chronique de Guillaume de Tyr où sont racontés les événements qui précèdent la désastreuse défaite des Francs à Ḥaṭṭīn (1187). Parmi les manifestations d'hostilité de Guy de Lusignan et de ses hommes envers la noblesse franque locale (« la hayne dou roi Guy et des Poitevins a ciaus de cest pays »), on mentionne ce couplet satirique chanté peu avant le couronnement du nouveau souverain (1186):

> ainz qu'il fust rois chanteient les genz de cest pays une chanson en Jerusalem qui mout ennuia as genz dou reiaume. La chanson disoit: « Maugré li Polein / Avrons nous roi poitevin » (Morgan 1982, 53).

Donc, le *clan* de Guy – composé surtout par des pictaviens – chante en français dans les rues de Jérusalem une chanson de railleries et de victoire que les "gens du royaume" comprennent et dont ils sont très irrités[30].

---

[30] Les *genz dou reiaume* sont probablement les membres de la noblesse locale avec leur suite; quant à *li Polein*: grammaticalement, il s'agit d'un cas direct pluriel, mais en a.fr. *maugré* régit le cas oblique (Jensen 1990, 467). Si on considère qu'il s'agit d'un singulier (pour *le Polein*), le référent pourrait être le souverain disparu depuis peu, le très jeune Baudouin V, ou le comte de Tripoli Raymond III, le plus important opposant de Guy, mais il pourrait aussi bien qualifier les Francs du Levant, avec un singulier à valeur générique. Si on considère que c'est un pluriel (pour *les Poleins*),

Quelques années après (*ca.* 1235), le grand prêcheur dominicain Jourdain de Saxe est invité par les Templiers Outremer et, obligé de parler à un auditoire généralement francophone, il se lance hardiment dans un discours « licet nesciret de Gallico nisi parum, tamen confidebat, quod ex uno verbo modico Gallico intelligerent totam magnam sententiam » (Reichert 1896, 144). Et, en 1271, l'archidiacre de Liège Tedaldo Visconti, élu pape sous le nom de Grégoire X pendant son séjour Outremer, prononce son discours d'adieu dans l'église de Sainte Croix à Acre en latin pour ensuite le traduire en français : « Filii mei karissimi, quod in latino dixi, exponam vobis in gallico » (Paviot 2008, 237-238).

La compétence, au moins passive, que les chevaliers du Temple et de l'Hôpital ont en français est suggérée par les traductions précoces de leurs règles respectives datées des années 1135-1140 (Temple) et 1130-1153 (Hôpital) ; les statuts des deux ordres sont directement rédigés en français et successivement traduits en latin, occitan, catalan, allemand (Cerrini 1994 ; ead. 1996 ; ead. 2008, 137-139 ; Luttrell 1996 ; id. 1997). La prière des malades, récitée tous les jours au siège de l'Hôpital à Acre après l'abandon de Jérusalem par l'Ordre est en français (Le Grand 1896). Les formules récitées par les aspirants Templiers au moment de l'entrée dans l'ordre sont en français, comme le rappelle le chapelain Giovanni da Todi, interrogé au procès célébré à Césène en 1310 (Tommasi 1996, 288)[31]. En outre, à partir de la fin du XIIe siècle, une série de légendes relatives à l'origine de l'Hôpital et qui veulent en affirmer la primauté par rapport aux Templiers rivaux circulent en version française. A cette opération s'oppose plus tard (1278-1303), la reconstruction historiographique approfondie promue par Guillaume de Saint-Étienne, qui à Acre et à Chypre rassemble une collection de textes, toujours en français, relatifs à l'histoire et à la législation de l'ordre (Luttrell 1998 ; Calvet 2000, 17-20).

Si son origine italienne était prouvée, Guillaume de Saint-Étienne (ou Guglielmo di Santo Stefano) offrirait exemple probant d'intégration linguistique d'alloglottes : responsable du recueil cité ci-dessus, il est aussi l'auteur d'un traité sur la constitution et la jurisprudence de l'Hôpital et commanditaire de la traduction française de la *Rhetorica ad Herennium* et du *De*

---

on ne peut penser qu'aux Francs natifs du Levant ; Ligato (2005, 182) l'interprète de cette façon ; Hamilton (2000, 224) cite la phrase sans la traduire. Pour la situation politique, toile de fond de la catastrophe de 1187, cf. Edbury 1993.

31 « [...] respondit quod plura verba sibi fuerunt dicta in galico, de quibus non recordatur ». Le témoignage est très intéressant parce que, dans ce cas, la procédure d'entrée est accomplie à Bologne et menée par le grand précepteur de l'ordre du Temple pour l'Italie centre-nord, Giacomo da Montecucco.

inventione cicéronien effectuée à Acre en 1282 par Jean d'Antioche (Guadagnini 2010).

Un exemple certain de cette intégration est fournie par le "lombard" Philippe de Novare, qui a émigré dans le Levant à un très jeune âge et est lié à la puissante famille des Ibelin de Chypre : pendant l'expédition de Damiette (1218-1219), il se tient auprès de Raoul de Tibériade, un des grands barons du royaume, en lui lisant à haute voix un roman – certainement en français – et en écoutant ses récits sur l'histoire et les coutumes juridiques du Royaume de Jérusalem (Melani 1994, 37). Philippe écrit ensuite en français toutes ses oeuvres juridiques, historiques, satiriques et moralistes.

Il est difficile de dire quels sont les usages linguistiques de la population franque située à des niveaux inférieurs de l'échelle sociale mais, selon les observations sur les expériences migratoires de l'époque moderne, on peut supposer un processus de convergence vers le français avec des apports des principales langues parlées sur place (variétés italiennes et occitanes, arabe et grec).

Un glossaire arabe-français en caractères coptes, rédigé probablement au XIIIe siècle mais conservé dans un manuscrit du XVIe où il a la fonction d'appendice à un traité lexicographique arabe (BNF, Copte 43) ouvre une nouvelle perspective sur cette réalité fuyante. Les destinataires de l'œuvre seraient les voyageurs coptes dans l'Orient latin pour lesquels l'auteur rassemble une liste de mots relatifs à divers domaines (religion, commerce, navigation, etc.) et une série de phrases pour les nécessités communicatives quotidiennes (Kedar 1998a, 212-217). Malgré les difficultés liées à la traduction en caractères coptes et au décalage chronologique entre rédaction et copie, ce glossaire a été récemment analysé pour la reconstruction du français parlé d'Outremer (Aslanov 2002a, 157-175 ; 2006: 44-108). Il représente donc un témoignage précieux de l'utilisation du français dans le contact linguistique entre les arabes et les latins et révèle des exotismes, rarement documentés ailleurs, incorporés dans cette variété véhiculaire.

2.3. Les langues des autochtones

La population autochtone parle et écrit des langues diverses. Les musulmans sont essentiellement arabophones – c'est-à-dire qu'ils parlent les dialectes arabes locaux – même s'il est possible de supposer une composante turcophone (Ellenblum 1998, 28), étant donné les bouleversements politiques et démographiques de la zone moyen-orientale. L'arabe classique est utilisé par les musulmans dans l'écriture et dans la liturgie.

Parmi les chrétiens orientaux – appelés *Suriani* dans les sources latines – les melchites, les maronites et les jacobites sont pour la plupart arabophones ; les premiers ont le grec comme langue liturgique, les autres le syriaque, mais l'arabe est généralement utilisé dans les écritures de type pratique et souvent transcrit en caractères syriaques (*karšuni*). Jacques de Vitry, évêque d'Acre (1216-1225), raconte dans une de ses lettres avoir prêché et confessé par l'intermédiaire d'interprètes arabophones aussi bien à Acre qu'à Tripoli[32]. Et dans son *Historia Orientalis*, il s'arrête avec attention sur les usages linguistiques des différentes communautés chrétiennes, dont il comprend la fonction identitaire dans un contexte historique où l'adhésion aux différentes églises a des motivations ethno-culturelles et fait largement abstraction des controverses christologiques des origines (Jotischky 2003, 60-63).

Les Arméniens, concentrés au début dans le comté d'Edesse, mais plus disséminés après la chute du comté (1150), parlent la langue arménienne utilisée aussi dans la liturgie et dans l'écriture.

Des noyaux de grécophones ne manquent pas dans les zones de plus forte influence byzantine, comme la ville d'Antioche et, surtout, l'île de Chypre. Dans la chronique de Tudebode, certaines phrases, prononcées pendant le siège d'Antioche et après sa conquête (1098), sont reportées en grec (Hill / Hill 1977, 86, 104, 108). Il ne semble cependant pas certain que la population chrétienne de la ville soit entièrement grécophone, comme en témoigne un document de 1213, traduit du latin en arabe pour un religieux "grec", c'est-à-dire melchite (Richard 1979b ; 2005).

À Chypre, l'élément grécophone est largement majoritaire dans les campagnes comme dans les villes ; ces dernières ont cependant un caractère cosmopolite et plurilingue avec une forte présence de locuteurs des vulgaires italiens et de l'arabe. Si le français reste au XIVe siècle la langue de la classe nobiliaire – et de ses écritures littéraires, juridiques et administratives –, le grec connaît une expansion progressive aussi bien au niveau écrit (sous forme de koinè gréco-médiévale et de dialecte chypriote), qu'au niveau oral, où il semble aussi conquérir au cours du XVe siècle de larges secteurs de l'aristocratie latine. On assiste alors à la disparition graduelle de certaines des plus anciennes familles françaises et à la montée d'une nouvelle classe dirigeante d'origine grecque et italienne. Dans ce contexte, le grec fait son apparition – comme nous l'avons dit – dans des documents de chancellerie et dans la

[32] « Feci autem sermonem ad eos [les jacobites] in ecclesia sua per interpretem qui sciebat loqui lingua Sarracenorum »; « quia communis lingua civitatis erat lingua sarracena, per interpretes frequenter predicabam et confessiones audiebam » (Huygens 1960, 83, 93) ; la lettre date de 1216-1217.

littérature de type historique qui étaient avant exclusivement en français (Richard 1986a ; id. 1987 ; Nicolau-Konnari 1998 ; ead. 2000a ; Coureas 2005 ; Baglioni 2006, 15-18, 27-31).

La prédominance de la grécophonie dans ce contexte plurilingue est relevée par le franciscain Jacques de Vérone de passage sur l'île en 1335 : « omnes de Cypro loquuntur grecum. Bene tamen sciunt saracenicum et linguam francigenam, sed plus utuntur lingua greca » (Monneret de Villard 1950, 18).

Rappelons enfin que les communautés juives des États Croisés de terre ferme sont généralement arabophones et semblent avoir assimilé linguistiquement l'immigration européenne alloglotte. La situation de Chypre, où convergent des juifs provenant d'Europe, en particulier d'Italie, et de l'Empire Byzantin, est plus variée. L'hébreu est pour tous la langue liturgique, utilisée aussi dans une vaste gamme d'écritures, où elle subit pourtant la concurrence de l'arabe écrit en caractères hébraïques.

2.4. Une langue franque dans l'Orient latin ?

Un certain nombre d'historiens et de linguistes pensent que la langue franque méditerranéenne – *pidgin* à base italienne attesté sur les côtes de l'Afrique du Nord entre le XVIe et le XIXe siècle – trouve sa lointaine origine dans les États Croisés (cf. Thomason 2001, 162-163). Il est nécessaire de répéter que cette hypothèse ne s'appuie pas sur une base de documents ni sur une analyse approfondie de la distribution fonctionnelle des langues dans une communauté multilingue comme celle de l'Orient latin (Minervini 1996a ; Aslanov 2002b, 42-48 ; id. 2006, 16-26).

La situation est avant tout compliquée par l'utilisation grecque byzantine, puis arabe du substantif et adjectif "franc" pour "européen occidental". Donc, dans les sources byzantines et arabes, l'expression "langue franque" ou "langue des Francs" correspond à diverses réalités linguistiques qui peuvent être, tour à tour, le latin, le français, un vulgaire italien ou autres (Kahane / Kahane 1976 ; Metzeltin 1998), ou bien dérive d'une perception imprécise des langues romanes comme bloc unitaire (Aslanov 2002b).

La documentation médiévale de quelque chose de semblable, sous certains aspects, à la plus tardive langue franque méditerranéenne se réduit à une composition poétique, le *Contrasto della Zerbitana*, du XIVe siècle, dans laquelle on parodie l'italien (marqué par des traits méridionaux) parlé de façon approximative par une femme arabophone – originaire de l'île de Djerba, en Tunisie – et par le séducteur de sa fille qui, par raillerie, en imite le parler. Il s'agit donc d'un témoignage isolé, hautement littéraire et, de plus, éloigné de ce milieu du commerce maritime, propice à la formation de *pid-*

gins dotés d'un certain degré de stabilité et d'autonomie. C'est seulement vers la fin du XVIe siècle que nous disposons d'une documentation relativement consistante d'un *pidgin* à base italienne parlé dans les capitales de la guerre de course (Tripoli, Tunis, Alger), surtout parmi les prisonniers chrétiens. En réalité, cette documentation, caractérisée par la répétitivité des traits parodiques, fait penser à la fixation précoce d'un stéréotype littéraire qui ramasse – et amplifie peut-être au-delà de ses proportions réelles – un seul aspect d'une situation communicative complexe, marquée par un degré élevé de plurilinguisme et de multilinguisme.

Nous avons de bonnes raisons de penser que, au Moyen Âge, des langues comme l'arabe, le grec, le français et quelques vulgaires italiens étaient connues et utilisées dans certains milieux, dans la Méditerranée Orientale, avec différents niveaux de compétence, même par des locuteurs non natifs. Il est probable que les interférences ont été plus sensibles parmi les locuteurs les moins instruits et qu'une connaissance très rudimentaire suffisait aux exigences de certaines catégories de locuteurs. Or, il est certainement possible que, dans le milieu des marins et des marchands, particulièrement exposés aux contacts linguistiques, se cristallisent des *pidgins* ou des variétés d'apprentissage des principales langues véhiculaires ; ils n'ont cependant pas laissé de traces parce que, par leur nature même, ces variétés propres aux bas niveaux du *continuum* communicatif sont rarement attestées dans l'écriture. Il est aussi possible qu'un de ces *pidgins* soit lié aux *pidgins* à base de portugais qui se sont développés dans la zone atlantique et qui ont évolué quelquefois en créoles ; mais nous sommes, encore une fois, dans le domaine des hypothèses élaborées en l'absence de toute documentation. Il faut, d'autre part, observer que les caractéristiques communes aux différents *pidgins* et créoles répandus dans le monde ne semblent pas renvoyer à une génèse unitaire, mais à des processus analogues de réanalyse, expliqués aujourd'hui en termes de tendances universelles au naturel, de principes généraux de l'acquisition linguistique, de contraintes formelles des langues liées à des caractéristiques innées de la faculté du langage, etc.

On peut remarquer enfin que la formation d'un vocabulaire méditerranéen dans le domaine maritime et commercial ne suppose pas, en soi, l'existence de la langue franque méditerranéenne puisqu'on peut ramener son origine et sa diffusion aux langues véhiculaires parlées, à des époques et de façons différentes, dans la zone considérée. D'autre part, un lexique d'origine hétérogène et de large circulation ne constitue pas en soi une langue : la présence de langues véhiculaires et, éventuellement de leurs variétés pidginisées dans la Méditerranée médiévale est un phénomène qui s'entrecroise mais ne coïncide

pas avec celui de la circulation d'un lexique spécialisé propre aux milieux de la marine et des commerces.

3. La *scripta* française d'Outremer

3.1. Les textes

Notre analyse de la variété de français écrite dans l'Orient latin se base aussi bien sur un *corpus* de textes composé de écrits documentaires et épigraphiques provenant des États Croisés de terre ferme, de Chypre et de Rhodes, que sur des œuvres à caractère historique, littéraire, juridique, religieux, etc., contenues dans des manuscrits copiés dans l'Orient latin, toutes publiées selon des critères philologiques[33].

L'espace temporel analysé comprend le XIIIe et le XIVe siècle : en effet, nous ne connaissons pas actuellement de textes français d'Outremer originaux du XIIe siècle ; d'autre part, nous avons préféré différer l'étude de la riche documentation chypriote du XVe siècle[34], qui reflète des conditions sociolinguistiques qui ne sont plus les mêmes (§ 1.2., 2.3.).

Nous avons sélectionné au sein de ce *corpus* les traits phonétiques et morpho-syntaxiques qui, d'une part, sont fréquents dans plusieurs textes, et ne sont donc pas liés aux habitudes d'un seul copiste, d'autre part, sont significatifs en termes diatopiques (régionalismes) ou diachroniques (archaïsmes, développements précoces). Nous avons essayé, de cette façon, de faire ressortir les traits distinctifs d'une *scripta* française d'Outremer, qui ne coïncide avec aucune des *scriptae* régionales européennes, ni avec la norme du français central (*françois*) qui s'affirme à partir du XIIIe siècle.

---

[33] Les manuscrits copiés dans l'Orient latin n'ont pas une identité paléographique précise (Wormald 1957 ; Petrucci 1992, 134-135) ; pour les repérer, il faut donc souvent se baser sur l'analyse stylistique des miniatures (Folda 1976 ; 2005). Outre que les résultats de cette analyse ne sont pas toujours convaincants (Jacoby 2004, 115-119), cela exclut du nombre les manuscrits sans décoration, sans références explicites au lieu ou aux circonstances de la copie, ou ceux qui ne parlent pas de sujets propres à l'Outremer. Le cas du manuel de confession de la Bibl. Ventimilliana de Catane, attribué à l'Orient latin sur base purement linguistique (Brayer 1947) représente une exception. L'attribution récente de certains codes du *Tresor* de Brunetto Latini (Zinelli 2007) à un ou plusieurs atéliers d'Outremer repose sur une combinaison d'éléments artistiques et linguistiques. Naturellement, des cas problématiques ne manquent pas, cf. *infra*.

[34] Voir en particulier les diplômes royaux et les documents de la Secrète publiés par Jean Richard (Richard 1962, 139-157 ; Richard / Papadopoullos 1983), de même que le matériel poétique contenu dans le très riche manuscrit turinois II.J.9 (Hoppin 1957 ; Date *et al.* 1999) ; cependant, tout en reflétant le répertoire de musique religieuse et profane de la cour des Lusignan, ce dernier pourrait avoir été copié en Italie du Nord dans les années 30 du XVe siècle (Kügle 1995).

Signalons certaines difficultés, qui ne sont certes pas le propre du français d'Orient, mais sont sans doute accentuées par les circostances historiques.

Tout d'abord, le personnel qui travaille dans les chancelleries et dans les *scriptoria* d'Outremer peut être arrivé depuis peu d'Europe, ou se montrer peu enclin à abandonner les traditions graphiques et linguistiques utilisées auparavant. Cela explique la coexistence, dans les mêmes lieux et au même moment, de textes avec un degré de caractérisation linguistique très variable : par ex., la *Continuation de Guillaume de Tyr* copiée à Acre (*ca.* 1280) semble bien moins caractérisée sur le plan linguistique que la Règle de l'Ordre de l'Hôpital qui date de la même époque ; il en va de même des documents relatifs à la prise de pouvoir d'Amaury de Lusignan (Nicosie 1306), par rapport à ceux de la controverse entre les franciscains et le chapitre de Nicosie (Famagouste-Nicosie 1299). Certes le différent degré de caractérisation linguistique est lié non seulement au prestige de la norme locale mais aussi à la typologie de textes et au niveau de compétence des copistes : ainsi, pour se référer au dernier exemple cité, on comprend que la tendance à la supra-régionalisation (Glessgen 2008, 522) – c'est-à-dire à la perte de caractère provincial du dialecte – est plus forte dans le cas de textes destinés à l'entourage du pape que dans les textes circulant seulement sur le plan local[35]. Nous trouvons un cas extrême dans notre *corpus*, il s'agit des comptes de l'église de Limassol de 1367, rédigés par le grec Thodre Condostefano, « escrivain de la segrete », et de l'inventaire de la même époque des biens de la même église, oeuvre de « maistre Anthoine », notaire de la cour de l'archevêché (Richard 1950 ; id. 1962, 76-110), textes qui foisonnent de traits dialectaux.

D'autre part, toutes les écritures les plus importantes de notre *corpus* sont caractérisées, de façon différente, par le polymorphisme, c'est-à-dire par la co-présence de résultats différents à partir de la même base phonologique et morphématique. Le type de présentation des données que nous proposons ici – en fournissant des exemples des phénomènes considérés comme significatifs, sans en préciser la fréquence relative – tend à cacher la variabilité intrinsèque de chaque texte et produit en définitive un applatissement trompeur. Nous avons essayé d'éviter, du moins en partie, cet inconvénient en signalant l'abondance particulière ou la rareté de certains traits.

Enfin, une fois les principales caractéristiques de cette *scripta* française d'Outremer relevées, le problème de son rapport avec les variétés parlées *in loco* subsiste : il s'agit dans ce cas d'un problème physiologique de la linguistique

[35] Le dossier relatif à la prise de pouvoir d'Amaury, qui gouverne pendant quelques années à la place de son frère, le souverain légitime Henri II, est envoyé au pape Clément V à Avignon (Schabel / Minervini 2008).

historique, qui est abordé par les linguistes et les philologues avec des perspectives différentes[36]. Nous ne voulons pas ici proposer de solution – même si la confrontation avec des écritures allographes, proposée par Aslanov 2006, fournit quelques indications dans ce sens, du moins sur le plan phonétique – , mais nous nous contentons de rappeler que ce problème existe et limite inévitablement nos possibilités de comprendre la réalité linguistique de l'Orient latin.

Notre *corpus* de textes comprend :

1) matériel épigraphique (1251- fin XIVe siècle.) :
   - épitaphes du littoral syro-palestinien (Acre, Sidon, Tyr 1251-1290)
   - épitaphes chypriotes (Famagouste, Nicosie, Paphos, etc., *ca.* 1279 - fin XIVe siècle)
   - épitaphes de Rhodes (Rhodes *ca.* 1330-1365)
   - inscriptions de type commémoratif
     - travaux pour l'église de S. Nicolas à Famagouste (Famagouste ? 1311)
     - fondation d'un hôpital (Famagouste ? 1323)
     - construction de l'église de Notre-Dame (dou Vert ?) (Famagouste 1329)
     - conquète d'Antalya par le roi de Chypre Pierre I (Antalya 1361)
     - construction d'un portail d'une église (Nicosie ? 1370)[37]
2) écrits documentaires (chartes, lettres officielles, etc.), rédigés dans les chancelleries de l'Orient latin (1231-1367)[38] :
   - documents des archives de l'Ordre de l'Hôpital (1231- *ca.* 1266)
     - Bohémond IV, prince d'Antioche et comte de Tripoli, confirme des ventes et des donations faites auparavant à l'Hôpital (Acre 1231)
     - Lutold, grand commandant des Teutoniques, reconnaît les droits de l'Hôpital sur le *casal* de La Noye (Monfort ? 1239)
     - Jean de Gibelet acorde à l' Hôpital le droit d'utiliser son moulin de Tripoli (Tripoli ? 1243)

---

36 Voir, dans des années récentes, les interventions de Wüest 2003 ; van Reenen / Mulder 2003 ; Lodge 2004, 81-85 ; id. 2008 ; Lusignan 2004, 225-231 ; Glessgen 2005.

37 Sources : épitaphes du littoral syro-palestinien = De Sandoli 1974, 308-318 ; Prawer 1974 : id. 1984 ; Pringle 2004 ; id. 2007 ; épitaphes chypriotes = Imhaus 2004 ; épitaphes de Rhodes = Kasdagli 1989-1991 ; Luttrell 2001 ; incriptions commémoratives = Imhaus 2004 ; Hasluck 1909-1910. La provenance des inscriptions conservées dans les musées sans références toponomastiques est hypothétique.

38 Il s'agit toujours de documents originaux, à l'exception des actes relatifs à l'abdication de Henri II (Nicosie 1306), qui sont des copies ; les deux textes sont transcrits, l'un après l'autre, sur un seul parchemin (Schabel / Minervini 2008).

- Thomas Bérard, grand maître du Temple, accorde à différentes personnes des sauf-conduits pour se rendre à Tripoli en cas de controverses avec le prince (Acre ? 1252)[39]
- Henri, archevêque de Nazareth, accorde à l'Hôpital quatre *casaus* à cultiver dans son diocèse (Nazaret ? 1255)
- Jean III d'Ibelin, seigneur d'Arsur et connétable du royaume, cède à l'Hôpital deux terrains dans la plaine d'Acre (Acre 1255)
- Guillaume de Chateauneuf, grand maître de l'Hôpital, prolonge les délais de l'arbitrage entre l'Hôpital et Jean III d'Ibelin (Acre 1256)
- Julien, seigneur de Sidon, vend à l'Hôpital trois *casaus* (Sidon 1258)[40]
- Hugue, seigneur de Gibelet, vend à l'Hôpital un *casal* et des terres dans la plaine de Tripoli (Montepèlerin 1259)
- Thomas Bérard, grand maître du Temple, publie les conditions d'un accord avec l'Hôpital (Acre 1262)
- Hugue Revel, grand maître de l'Hôpital, reçoit de Balian d'Ibelin la seigneurie d'Arsur en concession (Acre ? *ca.* 1266)[41]

• cession des droits du roi Henri de Lusignan sur les comtés de Champagne et de Brie (Nicosie 1247)

• documents du fonds de la famille Porcellet (1248-1274) :
- Hugue de Gibelet finance une messe de *Requiem* quotidienne dans l'église des Hospitaliers à Tripoli (Tripoli ? 1248)[42]
- Bartholomé de Gibelet accorde à l'Hôpital le droit d'utiliser l'eau d'un de ses ruisseaux (Acre 1274)
- Bartholomé de Gibelet donne à l'Hôpital une rente annuelle de 30 besants tripolitains en échange de l'eau de la rivière donnée en concession par le grand-père Hugue (Acre 1274)

---

39 Dans le document, qui est daté de 1252, Thomas Bérard est qualifié d'« humle maistre de la chevalerie dou Temple », alors que généralement on pense qu'il n'a obtenu cette charge qu'en 1256, après la mort de son prédécesseur Réginald de Vichiers (Bulst-Thiele 1974, 230-233 ; Barber 2004, 182). Delaville le Roulx, éditeur du texte, réduit le magistère de ce dernier aux années 1250-1252, mais on pourrait également penser à une erreur de datation du document, qui daterait de 1262.

40 Le document est daté du 15 janvier 1257, selon le style de l'Incarnation, qui débute le 25 mars ; il adopte probablement le calcul le plus commun ("florentin"), qui retarde de trois mois par rapport à la Nativité, plutôt que le "pisan", qui avance de six mois (Pratesi 1987, 137). Dans ce dernier cas, le document devrait dater de 1257.

41 Le texte n'est pas daté ; selon Delaville Le Roulx (1883, 194), il date des années 1258-1269 ; le publiant à nouveau – avec d'autres textes d'origine variée – dans son *Cartulaire général*, l'éditeur réduit l'espace chronologique aux années 1263-1269 (Delaville Le Roulx 1899, 60). Il s'agit d'un brouillon, annulé par un coup de canif.

42 Le document est daté du 14 février 1248, et son éditeur, Jean Richard (1972, 371) est enclin à croire (sur la base de références internes) qu'il suit le style de Noël ; mais s'il suivait (comme cela est fréquent à Chypre) celui de l'Incarnation, il daterait de 1249 (cf. note 40).

- Bartholomé de Gibelet confirme les ventes de terrains à l'Hôpital faites auparavant par Hugue et Raymond de Gibelet (Acre 1274)

• directives du patriarche de Jérusalem (Guillaume d'Agen) et des maîtres du Temple (Thomas Bérard) et de l'Hôpital (Hugue Revel), à Amaury de la Roche, commandant du Temple en France (Acre 1267)

• lettres des grands maîtres de l'Hôpital au roi d'Angleterre Edouard I (1275-1282) :
- Hugue Revel sollicite des aides pour la Terre Sainte (Acre 1275)
- Nicole le Lorgne sollicite des aides pour la Terre Sainte (Acre 1281)
- Nicole le Lorgne sollicite des aides pour la Terre Sainte (Acre 1282)
- Nicole le Lorgne sollicite le paiement d'une dette (Acre *ca.* 1280)[43]

• testament du marchand vénitien Obertin de Saint Antonin, rédigé par le scribe Pandoufle (Famagouste 1294)

• actes relatifs à la controverse entre les franciscains et le chapitre de Nicosie pour la propriété d'un édifice (Famagouste / Nicosie 1299)[44] :
- sentence de l'évêque, lue dans la cathédrale de Famagouste par le maître chapelain Roberto Turcheto de Beyrouth et transcrite par le notaire Andrea de Vercellis (Famagouste 1299)
- déclaration d'excommunication prononcée, au nom de l'évêque, par Leo de Tripoli dans la cathédrale de Famagouste et transcrite par le notaire Andrea de Vercellis (Famagouste 1299)
- déclarations des témoins, transcrites par le notaire de Nicosie Simon de Archiepiscopo (Nicosie 1299)

• actes relatifs aux négociations pour l'abdication du roi de Chypre Henri II (Nicosie 1306) :
- requêtes des barons au roi (Nicosie 1306)
- conditions posées par le roi pour son abdication, rédigées par le notaire Nicole de Raïs (Nicosie 1306)

• inventaire des biens de Guy d'Ibelin, évêque de Limassol, rédigé par le notaire « maistre Anthoine » (Limassol 1367)

• comptes des recettes et des dépenses de l'église de Limassol à la suite de la disparition de l'évêque Guy d'Ibelin, rédigés par le scribe de la Secrète Thodre Condostefano (Limassol 1367) [45]

---

[43] Cette dernière lettre brève, à la différence des précédentes, n'est pas datée, et ne concerne pas les conditions de la Terre Sainte, mais une dette contractée par le souverain auprès de « Braym, le changor d'Accre ». Le magistère de Nicole le Lorgne va de 1278 à 1285.

[44] Il s'agit de documents latins comprenant des ajouts en français d'importance variable.

[45] Sources :

actes relatifs à l'abdication de Henri II = Schabel / Minervini 2008, 112-115 (Nicosie 1306_1), 116-119 (Nicosie 1306_2) ;

actes relatifs à la controverse entre les franciscains et le chapitre de Nicosie = Schabel 2009, 185 (Famagouste 1299_1), 186 (Famagouste 1299_2), 188 (Nicosie 1299) ;

3) œuvres de différents genres dans des manuscrits copiés dans l'Orient latin (*ca.* 1254-fin XIVe siècle)[46] :

- *Bible d'Acre* (BibleAcreA, Acre *ca.* 1254)
- *Règle du Temple* (RègleTempleB, Outremer ? 1260/1275)
- *Règle des Hospitaliers* (RègleHosp, Acre env 1280)
- Jean d'Ibelin, *Livre des Assises* (AssJérJIbC, Acre *ca.* 1280)
- *La continuation de Guillaume de Tyr (1184-1197)* (ContGuillTyrD, Acre *ca.* 1280)
- *Bible d'Acre* (BibleAcreN, Acre *ca.* 1280)
- Jean d'Antioche, *Rectorique de Cyceron* (JAntRect, Acre *ca.* 1280)
- Jean d'Ibelin, *Livre des Assises* (AssJérJIbA, Acre *ca.* 1290)
- *Les lignages d'Outremer* (AssJérLignA, Acre *ca.* 1290)
- *Chronique de Terre Sainte* (ChronTerreSainteFl, Acre *ca.* 1290)
- *La continuation de Guillaume de Tyr (1184-1197)* (ContGuillTyrFl, Acre *ca.* 1290)
- Brunetto Latini, *Livre dou Tresor* (BLatTrésY, Acre ou Chypre ? fin XIIIe siècle)
- Brunetto Latini, *Livre dou Tresor* (BLatTrésTo, Chypre ? fin XIIIe - début XIVe siècle)
- Brunetto Latini, *Livre dou Tresor* (BLatTrésC^2, Chypre ? fin XIIIe - début XIVe siècle)
- *Manuel de Confession des péchés mortels* (ManConf, Chypre ? XIVe siècle)
- Pierre de Paris, *La Consolation de Boèce* (ConsBoècePierre, Chypre ? 1309)
- Philippe de Novare, *Mémoires* (PhNovMém, Kerynia 1343)
- *Chronique du Templier de Tyr* (ChronTemplTyr, Kerynia 1343)
- Jean d'Ibelin, *Livre des Assises* (AssJérJIbB, Chypre ? milieu XIVe siècle)

---

cession des droits de Henri II de Lusignan = Nielen 2000, 93-94 ;
directives du patriarche de Jérusalem = Demurger 2000, 70-72 ; Paviot 2008, 44-46 (d'où sont tirées les citations) ;
documents des archives de l'Ordre de l'Hôpital = Delaville Le Roulx 1883, 169-170 (Acre 1231), 175-176 (Monfort ? 1239), 177-179 (Tripoli ? 1243), 181-184 (Acre 1252), 187-189 (Nazareth ? 1255), 189-191 (Acre 1255), 191-192 (Acre 1256), 192-194 (Sidon 1258), 196-198 (Montpèlerin 1259), 198-199 (Acre 1262), 194-196 (Acre *ca.* 1266) ;
documents du fonds Porcellet = Richard 1972, 371-373 (Tripoli 1248), 374-375 (Acre 1274_1), 376-377 (Acre 1274_2), 378-382 (Acre 1274_3) ;
inventaire des biens de Guy d'Ibelin = Richard 1950, 107-133 ; comptes de l'église de Limassol = Richard 1962, 76-110 ;
lettres des grands maîtres de l'Hôpital = Langlois / Kohler 1891, 53-55 (Acre 1275), 58-59 (Acre 1281), 59-61 (Acre 1282), Delaville Le Roulx 1906, 297 (Acre *ca.* 1280) ;
testament d'Obertin de Saint Antonin = Bertolucci Pizzorusso 1988, 1014-1015.

46 On indique entre parenthèses le sigle de l'ouvrage – adapté à celui du DEAF –, le lieu d'origine et la datation du manuscrit.

- Philippe de Novare, *Livre de forme de plait* (AssJérPhNov, Chypre milieu XIVe siècle)
- *Livre au Roi* (AssJérRoi, Chypre fin XIVe - début XVe siècle)
- Jean d'Ibelin, *Livre des Assises* (AssJérJIbV, Chypre fin XIVe - début XVe siècle)
- *Les lignages d'Outremer* (AssJérLignV, Chypre fin XIVe - début XVe siècle)[47]

---

[47] Manuscrits, éditions et études des textes cités :

AssJérJIbA = Venise, Bibl. Marciana, fr. App. 20 (= 265), ed. Edbury 2003, 629-689, 805-810 ;
AssJérJIbB = Paris, BNF, fr. 19026, ed. Edbury 2003, 696-729 ;
AssJérJIbC = Paris, BNF, fr. 19025, ed. Edbury 2003, 51-622 ;
AssJérJIbV = Rome, BAV, lat. 4789, ed. Edbury 2003, 733-803 ;
AssJérLignA = Venise, Bibl. Marciana, fr. App. 20 (= 265), ed. Nielen 2003, 59-84 ;
AssJérLignV = Rome, BAV, lat. 4789, ed. Nielen 2003, 85-129;
AssJérPhNov = Venise, Bibl. Marciana, fr. App. 20 (= 265), ed. Edbury 2009 ;
AssJérRoi = Munich, Bayerische Staatsbibl., Gallus 51, ed. Greilsammer 1995 ;
BibleAcreA = Paris, Bibl. Arsenal, 5211, cf. ed. Nobel 2006 (et aussi Nobel 2002, 2003, 2009) ;
BibleAcreN = Paris, BNF, nouv. acq. fr. 1404, ed. Nobel 2006 (cf. aussi Nobel 2002, 2003, 2009) ;
BLatTresC2 = Londres, BL, Add. 30024, cf. Zinelli 2007, 48-49 ;
BLatTresTo = Turin, Bibl. Naz. e Univ., 1643, cf. Zinelli 2007, 46-47 ;
BLatTresY = Paris, BNF, fr. 2024, cf. Zinelli 2007, 39-45 ;
ChronTemplTyr = Turin, Bibl. Reale, Varia 433, ed. Minervini 2000 (cf. aussi Paris / Mas Latrie 1906) ;
ChronTerreSainteFl = Florence, Bibl. Medicea-Laurenziana, Pluteus LXI.10, ed. Edbury 2007b ;
ConsBoècePierre = Rome, BAV, lat. 4788, ed. Thomas 1923 ;
ContGuillTyrD = Lyon, Bibl. de la Ville, 828, ed. Morgan 1982 ;
ContGuillTyrFl = Florence, Bibl. Medicea-Laurenziana, Pluteus LXI.10, ed. Morgan 1982, 108-198 ;
JAntRect = Chantilly, Musée Condé, 590, ed. Guadagnini 2010 (cf. aussi Delisle 1899) ;
ManConf = Catane, Bibl. Ventimiliana, 42, ed. Brayer 1947 ;
PhNovMém = Turin, Bibl. Reale, Varia 433, ed. Melani 1994 (cf. aussi Paris / Mas Latrie 1906 ; Kohler 1913) ;
RègleHosp = BAV, lat. 4852, ed. Delaville Le Roulx 1897, 31-40, 537-547 ; id. 1899, 43-54, 118-121, 186-188, 225-229, 368-370 (Statuts, Jugements, etc.), Edgington 2005, 21-37 (règlements administratifs de l'Hôpital de Jérusalem) (cf. aussi Klement 1995, 1996) ;
RègleTempleB = Baltimore, Walters Art Gallery, W. 132, ed. Cerrini 1997, 248-307 (la Règle *stricto sensu*), Amatuccio 2009 (retrais, etc.) (cf. aussi Sinclair 1997 ; Cerrini 1994, 1996 , 2008).

On remarquera que, dans certains cas, un même manuscrit comporte des textes différents ou qui ont été publiés plus récemment comme textes différents ; dans d'autres cas, le même texte est copié dans plusieurs manuscrits. Le ms. fr. App. 20 de la Bibl. Marciana de Venise est composé par deux parties d'époques différentes (la première se remontant à la fin du XIIIe siècle, la deuxième à la moitié du XIVe). Nous ne disposons

Il faut souligner que l'origine de certains des manuscrits susmentionnés est assez incertaine. C'est le cas, par ex., du ms. B de la *Règle du Temple* (Règle TempleB), qui a comme page de garde un document de 1266 dans lequel on mentionne l'abbaye de Mont-Saint-Éloi, près d'Arras (Cerrini 1996, 215 ; Sinclair 1997, 189-190) ; du ms. Y du *Tresor* de Brunetto Latini (BLatTrésY), qui a une note de propriété d'Enrico Scannasorice, membre d'une importante famille napolitaine (Zinelli 2007, 44-45) ; et du manuscrit de la *Consolation de Boèce* traduite par Pierre de Paris (ConsBoècePierre), copié, en 1309, par « maistre Ogier » pour « Johan Coqueriau », membre d'une famille gênoise (Thomas 1923, 33). Dans ces cas (et dans d'autres), c'est justement la présence dans les textes de traits linguistiques caractéristiques du français du Levant qui nous amène à les attibuer à des copistes en activité Outremer ; on ne peut cependant pas exclure qu'ils aient été transcrits ailleurs à partir d'un antigraphe "oriental".

Certains textes exclus du *corpus* peuvent être au moins en partie récupérés dans notre analyse : par ex., ceux qui sont écrits et copiés Outremer mais disponibles dans des éditions philologiquement peu scrupuleuses (*Assises des Bourgeois*, *Eracles*) ; ou ceux qui sont écrits dans l'Orient latin mais qui sont conservés dans des copies de provenance incertaine (*Sidrac*, *Dime de pénitence* de Jean de Journy, *Otia imperialia* de Jean d'Antioche) ; ou encore ceux qui sont écrits et copiés en France mais qui racontent une expérience de l'auteur Outremer (*Estoire de la guerre sainte* d'Ambroise, *Vie de Saint Louis* de Joinville). On utilisera le matériel lexical contenu dans ces textes, avec prudence toutefois, pour reconstruire le vocabulaire du français d'Orient car le lexique est un secteur moins sensible à l'activité des copistes et des éditeurs "interventionnistes".

Les *Estoires de Venise* de Martin da Canal (§ 2.2.), enfin, peuvent être considérées comme un témoin excentrique, mais de grand intérêt, d'une variété de français par certains aspects semblable à celle de notre *corpus* : une oeuvre à part, dans le cadre de la littérature franco-italienne ou franco-vénitienne, elle est écrite dans un français composite, appris sur des livres

---

actuellement pas d'éditions complètes ou partielles de BibleAcreA, BLatTresY, BLat TresTo, BLatTresC^2 ; de RègleTempleB, la Règle a été publiée (Cerrini 1997) tandis que pour les statuts (*retrais*), les normes, etc., on peut trouver les leçons du manuscrit B dans l'apparat de l'édition Amatuccio 2009 (basée sur le ms. P = BNF, fr. 1977); de même, les leçons de BibleAcreA se trouvent dans l'apparat de l'édition Nobel 2006 (basée sur le ms. N = BNF, nouv. acq. 1404). Pour BLatTres, nous avons utilisé l'étude de Zinelli 2007 et des dépouillements (inédits) qu'il a effectués sur les manuscrits To e C^2 ; on peut parfois trouver les leçons du manuscrit Y dans l'apparat de l'édition Beltrami *et al.* 2007 (basée sur le ms. V^2 = Verone, Bibl. Capitolare, DVIII).

mais probablement utilisé lors de contacts de genres divers avec l'Orient latin (Limentani 1972, cvi-cvii ; 1974).

3.2. Les traits[48]

3.2.1. Graphie

3.2.1.1. -h-

La graphie *-h-* pour *-s-* elle est plutôt rare dans les écrits documentaires :

almohne, *mahnee*, *meehmes* (Tripoli ? 1243) ; *amohnes*, *dihme(s)*, *dihmour*, *ehlit* (Limassol 1367_2 98, 78, 102, 76), etc.

On ne la trouve jamais dans les inscriptions.

Elle est en revanche bien attestée dans les manuscrits copiés à Acre dans la deuxième moitié du XIIIe siècle et à Chypre au XIVe siècle :

ahnesse, *ahne*, *mahle* (BibleAcreA 55, 95, 64)
amohnier, *dihme*, *ehlire*, *ehmuevement*, *karehme* (RègleTempleB 272, 295, 257, 263, 271)
mahles, *Rogier l'Ahne* (AssJérJIbC 321, 610)
dihner, *ihles*, *karehme*, *mahle*, *maihnée*, *tehmoing* (RègleHosp 26, 188, 546, 24, 51, 543)
habihme, *mahle*, *mehlees* (BibleAcreN 85, 6, 3)
ahnesse (ContGuillTyrD 28)
blahme, *dehlicer*, *dehleaument*, *maihnees*, *tehmoignier* (JAntRect 63, 81, 140, 147, 294)
ahnesse, *mahle*, *mehler*, *pahmoison* (BLatTresTo 46)
ahnesse, *blahme*, *mahle*, *mehleure* (BLatTresC² 49)
blahme, *mahnee*, *tehmoigne*, *dihmes* (ManConf 176, 182)
ihle, *mehlement* (ConsBoècePierre 72, 69)
aihné, *blahma*, *mehlee*, *pahma* (PhNovMém 210, 200, 170, 198)
batehme, *dehdure*, *dehleau*, *ihnel* (ChronTemplTyr 132, 86, 134, 100)
ahne, *mahle* (AssJérPhNov 167, 137)
mahle, *mehnee* (AssJérRoi 235, 169)
ahne, *ehlurent*, *ehné*, *mahles*, *mehnees* (AssJérJIbV 795, 737, 792), etc.

Le graphème *h* représente probablement une consonne aspirée, évolution de /z/ préconsonantique (cf. § 3.2.2.13.)[49]. La graphie *-h-* pour *-s-* préconso-

---

[48] Dans le dépouillement des formes, les nombres qui suivent le sigle du texte indiquent la page de l'édition ou de l'étude de référence ; dans le cas de BLatTresC² et BLat TresTo, on renvoie parfois au folio du manuscrit. En ce qui concerne les documents, on donne l'indication de la page seulement dans le cas de textes très longs.

[49] On remarquera que, dans les mêmes textes où *-h-* semble avoir une valeur phonétique, on trouve des cas où c'est un élément purement graphique (entre des voyelles en hiatus ou en position initiale d'un mot): *crehuz*, *habondance*, *recehuz* (RègleHosp 538, 539) ; *parlehure*, *sehure* (JAntRect 77, 84) ; *hutovre*, *porvehu* (Limassol 1367_2 96, 109); *heu*, *huzages* (ManConf 182); *husages* (AssJérJIbV 733), etc. Et dans les inscriptions : *heles* (Famagouste 1311), *hutouvre* (Nicosie 1317), *hedefié* (Famagouste 1323), etc.

nantique est documentée dans la *scripta* wallonne (Remacle 1944, 89-90 ; Pope 1952, 151 ; Marchello-Nizia 1997, 104 ; Posner 1997, 285 ; Nobel 2003, 42-43).

3.2.1.2. -z-

L'utilisation de *-z-* pour *-s-* intervocalique est fréquente dans tous les types de textes (toujours en alternance avec la consonne étymologique) :

Cezaria, *maizon* (Acre 1231)
devizees, *mezure* (Tripoli ? 1243)
devizé, *espoze*, *iglize* (Tripoli 1248)
bezans (Nazareth ? 1255)
cazal (Sidon 1258)
bezans (Montpèlerin 1259)
servize (Acre ? env. 1266)[50]
cazal (Acre 1274_2)
cazal, *justizes*, *servizes* (Acre 1274_3)
servize (Acre 1275)
chozes, *faizons*, *plaizirs* (Acre 1281, 1282)
bezoing, *pluzors* (Nicosie 1306_1)
brizer, *servize*, *uzé* (Nicosie 1338 176, 174, 175)
cazau, *iglize*, *pluzors*, *servizes* (Limassol 1367_1 130, 107)
maizons, *mezure*, *prezent*, *uzage*, *trezor* (Limassol 1367_2 77, 87, 99, 104, 77), etc.

Dans les manuscrits[51] :

embrazant, *repoze*, *veneizon* (BibleAcreA 18, 20, 29)
achaizon, *choze*, *dezirer*, *mezure*, *uzages* (RègleTempleB 279, 259, 258, 276, 366)
bezans, *grize*, *raizins*, *uzés* (RègleHospStat 228, 45, 26, 537)
cazal, *choze(s)*, *devizee*, *prizes* (AssJérJIbC 370, 233, 276, 265, 228)
cozin, *dezers*, *mezel*, *oza*, *vozist* (ContGuillTyrD 26, 24, 31, 54, 48)
chozes, *dezert*, *oizeaus*, *prezentes* (BibleAcreN 49, 83, 12, 1)
accuze, *guize*, *prize*, *uzer*, *vulgalizee* (JAntRect 131, 132, 133, 139, 79)
mezel, *uzé* (AssJérJIbA 684, 809)
Lezignan (AssJérLignA 61)
acuzé (ChronTerreSainteFl 153)
repozé (ContGuillTyrFl 164)
devizion, *oziax*, *prizable*, *soffizable* (BLatTrésY 40)
oizeaus (BLatTrésC² f. 140v)
farize (BLatTrésTo f. 52v)

---

50 Les formes *justize*, *servize* sont des variantes de *justise*, *servise*, à leur tour évolution des formes anciennes *justice*, *service* (TL IV, 1904-1910, IX, 570-575) ; il en va de même de *plaizir*, *oizeaus*, *raizins*, etc. (où la sonore est étymologique) ; *faizons* est une variante de la plus commune *faisons*, forme reconstruite par analogie sur *faisoie*, *faisant*, etc., qui remplace l'ancienne *faimes* (Zink 1989, 160) ; cf. § 3.2.2.13.

51 On observe une grande disparité entre des textes comme ManConf et ChronTemplTyr, où la graphie *-z-* est très commune et d'autres comme ContGuillTyrFl, AssJér JIbC et AssJérJIbA, où on en trouve à peine la trace ; dans les extraits publiés de AssJérJIbB , elle manque totalement.

chozes, *mizericorde*, *raizons*, *trayzon* (ManConf 173, 174, 176)
artificiozement, *faizor*, *soffizant* (ConsBoècePierre 41, 36, 39)
cazal, *espouze*, *prizounier*, *yglize* (PhNovMém 170, 240, 242, 162)
brizer, *cazau*, *dezir*, *prizon* (ChronTemplTyr 84, 100, 78, 318, 100)
maizons, *pluizours*, *traizon* (AssJérPhNov 41, 36, 35)
assize, *saizine* (AssJérRoi 136, 236)
Lezegniau, *oizeau*, *trezor*, *uzé*, *Yzabel* (AssJérJIbV 733, 795, 802, 734, 779)
mezel, *Pizan*, *sarazinas*, *Yzabeau* (AssJérLignV 87, 119), etc.

On la retrouve aussi dans les inscriptions :

espouze (Acre 1278), *Tortouze* (Nicosie 1348), *Lezinia* (Nicosie ? 1370), *espouze* (Nicosie 1371), *Izabiau* (Chypre 1393), *Pizans* (Famagouste XIVe siècle), etc.

La graphie *-z-* pour *-s-* en position intervocalique représente probablement /z/ (§ 3.2.2.13.) et est utilisée occasionnellement dans la *scripta* de la Lorraine et dans certaines zones de la Champagne (Taverdet 1995, 385 ; Glessgen 2008, 448), mais aussi, de façon régulière, dans les *scriptae* occitanes où c'est aussi l'aboutissement de -D- lat. (Glessgen / Pfister 1995, 416 ; Wüest 1995, 444).

3.2.1.3. s ~ c ~ ss

À l'utilisation de *-z-* pour *-s-* s'ajoute, dans la plupart des textes, un degré variable d'oscillation entre les graphèmes *s*, *c* et *ss* (ce dernier normalement en position interne):

dessirer (Tripoli ? 1243)
asamblé, *ausi* (Acre 1252)
Cecile (Acre 1267)
hautesce (Acre 1275)
bessoing, *hautezce* (Acre 1281)
bessoingne, *dissoit*, *richeces* (Acre 1282)
nobleze, *vosz* (Acre *ca.* 1280)
ausi, *desus* (Famagouste 1299_1, 1299_2)
acés, *ausi*, *esclarsir* (Nicosie 1306_1)
ce (= *se*), *convenanses* (Nicosie 1306_2)
piesse, *resever*, *selier* (Limassol 1367_1 113, 130, 118)
arsediaque, *mermanse*, *petessions*, *resseu* (Limassol 1367_2 105, 104, 77), etc.

Dans les manuscrits :

ansois, *desiple*, *parcevrance*, *sertes* (RègleTempleB 263, 252, 248, 277)
ausi, *despences*, *fucent*, *ressevoir*, *sainture*, *scilence*, *sausse*, *sertaine* (RègleHosp 44, 48, 49, 51, 65, 36, 545)
ausi, *bace*, *diverces*, *forterese*, *hautece*, *osis* (AssJérJIbC 264, 52, 53, 227, 228)
ansois, *comensa*, *croissa*, *resut* (ContGuillTyrD 17, 24)
confescions, *enci*, *lansa*, *pencés* (BibleAcreN 58, 77, 93)
disseit, *princece*, *saissir*, *raisson*, *ressut*, *ussage*, *fausicent* (AssJérJIbA 688, 639, 805, 806, 808)
comensa, *contece*, *grocement*, *prisson*, *raisson* (AssJérLignA 59, 61, 73, 74, 70)

comensement, *pencer*, *sinqueime* (JAntRect 220, 234, 239)
fransois, *sauvacent*, *dissoient*, *preycent*, *chanselier*, *Cebille* (ContGuillTyrFl 114, 116, 198, 164)
çelonc, *esclarsir*, *ressucita*, *richece*, *sertaine* (BLatTrésY 40)
Boesses, *peresse*, *pascion* (BLatTrésC² f. 125r, 79r, 114v)
devosion, *laresin*, *penitanse*, *ussures* (ManConf 180-181, 177)
auci, *peusent*, *penanse* (ConsBoècePierre 34, 35, 69)
resurent, *aucy*, *groces* (PhNovMém 154, 148, 128)
siaus, *sité*, *pacé*, *prisson* (ChronTemplTyr, 52, 150, 332, 318)
asisse, *fauser*, *guisses*, *sience* (AssJérJIbB 700, 712, 713)
ansien, *cassal*, *chauses*, *ussage* (AssJérPhNov 187, 41, 50, 119)
ciecle, *cegont*, *enci*, *fauce*, *seluy* (AssJérRoi 141, 147, 150, 179)
acés, *auci*, *celon*, *resevent*, *sertes* (AssJérJIbV 734, 735, 737, 738, 741)
chasoit, *Melissent*, *niesse* (AssJérLignV 87, 119, 86), etc.

Dans les inscriptions aussi, on trouve souvent des cas d'hésitation :

trepasa (Acre ? 1257)
trepasa, *incarnasion* (Limassol ? 1294)
Cesile (Paphos ? 1307)
trespasa (Kiti [Larnaka] 1304)
trespasa, *ciecle* (Nicosie ? 1308)
ciecle (Nicosie 1340)
reverense, *confesent*, *peuse*, *reseus* (Famagouste ? 1323)
Florense, *trespasa* (Rhodes 1330)
mersi (Rhodes 1334)
puisant, *trespasa* (Rhodes *ca.* 1365)
masouné, *chansellerie* (Nicosie ? 1370), etc.

Un cas intéressant est celui du toponyme *Nicosie*, qui apparaît souvent sous la forme *Nicossie* (Nicosie 1247, 1306_2, Famagouste 1299_1, 1299_2, PhNov Mém 120, AssJérLignV 97, etc.), dans les inscriptions aussi (Nicosie 1363, etc.) : il s'agit d'une adaptation du grec Λευκωσία / Λευκουσία– ou plutôt d'une de ses variantes avec nasale initiale – où la graphie *-ss-* veut reproduire la prononciation commune en grec avec /s/. La forme latine est en général *Nicosia*, mais il y a aussi d'autres solutions comme *Nicossia* (influencée par la graphie française)[52] ou *Nichoxia*, utilisée par le notaire Lamberto di Sambuceto (où *-x-* pour /z/ reflète probablement la prononciation du copiste)[53]. La forme turque moderne *Lefkoşa* montre la palatalisation de la consonne sifflante, avec absortion de la voyelle (phénomènes communs en grec moderne)[54].

[52] On lit *Actum Nicossie*, par ex., dans un document chypriote de 1306 publié par Schabel / Minervini (2008, 103).

[53] Famagouste 1302, doc. n. 32 (Pavoni 1987, 51).

[54] Pour la Nicosie sicilienne aussi, on a une adaptation du gr. Λευκωσία ; des formes avec *N-* sont documentées dans les diplômes grecs médiévaux (Gasca Queirazza *et al.* 1990, 441). Développement inverse, *N-* > *L-*, dans le cas de Limassol (Chypre), gr. méd. Νεμεσός / Λεμεσός, gr. mod. Λεμεσός, *Limes(s)o(n)* / *Limis(s)o(n)* dans les

Ces oscillations graphiques montrent l'affaiblissement ou la perte, dans le secteur des sifflantes, aussi bien de l'articulation affriquée que de la corrélation de sonorités (§ 3.2.2.13.). On pourrait aussi penser que l'utilisation de *-z-* pour /z/ au lieu de *-s-* a rendu disponible ce dernier graphème pour la représentation de la sourde /s/ ; cependant, l'utilisation de *-ss-* dans des formes comme *dissoit*, *raisson*, *prisson* etc. fait penser à une réelle confusion entre sourdes et sonores.

On trouve des oscillations graphiques de ce genre à la fin du XIIe siècle dans la *scripta* picarde (Gossen 1976, 107) et anglo-normande (Burgess 1995, 342-343 ; Short 2007, 105, 112-113). Elles sont très fréquentes dans les *Estoires de Venise* de Martin da Canal (Limentani 1972, cxli-cxlviii, clix).

3.2.1.4. -ll-

Un certain nombre de textes montre la tendance à utiliser la graphie *ll* à la place de *l*, surtout en position finale de mots :

vueill (Tripoli ? 1248)
sollail (Sidon 1258)
voill (Acre 1274_2)
veullent (Nicosie 1306_1)
escalle, *Nicolle*, *salle* (Limassol 1367_1 119, 129)
dellier (= *delier*, *deleir*), *solliers* (Limassol 1367_2 84, 101, 99), etc.

Dans les manuscrits :

sollennité (RègleTempleB 299)
conceill, *secuilliers*, *retenaill* (AssJérJIbC 51, 54, 226)
grezill, *travaill* (BibleAcreN 76, 58)
apostoille, *baill*, *conseill*, *fill*, *oill* (ContGuillTyrD 20, 22, 23, 44)
travaill (JAntRect 266)
baill, *provensalle* (AssJérLignA 66, 84)
Cezille, *perill* (ContGuillTyrFl 112, 114)
avrill, *consille*, *Nicolle* (ChronTerreSainteFl 155, 151)
concelle (= *consul*), *evangilles*, *Nicolle* (AssJérJIbA 809, 645, 810)
perill, *stille* (ConsBoècePierre 46, 41)
guallees, *soulle*, *valloit*, *velles* (ChronTemplTyr 174, 322, 220, 222)
baill, *perill*, *soutille*, *travaill* (AssJérJIbB 724, 728, 712, 727)
egzilliés, *mallise*, *soulaill*, *temporell* (ManConf 179, 178, 190, 184)
avrill, *conseill*, *deull*, *mull*, *mulle* (AssJérJIbV 789, 792, 795, 802)
conceill, *eschielles*, *ostell*, *veullent* (AssJérRoi 143, 175-176, 197, 186)
chapell (AssJérLignV 122), etc.

---

documents lat., fr. et it. (Hill 1938-1939) ; et de Lepante, dans la Grèce continentale, du grec Νάυπακτος ; mais aussi de la petite ville des Pouilles Lucera, qui dans des sources antiques et médiévales apparaît comme *Nuceria*, *Nucera* (Gasca Queirazza *et al.* 1990, 363, 443).

Quelques incertitudes également dans les inscriptions :

avrill (Nicosie 1348), *Nicolle* (Nicosie XIVe siècle), etc.

Il est difficile de savoir si ces incertitudes graphiques, réparties de façon hétérogène dans les textes, reflètent de véritables hésitations de la prononciation de la consonne latérale – palatalisée ou non – ou sont seulement dues à l'inexpérience des copistes.

3.2.1.5. -g-

On trouve occasionnellement la graphie *g* pour *j*, aussi bien dans la *scripta* administrative que dans la *scripta* littéraire :

obligons (Acre 1256)
changor (Acre env. 1280)
mega (de *meger* "soigner") (Limassol 1367_1 129)
Digons, *jugons*, *sergans* (RègleTempleB 251, 294, 263)
argant (= *argent*) (RègleHosp 48)
estagans (d'*estagier* "résider"), *Guile* (AssJérJIbC 52, 609)
assega, *herberga* (ContGuillTyrD 62, 41)
espargur (= *parjure*), *hotragous* (ManConf 174-175)
mangoient (ConsBoècePierre 55)
chalonga, *gun*, *sergans* (ChronTemplTyr 120, 142, 84)
borgois (AssJérRoi 254)
eschanga (AssJérLignV 108), etc.

Ce phénomène se produit également dans les inscriptions :

bourgoise (Nicosie XIVe siècle) ; *Gorge* (Paphos 1300) ; *gor* (Famagouste 1310), etc.

Inversement, on trouve la graphie *gu* devant des voyelles vélaires :

enguoyssans (Acre 1275)
enguagé, *guarentie*, *Guoublet* (Limassol 1367_2 97, 103, 86)
guage, *Gualilee*, *guarans* (AssJérJIbC 217, 603, 220)
gualees (PhNovMém 82)
reguarder (ChronTemplTyr 106)
aroguanse, *guab*, *verguoigne* (ManConf 174, 175, 177)
guarens (AssJérRoi 185)
guarens, *reguale* (AssJérJIbV 792, 801), etc.

Ces hésitations s'expliquent au niveau graphique et ne semblent pas être dues à des développements phonétiques de type picard, semblables à ceux qu'a envisagés Aslanov (2006, 134, 136) à partir de la forme *gardin*, dans un texte chypriote franco-vénitien de 1423 (cf. Baglioni 2006, 81, 177).

3.2.1.6. y

Attestée un peu dans tout le domaine d'*oïl*, la graphie *y* pour *i* dérive de la nécessité d'ôter l'ambiguïté des cas où *i* suit ou précède *n*, *m*, *u*, *v*

(Marchello-Nizia 1997, 115). Dans les textes français d'Orient, elle est fréquente et apparaît de façon plutôt systématique dans les formes *yglise* / *yglize* (Nicosie 1299, 1338, RègleTempleB 248, AssJérJIbC 51, PhilNovMém 192, AssJérRoy 137, etc.) et *Ybelin* / *Yblin* (Nicosie 1247, AssJérLignA, 62, ChronTerreSainteFl 149, ChronTemplTyr 78, etc.).

3.2.1.7. -cc-

Le toponyme *Acre* est souvent écrit *Accre* (Acre *ca.* 1280, RègleTempleB 336, ContGuillTyrD 22, AssJérLignA 81, ChronTerreSainteFl 148, PhilNov Mém 100, etc.) ; la graphie figure aussi dans le sceau de la Cour des Bourgeois de la ville : « Le seel de la Cor de [B]orgeis d'Accre » (Sandoli 1974, 320)[55]. On peut voir dans cette graphie avec *-cc-* un reflet de la forme latine *Accho* / *Acco*, qui s'est perpétuée à partir de la *Vulgate* (Iud. 1:31), où elle adapte l'hébreu *'Akko* ; dans les textes médiévaux latins, cependant, des cas de *Aco* ne manquent pas (Huygens 2004, 39). On ne peut pas exclure l'influence de la forme arabe *'Akkā*, utilisée par la population autochtone (Aslanov 2006, 89). En tout cas, il y a peu de cas d'exemples français de dissimilation de la géminée arabe, par ex. *coufle* < ar. *quffa* (à partir de 1723, avant *co(u)ffe*) (Arveiller 1999, 325-326).

3.2.1.8. (-e)

Signalons enfin que le système d'abréviation utilisé dans la *scripta* française de Chypre utilise un petit trait horizontal écrit au-dessus de la dernière lettre pour *-e* (plus rarement *-e-* suivi de *-s*):

encor(e), *frer(e)*, *Georg(e)*, *patriarch(e)*, *sir(e)* (Famagouste 1294)
arm(é)s, *bataill(e)*, *ensenbl(e)*, *maistr(e)*, *mesag(e)s* (ChronTemplTyr 118, 86, 316, 146, 286)
choz(e)s, *sir(e)* (Limassol 1367_1 13), etc.

Ce phénomène se retrouve dans les inscriptions :

nobl(e) (Famagouste XIVe siècle), *messir(e)* (Kyrenia 1320 ?), *d(e)* (Nicosie 1327), *arm(e)* (Kyrenia 1363 ?), etc.

Malheureusement, la plupart des éditions utilisées ne signalent pas la disparition des abréviations, et pour cette raison le phénomène demeure tout à fait invisible.

---

[55] À confronter avec la légende – latine ou française ? – sur le pogèse de cuivre frappé par Henri de Champagne (1192-1197) : + COMES HENRICUS + PUGES D'ACCON (Malloy *et al.* 1994, 77) ; -N est reconstruit à partir des formes latines trisyllabiques, comme génitif ACCONIS, etc.

3.2.2. Phonétique

3.2.2.1. o(u) < *lat. Ō*

L'aboutissement de lat. Ō en syllabe tonique ouverte est généralement *ou* / *o* (rarement *u*) ; la prononciation est probablement [u] ou [o]. C'est un trait fréquent dans tous les types de textes.

Dans les écrits documentaires, la graphie *o* est prédominante :

segnor (Acre 1231)
dous, *lor*, *signor* (Monfort ? 1239)
ancessors, *seignor*, *successors* (Tripoli ? 1243)
nevou, *seignor* (Nicosia 1247)
comandor, *greignor*, *prior* (Tripoli ? 1248)
greignor, *successor* (Acre 1252)
successors, *greignor*, *plusors* (Nazareth ? 1255)
lor, *seignor*, *successors* (Acre ? 1255)
successors, *tenor* (Acre 1256)
seignior, *successors* (Sidon 1258)
seignor (Monpèlerin 1259)
compositors, *plusors*, *successors* (Acre 1262)
comandor, *prior*, *seignor* (Acre ? env. 1266)
perillose, *seignor* (Acre 1267)
seignor, *successors* (Acre 1274_1, 1274_2)
lur, *religious*, *vigor* (Acre 1274_3)
bienfaitor, *hennor*, *seingnor* (Acre 1282)
bienfaitor, *seingnor* (Acre env. 1280)
Flour, *labour*, *seignour* (Famagouste 1294)
mellior, *Menor*, *monsegnor* (Famagouste 1299_1)
prior, *Menor* (Famagouste 1299_2)
Menors, *plusors* (Nicosie 1299)
honor, *perillous*, *pluzors* (Nicosie 1306_1)
Menors, *nevou* (Nicosie 1306_2)
covertour, *prechour*, *procurour*, *refredour*, *valour* (Limassol 1367_1 120, 107, 108, 116, 112)
apautour, *dihmour*, *mezurour*, *pluzurs* (Limassol 1367_2 78, 102, 104, 87), etc.

Dans les manuscrits *o* et *ou* alternent :

angoissous, *gybouz*, *oisouze* (BibleAcreA 45, 111, 109)
envious, *perillouze*, *pitous*, *relegious* (RègleTempleB 303, 305, 286, 292)
colour, *covertours*, *doutour*, *honors*, *labor*, *religious* (RègleHosp 228, 34, 544, 48, 44)
curious, *hore*, *pitous*, *pluisors* (AssJérJIbC 51, 223, 58, 54)
chalor, *dolor*, *hontous*, *nevou*, *orgueillous*, *perillous* (ContGuillTyrD 44, 55, 34, 25, 45, 94)
amorous, *doulor*, *odour*, *souls* (BibleAcreN 108, 9, 30, 47)
creatour, *curious*, *errour*, *viciouse* (JAntRect 71, 76, 81, 105)
curiousement, *pluisors*, *prior* (AssJérJIbA 652, 629, 806)
leprous, *nevou*, *Orgueillouse* (AssJérLignA 83, 65)
hontousemente, *nevou*, *pluisors* (ChronTerreSainteFl 153, 152, 158)
honor, *malicious*, *maufaitor*, *soul*, *vigor* (ContGuillTyrFl 160, 174, 162, 116, 118)

lour, *sourt*, *viguerous* (BLatTresY 42)
mal[ic]ious, *orguillos* (BLatTresC² f. 158v, 135r)
chalour, *enchanteour*, *fervour*, *gloriouse*, *meilloure*, *peressous* (ManConf 173, 188, 180, 183, 180)
coulors, *error*, *flors*, *ploure* (ConsBoècePierre 80, 37, 54, 40)
goule, *nevou*, *plusors*, *traïtors*, *vigourousement* (PhNovMém 192, 188, 236, 242)
flours, *oure*, *soul*, *valour* (ChronTemplTyr 106, 122, 322, 286)
enour, *hontous*, *malicious*, *perillous*, *soule* (AssJérJIbB 727, 712, 714, 720)
houre, *priour*, *riotous*, *vavasour* (AssJérPhNov 38, 119, 61, 68)
acreour, *seignor*, *soulement* (AssJérRoi 154, 197)
labour, *querillos*, *riotous*, *venqueour* (AssJérJIbV 797, 738)
Meillour, *menours*, *nevou*, *Sauveour* (AssJérLignV 117, 92, 93, 85), etc.

Dans les inscriptions *ou* est plus commun que *o* :

seignor (Acre 1290) ; *conseilliour*, *seignour* (Nicosie 1347) ; *priour*, *seignour* (Nicosie 1356) ; *colectour* (Nicosie 1372) ; *prechour* (Nicosie 1387) ; *doctour* (Nicosie 1348) ; *dolour* (Nicosie env. 1370), etc.

Les formes correspondantes avec *eu* apparaissent, avec une fréquence variable, dans notre *corpus* – en particulier l'adjectif possessif *leur* est partout en concurrence avec *lo(u)r* – mais en général elles sont en minorité par rapport à celles avec *ou*[56].

L'aboutissement *o(u)* < lat. Ō tonique en syllabe ouverte est commun dans une vaste zone du domaine d'oïl, surtout à l'Ouest, et on le trouve aussi dans la zone de transition poitevine. L'évolution *ou* > *eu* est attestée anciennement en Picardie, et, de là, elle se répand en Île-de-France, où au XIIIe siècle elle est plus fréquente que *ou*. Les dialectes de l'Ouest – normand, anglo-normand, etc. – et certains de l'Est aussi – bourguignon, lorrain, etc. – conservent *o(u)* (Gossen 1976, 80-82 ; Dees 1980, 18, 94-95, 208 ; Goebl 1995, 330-331 ; Taverdet 1995, 376, 380 ; Wüest 1995, 307 ; Simoni-Aurembou 1995, 351 ; Pfister 2002, 47, 52, 57-58 ; Lodge 2004, 59 ; Short 2007, 56-59 ; Glessgen 2008, 478-479).[57] Par ailleurs, il ne faut pas sous-estimer le poids de tendances latinisantes dans le cas – qui n'est pas rare – où la solution en *o* coïncide avec la forme latine (*dolor*, *honor*, *menor*, *prior*, *valor*, etc.).

3.2.2.2. e < *lat. Ē*

L'aboutissement de lat. Ē en syllabe tonique ouverte est souvent *e*, plutôt que *ei*, ou son développement *oi* ; la prononciation est vraisemblablement [ɛ].

[56] Parmi les textes documentaires, dans Nicosie 1306_1 et 1306_2 il y a un pourcentage élevé de formes avec *eu* (*gouverneur*, *honneur*, *leur*, *meilleur*, *perilleus*, *pluseurs*) ; alors que, parmi les textes littéraires, les formes avec *eu* sont particulièrement rares dans JAntRect (*leur* 184, 293, *refaiteur* 231) et dans ChronTemplTyr (*leur* 60, 64, 78).

[57] Il est possible qu'il n'y ait pas eu de diphtongaison dans les dialectes occidentaux, car /o/ s'est très tôt fermé en /u/ (Chambon 1972, 65-66 ; Short 2007, 56).

C'est un trait moins fréquent que le précédent mais cependant très répandu, déjà dans les textes les plus anciens :

saver (Acre 1231)
deent, *otrée*, *seent* (Tripoli ? 1243)[58]
poer, *seent* (Tripoli ? 1248)
hers (Acre 1252)
seent (Sidon 1258)
seent, *tenee* (= *tenoie*) (Monpèlerin 1259)
sereent, *soudeer* (Acre 1267)
det (Acre 1281)
assaver (Acre env. 1280)
assaver (Famagouste 1294)
dee (= *doie*)
deen, *fes* (Nicosie 1299)
cheent, *poeent*, *poer* (Nicosie 1306_1)
assaver, *pes* (= *pois*), *resever* (Limassol 1367_1 107, 113, 130)
avene, *chareer*, *deveent*, *mes*, *pesson*, *ressever* (Limassol 1367_2 86, 98, 89, 97, 78, 100), etc.

Dans les manuscrits, nous trouvons :

enveer, *escharniseent*, *istreent*, *mangeent*, *veet*, *troveent* (BibleAcreA 54, 63, 57, 39, 29, 88)
asseent, *aver*, *preeres*, *a ssaver* (RègleTempleB 261, 291, 249, 252)
aveent, *dee*, *deveent*, *meenes*, *monee*, *ree* (= *roie*) (RègleHosp 47, 48, 34, 545, 369)
borgés, *estet*, *mescreés*, *plaideer*, *veés* (AssJérJIbC 615, 619, 370, 59, 231)
bevre, *laboreent*, *otrea*, *poer*, *preer*, *saver* (BibleAcreN 25, 63, 53, 41, 29, 89)
aveent, *otreer*, *porreent*, *saver*, *useent* (JAntRect 144, 117, 170, 318, 119)
dee, *delee*, *escheete*, *poer* (AssJérJIbA 657, 653, 645)
neé (= *noyé*) (ChronTerreSainteFl 150)
aver, *saver*, *sees* (BrunLatTresY 40)
cheetes, *meenes*, *monee*, *pree*, *redde* (BrunLatTresC² 48)
aver, *crere*, *fes*, *serveent* (ManConf 174-176)
saver, *suppleerés* (ConsBoècePierre 58, 39)
avet, *Champenés*, *maner*, *netee*, *poer* (PhilNovMém 84, 214, 86, 154, 106)
fes, *harnés*, *neteer*, *sereent*, *vee* (ChronTemplTyr 56, 122, 82, 100, 256)
avers, *escheete* (AssJérJIbB 718, 723)
crere, *cressance*, *porreent*, *recever*, *savet* (AssJérPhNov 180, 39, 44, 68, 59)
aver, *det*, *dret*, *poer*, *valer* (AssJérRoi 154-155, 149)
aver, *entendeent*, *forvee*, *neteer*, *plaideer*, *resever* (AssJérJIbV 735, 734, 796, 738, 759), etc.

On trouve aussi quelques cas dans les inscriptions chypriotes :

borgés (Paphos 1300), *bourgés* (Nicosie 1327), *aver* (Famagouste ? 1323), *monee* (Famagouste 1311), etc.

---

[58] À ces formes, s'ajoute un cas de *asavere*, où *-e*, s'il ne s'agit pas de *lapsus calami*, pourrait être attribué à une influence latinisante ou italianisante (mais le vénitien – principal suspect – perd dans ce cas *-e*).

La graphie *e* (< *ei* < lat. Ē) est caractéristique des *scriptae* médiévales de l'Ouest et du Nord-Ouest du domaine d'oïl (normand, anglo-normand, tourangeau, etc.), qui ne partagent pas l'évolution *ei* > *oi* ; cette évolution, dont le foyer est situé dans le Nord-Est, atteint Paris à travers la Champagne, vers la moitié du XIIe siècle et s'y affirme au cours du XIIIe siècle (Chaurand 1972, 80 ; Gossen 1976, 66 ; Dees 1980, 6, 116, 158, 165, 191, 194, 238-239, 261, 269 ; Goebl 1995, 330 ; Burgess 1995, 342 ; Simoni-Aurembou 1995, 350 ; Pfister 2002, 46 ; Nobel 2003, 47 ; Short 2007, 77)[59].

A côté de la solution *e* (< lat. Ē), dans la *scripta* française d'Outremer, on trouve *ei*, largement attestée, et dans une moindre mesure *oi* ; les textes sont donc caractérisés de façon différente par la présence des trois solutions[60].

Sporadiquement, nous trouvons le développement *i* < *oi* / *ei* (d'origine diverse), en position tonique et atone, devant /s/ :

> *visin* (BibleAcreN 99) ; *envissures*, *paristre*, *vizin* (ChronTemplTyr 170, 174, 240) ; *vizins* (ManConf 179), et encore *orizons* (= *oraisons*) (RègleTempleB 261) ; *orisons* (AssJérJIbC 573)[61], etc.
>
> ou bien *o* < *oi* : *vosin* (BibleAcreN 16) ; *drot*, *recevor* (AssJérJIbV 757, 802), mais encore *croz* (= *crois*) (Acre 1267), *Crus* (ChronTemplTyr 136).

Les deux résultats sont documentés en picard[62], et plus occasionnellement en wallon et lorrain (Chaurand 1972, 81 ; Gossen 1976, 67, 82-83, 88-89 ; Wüest 1995, 308 ; Taverdet 1995, 385).

Signalons enfin la forme *poier* / *poyer* (= *poeir*) (BibleAcreN 82, BLatTresY 42, BLatTresC² 49, ManConf 178, PhNovMém 84, ChronTemplTyr 54, AssJérPhNov 111, AssJérRoi 209, AssJérJIbV 798, etc.), avec des reflets sur la conjugaison du présent et de l'imparfait de l'indicatif : *poit*, *poions*, *poiet*, *poient*, etc. (AssJerJIbA 687, BLatTresY 42, ChronTemplTyr 116, 148, etc.). La forme de l'infinitif n'est pas facile à expliquer mais on pourrait la placer en définitive

---

59 Selon Marchello-Nizia (1997, 79) la prononciation [we] dans la langue courante de Paris et des régions à l'Est et au Sud-Est de la capitale, tend à se fermer en [ɛ] à la fin du XIIIe siècle ; tandis que Lodge (2004, 64, 90-93) pense que les alternances graphiques *oi*, *ai*, *e* dans la *scripta* parisienne du XIIIe siècle renvoient à des formes hétérogènes au niveau diatopique, traces de la phase de formation du dialecte local.

60 Encore une fois, on observe, parmi les chartes, une majorité de *oi* dans Nicosie 1306_1, 1306_2, très communs aussi dans JAntRect.

61 La forme commune en ancien français est *oreison*, *oroison*, tandis que la graphie *oraison* est calquée sur *raison* (Bourciez 1967, 39).

62 En ce qui concerne *ei* > *i*, Gossen (1976, 88-89) documente la réduction de la diphtongue seulement en position protonique, devant /s/ ; *paristre* (< *pareistre*) pourrait s'expliquer par analogie sur des formes comme *paristra*, *parissant* (cette dernière a une très vaste documentation, cf. TL VII, 724 ; FEW VII, 646).

dans le cadre des fluctuations *ei* ~ *oi* ~ *e* (Melani 1994, 56 ; Roques 1995, 631 ; Minervini 2000, 27 ; Nobel 2003, 46 ; id. 2006, lxxxi ; Zinelli 2007, 42).

3.2.2.3. (o)u < o + *nasale*

Beaucoup de textes montrent l'évolution *o* > *ou* / *u* devant une nasale, en syllabe tonique et atone ; la prononciation pouvait être [õ] o [ũ].

Dans les écrits documentaires, *u* est plus fréquent que *ou* (surtout dans la région syro-palestinienne) :

Boemund, *cum*, *sunt* (Acre 1231)
plumb, *serunt*, *sunt* (Monfort ? 1239)
plumb, *sunt* (Tripoli ? 1243)
sunt, *vunt* (Nicosie 1247)
plumb, *sunt* (Tripoli ? 1248)
plumb, *serunt*, *sunt* (Acre 1252)
serunt, *sunt* (Nazareth ? 1255)
plunc, *sunt* (Acre ? 1255)
sunt (Acre 1256)
sunt (Sidon 1258)
cum, *serunt*, *sunt* (Acre 1262)
cum, *douner*, *sunt*, *unques* (Acre 1267)
orrunt, *Reymund*, *sunt*, *verrunt*, *vodrunt* (Famagouste 1294)
coumandant, *douner*, *escoumeniés*, *noumés*, *soumes* (Nicosie 1299)
volunté (Nicosie 1306_1)
coume, *coummandement*, *counestablie*, *noumés*, *soume* (Limassol 1367_1 130-132)
bezougnes, *coumense* (Limassol 1367_2 92, 101), etc.

Dans les manuscrits, la graphie *ou* s'affirme aux dépens de *u*, surtout dans les textes chypriotes :

motun, *plungé*, *sunt* (BibleAcreA 26, 85, 40)
couroune, *douner*, *envirounant* (RègleTempleB 256, 278, 294)
cumeniez (RègleHosp 52)
sunt (ContGuillTyrFl 171)
coumanda, *coume*, *doumain*, *maudirunt*, *nouma* (BibleAcreN 90, 88, 93, 14, 25)
coumuns, *coument*, *num*, *numbre* (JAntRect 162, 308, 87, 311)
Johan Goumans (AssJérLignA 59)
soumelier (ContGuillTyrFl 168)
coumandemens, *douné*, *coumenser*, *houmes*, *gloutounie* (ManConf 173, 174, 180, 183, 185)
bounace, *dounerent*, *bounes*, *noumés*, *prizounier* (PhilNovMém 168, 224, 228, 242)
boune, *coumandement*, *counestable*, *soumes* (ChronTemplTyr 206, 316, 168, 322)
volunté (AssJérJIbB 710)
coumencement, *coumun*, *houme*, *Roume* (AssJérPhNov 34, 141, 61, 193)
coumande, *coumencer*, *counoistre*, *couroune*, *proumis*, *counestable*, *recoumander*, *Mahoumet* (AssJérRoi 135-137, 154, 174, 200, 203)
coumunauté, *coumun*, *counurent*, *houmes*, *persoune* (AssJérJIbV 733, 734, 739)
houmes, *nounain*, *Thoumasse* (AssJérLignV 87, 86, 105), etc.

On remarquera l'absence ou la rareté de *ou* / *u* (< *o* + nasale) dans la plupart des manuscrits transcrits à Acre dans les dernières décennies du XIIIe siècle (RègleHosp, ContGuillTyrD, ChronTerreSainteFl, ContGuillTyrFl, AssJérJIbC, AssJérJIbA, etc.).

Ce trait est en revanche fréquent dans les inscriptions chypriotes :

Limesoun (Limassol 1361) ; *soun* (Nicosie 1390) ; *houme* (Nicosie fin XIVe s.) ; *noumoit* (Nicosie env. 1370) ;*Thoumas* (Nicosie 1363) ; *baroun* (Nicosie env. 1380) ; *masouné* (Nicosie 1370) ; *soun* (Nicosie 1390) ; *coumencé* (Famagouste 1329), etc.

La prononciation fermée de *o* nasalisé est documentée avec les graphies *ou* / *u*, dans des textes du Nord du domaine d'*oïl*, aussi bien à l'Est (picard) qu'à l'Ouest (anglo-normand) (Chaurand 1972, 78 ; Gossen 1976, 83-85 ; Marchello-Nizia 1997, 98 ; Short 2007, 58). Elle peut aussi être considérée comme un cas particulier de la tendance plus générale à l'*ouisme*, qui se répand dans le français de Paris à partir du XIIIe siècle, et en devient au XVIIe siècle un trait saillant (Lodge 2004, 94)[63]. On ne peut pas, d'autre part, écarter la possibilité d'une inflence graphique latine, dans le cas de formes comme *cum*, *plumb*, *sunt* etc.

On signale aussi quelques traces du phénomène inverse, l'ouverture /õ/ > /ã/, avec, pour conséquence, la confusion graphique entre *-on-* e *-an-* / *-en-* :

pramet (Acre 1274_3)
enorable (Acre 1262)[64]
devens (= *devons*) (Acre ? env. 1266)
hennor (Acre 1282)
volanté (Acre env. 1280)
Salamon (Limassol 1367_2 84)
ennor (RègleTempleB 269)
assencion, *felenie*, *yrant* (= *iront*) (RègleHosp 49, 539, 228)
mangonel, *Salemon* (ContGuillTyrD 64, 21)
Esperan (= *Esperon*), *monton* (= *menton*) (ChronTemplTyr 166, 136)
henorez, *Salemon* (AssJérJIbB 720), etc.

et dans les inscriptions : *enor* (Famagouste ? 1323).

La forme *Domas* pour *Damas* a une grande diffusion Outremer (Limassol 1367_1 116, ContGuillTyrD 56, AssJérJIbA 684, ChronTerreSainteFl 149, ChronTemplTyr 58, etc.), avec la variante *Doumas* (PhilNovMém 164, etc.)[65].

---

[63] Des six formes avec *ou* (< *o*) attestées dans les documents parisiens du XIIIe, deux sont suivies par une nasale (*doumage*, *noumer*) ; pour le XIVe siècle, nous avons 16 formes dont quatre avec nasale (*coument*, *doumage*, *noumer*, *Thoumas*).

[64] La variante *ennor*, *enneur* est ancienne et bien documentée en a.fr. ; on pourrait l'expliquer par la dissimilation de *o* - *o*, cf. Gdf IV, 491, IX, 764 ; TL VI, 1128-1137 ; FEW IV, 465.

[65] Ambroise (Ailes / Barber 2003 I, 36, 102, 164) et Joinville (Monfrin 1995, 218, 274, 288) utilisent seulement la forme *Damas* quand ils racontent leurs expériences en

Le développement *an* < *on* est documenté sporadiquement en picard (Gossen 1976, 90) et dans le Sud-Ouest du domaine d'oïl (Chaurand 1972, 78 ; Simoni-Aurembou 1995: 351) ; en revanche, la vélarisation de *an* – graphiquement *aun* – est une caractéristique de l'anglo-normand (Burgess 1995, 342 ; Short 2007, 43-44).

3.2.2.4. eu

On trouvre très fréquemment dans les textes d'Outremer les formes *Deu* et *leu(c)*, avec réduction ou absence de formation de la triphtongue *ieu*[66] :

Deu (Acre 1231, Nicosie 1247, Nazareth ? 1255, Acre 1262_1, Acre ? *ca.* 1266, Acre 1274_3, Acre 1275, Famagouste 1299_1, Famagouste 1299_2, BibleAcreA 8, RègleTempleB 290, RègleHosp 46, AssJérJIbC 56, ContGuillTyrD 117, BibleAcreN 10, JAntRect 171, ChronTerreSainteFl 160, ContGuillTyrFl 116, PhNovMém 210, etc.), *leu* (RègleHosp 538, RègleTempleB 296, ContGuillTyrD 22, JAntRect 171, ChronTerreSainteFl 159, AssJérPhNov 119, etc.)

leuc (Famagouste 1294, Limassol 1367_2 87, AssJérJIbC 52, ContGuillTyrD 44, BibleAcreN 7 ; ChronTerreSainteFl 149, ContGuillTyrFl 186, JAntRect 191, BLatTresY 40, BLatTresTo f. 32r, BLatTresC² 48, BoèceConsPierre 35, PhNovMém 200, ChronTemplTyr 100, AssJérJIbB 713, AssJérPhNov 44, AssJérJIbV 734, AssJérRoi 174, etc.)

on peut ajouter la variante *luec* (Tripoli ? 1248, Acre ? 1255, Nicosie 1306_1, ContGuillTyrD 44, BLatTresY40, BLatTresC² 48, etc.).

On remarquera cependant que certains textes comme AssJérJIbA, AssJérJIbB, ManConf, ChronTemplTyr, ou les documents de Nicosie de 1306, présentent seulement la forme *Dieu*.

Ce phénomène est peu documenté dans les inscriptions : rares sont les cas de *Deu* (Paphos 1307, Nicosie 1323), *Deus* (Nicosie XIVe siècle), la forme *Des* (Nicosie 1304, 1313 ?, 1324, 1326 ?, 1327, etc.) est plus fréquente, on trouve

---

Orient, mais ils écrivent – et ils sont copiés – *de ça la mer* ; nous trouvons *Domas* et *Doumas* dans la *Via ad Terram Sanctam* (Paviot 2008, 178). Le nom arabe classique de la ville est *Dimašq*, mais en arabe syrien, elle est appelée communément *al-Šām* (c'est-à-dire avec le nom de la région).

66 Dans le cas de *Deu*, on peut aussi bien penser à la réduction de la triphtongue *ieu* qu'à l'absence de formation de la diphtongue *ie* < lat. Ĕ, par influence de la forme latine. Dans le cas de *leu*, on aurait une réduction à partir de *lieu* (< lat. LŎCU(M) avec la formation d'une triphtongue **ueu* et dissimilation successive du premier élément) ou directement de **lueu* ; même opération dans *gieu*, passé ensuite à *jeu*, où le premier élément de la triphtongue est absorbé par la consonne palatale (Bourciez 1967, 86 ; Zink 1986, 145-146). Le cas est différent pour *leuc*, qui montre la conservation de la consonne et la chute de la voyelle finale ; on peut éventuellement penser à l'attraction exercée par la forme *leu* sur une forme *luec* originelle (où *ue* est le résultat régulier de la diphtongaison de lat. Ŏ), ou à une analogie avec *feuc* et *jeuc*.

une forme isolée de *Diu* (Famagouste 1310), tandis que la forme dominante est *Dieu* (Acre 1290, Nicosie 1327, 1345, 1348, 1356, 1363, 1369, 1373, 1377, 1383, 1390, Limassol ? 1361, Paphos 1312, Famagouste 1363, Antalya 1361, Rhodes 1330, 1334, etc.), *Dieus* (Nicosie 1323, 1327, 1331, 1343, 1353, 1367, 1373, Famagouste 1332, 1346, Kerynia 1363 ?, etc.). Il n'y a pas de cas de *lieu / leu(c)*.

Les formes *Deu* et *leu* sont documentées dans différentes variétés d'a.fr., en particulier en anglo-normand et en picard (où la réduction la plus fréquente est *Diu*, *liu*) ; elles sont utilisées aussi par des écrivains avec une faible coloration dialectale comme Chrétiens de Troyes. *Deu* est aussi une forme prov. La forme *Dé(s)* est très fréquente dans les *scriptae* occidentales (tourangeau, orléanais, poitevin) (Gossen 1976, 55-58, 77-80 ; Burgess 1995, 341 ; Gauthier 1995, 369 ; Simoni-Aurembou 1995, 348 , Wüest 1995, 307 ; Short 2007, 91-92 ; FEW III, 57, V, 391-392; Gdf II, 711, IV, 777, IX, 379, X, 81 ; TL II, 1915-19120, V, 419-431). Pour la conservation de *-c* cf. § 3.2.2.18.

3.2.2.5. a ~ ai ~ e

On observe dans les textes d'Outremer différents cas d'hésitation entre *a* ~ *ai* ~ *e*. Signalons en premier lieu la confusion, dans les terminaisons verbales, entre la 1e et la 3e pers. sing.:

creistra, *donra*, *enfuira*, *laira*, *paistra* (1e sing.), *maudirai*, *parlerai* (3e sing.) (BibleAcreN 19, 20, 10, 69, 57, 30, 68) ; *feray* (3e sing.), *laira* (1e sing.) (ChronTemplTyr 248, 66) ; *a* (1e sing.) (ManConf 181) ; *ai*, *donrai*, *ferai* (3e sing.) (AssJérRoi 154, 149), etc., auxquelles on peut ajouter *mangerais* (= *mangeras*) (ManConf 185).

Un seul cas dans les inscriptions :

trespassai (3e sing.) (Nicosie 1370 ?).

On rencontre d'autres cas d'incertitude en syllabe tonique :

vicares (Limassol 1367_1 124)
semane (RègleHosp 24)
pas (= *paix*) (BoèceConsPierre 55)
bais (= *bas*) (ChronTemplTyr 78)
mauvas (AssJérJIbB 713), etc.

et surtout en syllabe prétonique (où la confusion est plus souvent *a* ~ *e*):

aloignié (Acre 1256)
checune (Acre 1267)
Catheloigne (Limassol 1367_1 126)
Haississins (ChronTerreSainteFl 150)
avesque, *astable* (Limassol 1367_1 114, 117)
sazon (Limassol 1367_2 104)
Belian (= *Balian*), *Escalone* (AssJérJIbC 619, 603)
Bellian (AssJérLignA 65)

catelan, *Elemaigne*, *jalousie* (ChronTemplTyr 116, 188, 84)
plazanse, *traivailler* (ManConf 176, 182), etc.

Dans les inscriptions, on trouve la forme :

samadi (Tyr 1266, Nicosie ? 1308, Nicosie 1371, etc.).

La prononciation en a.fr. de *ai* semble avoir été, au début du XIIe siècle, [εj], qui est devenu ensuite [ε], en syllabe tonique avant que en syllabe atone (Bourciez 1967, 59 ; Zink 1986, 133). Des réductions de *ai* > *a* (attestées aussi par les rimes) sont documentées très tôt en anglo-normand et en picard, et ne sont pas rares par la suite dans des textes de l'Est du domaine d'*oïl* (Lorraine et Bourgogne) (Gossen 1976, 52-53 ; Burgess 1995, 340 ; Taverdet 1995, 379-380, 385 ; Marchello-Nizia 1997, 88-89 ; Short 2007, 75). D'autres cas d'hésitations entre *e* ~ *a* – quand ils ne sont pas directement liés au phénomène précédent – semblent dus à la présence de consonnes comme /s/, /l/, /n/, /ʒ/, e, surtout, /r/ (cf. *infra*), ou au changement de préfixe.

3.2.2.6. er ~ ar

En syllabe atone, on trouve la tendance à l'aboutissement *-er-* > *-ar-*, avec des cas inverses que l'on peut attribuer à hypercorrection :

herdi (RègleTempleB 306)
sarmon (JAntRect 217)
Bertholomei[67], *sarmon* (RègleHosp36, 32)
carelle (= *querelle*) (AssJérJIbA 632)
sarché, *sarmons* (ManConf 182, 174)
carelle, *parlat* (= *prélat*), *tarasse* (ChronTemplTyr 66, 142, 116)
pardue, *parillouses* (AssJérPhNov 53, 61)
barbis (= *brébis*), *sarure* (Limassol 1367_1 124, 133)
tanarie, *tarasse* (Limassol 1367_2 78, 109)
Serasins (AssJérRoi 203)
quarele (AssJérJIbB 738)
Bertheleme (AssJérLignA 75), etc.[68]

La forme *Barut(h)* (AssJérJIbC 619, ChronTerreSainteFl 151, AssJér LignA 62, PhilNovMém 150, ChronTemplTyr 84, AssJérPhNov 122, etc.), documentée aussi dans les inscriptions chypriotes (Nicosie 1312, 1330, etc.), comme dans la légende de la monnaie de cuivre frappée par Jean d'Ibelin (*ca.* 1220-1225), « de Baruth » (Edbury 1980, 64), rentre dans cette catégorie. Le

[67] La forme de l'anthroponyme avec *-er-* est plutôt fréquente : Lodge (2004, 95) trouve 24 cas de *Berthelemi* dans les documents parisiens du XIVe siècle, contre un seul de *Barthelemi*.

[68] La forme *lerme* (BibleAcreN 47, ConsBoècePierre 55, etc.) alterne en a.fr. avec l'étymologique *lairme* (< lat. LACRĬMA) et avec *larme*, qui finira par s'affirmer (Bourciez 1967, 67, 142 ; FEW V, 118-122).

toponyme adapte la forme arabe classique *Bayrūt*, dont la diphtongue était vraisemblablement prononcée dans les variétés locales comme [e], [ɛ] ou [ɛj], [aj] (Durand 1995, 75-76 ; Behnstedt 2008, 157-158) ; il faut également prendre en considération l'influence de la forme latine *Berytus*.

La forme *Ermenie* / *Hermenie* (lat. *Armenia*, gr. Ἀρμενία) – utilisée couramment en a.fr., avec le derivé *(h)ermin* "arménien" (Gdf III, 326 ; TL III, 760-761 ; FEW I, 141-142, XXV 274-279) – est bien documentée Outremer (Acre 1275, ContGuillTyrD 171, ChronTerreSainteFl 150, ChronTemplTyr 142, AssJérLignV 95, etc.). Dans ce cas, l'évolution *ar-* > *er-* semble dû à une assimilation régressive – alors que pour *(h)ermin*, on peut aussi penser à l'attraction de formes comme *(h)ermi* "désert", *(h)ermine* "terre inculte", etc.

La confusion entre *er* ~ *ar* préconsonantiques, due au départ à l'ouverture /ɛ/ > /a/ conditionnée par /r/, est fréquente dans différents dialectes de l'a.fr. (picard, anglo-normand, orléanais, tourangeau, bourguignon, etc.) et elle s'affirme à partir du XIVe siècle dans la région de Paris, dont elle devient un trait caractéristique (Bourciez 1967, 58, 67 ; Gossen 1976: 50-51; Simoni-Aurembou 1995, 350, 352-353, 355 ; Taverdet 1995, 376 ; Marchello-Nizia 1997, 90 ; Lodge 2005, 95-96, 133 ; Short 2007, 51). La documentation médiévale offre aussi des cas d'hésitations en syllabe libre, par ex. *Tarouenne* (pour *Therouanne*) à Paris, *desarité* en Bourgogne, etc. (Lodge 2005, 95 ; Taverdet 1995, 376), analogues à nos *carelle*, *tarasse*, etc.

3.2.2.7. -aigne, -eigne

Il n'est pas rare de trouver dans la *scripta* d'Outremer, *-aigne* / *-eigne* pour *-agne* :

Champaigne (Nicosie 1247)
montaignes (Sidon 1258)
montaignes (Monpèlerin 1259)
conpaignons (Acre 1262)
montaigne (Acre 1269)
monteingnes (Acre 1274_3)
montaigne (ContGuillTyrFl 164)
montaigne (BibleAcreN 22)
Alemaigne, *Bertaigne* (= *Bretagne*) (ChronTerreSainteFl 149, 160)
Champaigne (AssJérJIbC 81)
ataignent (AssJérJIbA 642)
Espaigne, *compaigne*, *engaigne* (PhNovMém 112, qui riment avec *enseigne*, *faigne*)
acompaigner, *Alemaigne*, *montaignes* (ChronTemplTyr 180, 102, 52)
compaignie (AssJérRoi 206), etc.

L'aboutissement *-aigne*, *-eigne* < lat. -ANEA(M), commun aux provinces de l'Est, est attesté aussi au Centre du domaine d'*oïl*, où, toutefois, il ne s'af-

firme pas (Bourciez 1967, 65 ; Marchello-Nizia 1997, 92 ; Taverdet 1995, 384). Il est possible que, dans ce cas, il ne soit qu'un signe graphique pour indiquer la palatalisation de la nasale (Taverdet 1995, 375).

3.2.2.8. u < ui

La réduction de la diphtongue *ui* > *u*, en position tonique et atone, est documentée sporadiquement dans les textes d'Outremer, aussi bien en terre ferme qu'à Chypre :

jullet (Nazareth ? 1255)
outovre (Acre 1282)[69]
curasses (Limassol 1367_1 111)
cullier, *hutovre*, *jugnet*, *nut* (Limassol 1367_2 97, 96, 99, 103)
condure (ContGuillTyrD 57)
destrurent (ChronTerreSainteFl 151)
destruseor (BrunLatTresY 25)
cudé, *sus* (= *suis*) (ManConf 175)
jung (ConsBoècePierre 51, 46)
bescut (PhilNovMém 110)
brut, *condure*, *curasses*, *cusse*, *nut*, *pus* (ChronTemplTyr 218, 110, 296, 78, 100, 164) ; *conduze*, *jugn* (AssJérJIbV 786, 797), etc.

Elle n'est pas rare dans les inscriptions :

jungnet (Acre env. 1265) ; *juns* (Paphos 1307) ; *jun* (Nicosie 1322); *hutouvre* (Nicosie ? 1304) ; *outhouvre* (Nicosie 1331) ; *jung* (Nicosie 1318) ; *jugnet* (Nicosie 1370 ?) ; *jun* (Nicosie 1390) ; *juniet* (Nicosie 1392) ; *jullet* (Paphos ? 1300) ; *jugniet* (Famagouste 1348) ; *jun* (Rhodes env. 1365) ; *hutobre* (Rhodes 1334), etc.

Le phénomène est bien documenté en bourguignon et en picard (où le résultat est prononcé [y]), avec quelques reflets dans la langue commune ; il y a un phénomène analogue, à partir du XIIe siècle, en anglo-normand, où la prononciation était [u] (Pope 1952, 194, 491 ; Taverdet 1995, 376 ; Wüest 1995, 308 ; Marchello-Nizia 1997, 86 ; Short 2007, 83). La fréquence du phénomène à Chypre – notamment dans des textes écrits par des grécophones (comme Limassol 1367_2) – est probablement due à l'interférence avec le grec, qui tend à la réduction des diphtongues (Baglioni 2004, 268-269 ; Davy / Panayotou 2004)[70]. Les cas de monophtongaison que l'on rencontre dans les *Estoires de*

[69] Il s'agit de la réduction de la diphtongue *ui-*, *oi-* (< lat. -KT-), présente dans les formes d'a.fr. *(h)uitovre*, *oitovre*, etc.; des formes avec *-ct-* étymologique sont documentées à partir du début du XIIIe siècle : *octobre*, *octovre*, *octouvre*, etc. (FEW VII, 308).

[70] Le développement /yi/ > /y/ commence déjà en grec classique, au moins dans les registres les plus populaires ; le passage /y/ > /i/ se produit, dans la plupart des dialectes grecs, entre le Xe-XIe siècle (Browning 1983, 25 ; Horrocks 1997, 104, 205). La forme chypriote médiévale κουράσα (< fr. *cu(i)rasse*) montre, non seulement la réduction de la diphtongue, mais aussi l'adaptation /y/ > /u/, commune dans la documentation locale (Davy / Panayotou 2004, 116).

Venise, peuvent être attribuées en partie (*condure*, *destrut*) à des interférences avec le vénitien de l'auteur, en partie (*cudoit*, *cudoient*) au phénomène français décrit ici (Limentani 1972, cciii-cciv).

3.2.2.9. a < au

On trouve quelques cas de réduction – ou peut-être d'absence de formation – de la diphtongue *au* (< lat. AL), dans des textes surtout d'origine chypriote :

acun (Famagouste 1294) ; *janes*, *saver* (= *sauver*) (BLatTrésY 40) ; *mavais* (Cons BoècePierre 68) ; *amones* (PhilNovMém 90) ; *acuns*, *amonier*, *mavais*, *saver* (ChronTemplTyr 284, 142, 66, 258) ; *acun*, *mavais*, *ribad* (ManConf 178, 175, 185) ; *chevachee*, *Guillame* (AssJérLignV 94, 113)

avec des reflets également dans les inscriptions :

Guillame (Kiti [Larnaca] 1304) ; *Arnat* (Nicosie 1397), etc.

L'aboutissement lat. AL > a.fr. *a* – par effacement de /l/ préconsonantique ou par l'intermédiaire d'une diphtongue /aw/ qui s'est ensuite monophtonguée – est bien documenté dans la France orientale (en Wallonie et Lorraine) et en anglo-normand, notamment devant une consonne labiale (Burgess 1995, 340 ; Taverdet 1995, 377, 379 ; Pfister 2002, 28-29 ; Short 2007, 102).

3.2.2.10. -er < *lat. -ARIU(M)*

On trouve quelques cas de *-er* – au lieu du plus commun *-ier* – dans les évolutions du suffixe lat. -ARIU(M) :

fevrer (Tripoli ? 1248) ; *tresorer* (Acre 1267) ; *cordouaner*, *draper* (BrunLatTresY 39) ; *tresorer* (Famagouste 1299_1, 1299_2) ; *chandeler*, *deler*, *gregner* (= *grenier*), *trezorer* (Limassol 1367_2 100, 96, 94, 97), etc.

L'évolution du suffixe lat. -ARIU(M) > *-eir* > *-er* est un trait poitevin et bourguignon occidental (Gauthier 1995, 370 ; Taverdet 1995, 380, 386 ; Pfister 2002, 51, 53). On peut aussi penser – au moins dans le cas de Limassol 1367_2 et peut-être aussi de BrunLatTresY – à une interférence avec le résultat vénitien *-er*, responsable de formes comme *canceler*, *consil(l)er*, *mariners*, dans les *Estoires de Venise* de Martin da Canal (Limentani 1972, cxvii-cxviii).

3.2.2.11. ei < *lat. Á*

L'aboutissement *ei* < *e* < lat. Á en syllabe ouverte apparaît dans quelques textes d'Outremer :

nomeie (= *nomée*) (Monfort ? 1239) ; *alumei*, *freyre*, *lettrei*, *poestei*, *salei*, *usei* (RègleHosp 34, 537, 540, 546, 28, 187) ; *achateis* (BibleAcreN 82) ; *parenteis* (AssJérJIbA 687) ; *enterey* (= *enterré*), *ney* (ChronTemplTyr 164, 104) ; *nomeiz*, *teil* (AssJérPhNov 180, 188), etc.

Ce phénomène est bien documenté dans les régions du Nord-Est et de l'Est (picardie Orientale, Wallonie, Champagne, Lorraine, Bourgogne Orientale, Franche Comté), mais aussi en Normandie (Gossen 1976, 47-49 ; Zink 1986, 196 ; Boutier 1995, 294 ; Goebl 1995, 330 ; Taverdet 1995, 381-386 ; Marchello-Nizia 1997, 76 ; Pfister 2002, 20-21, 40, 42, 48-49 ; Glessgen 2008, 473-477). L'interprétation de la graphie *ei* est controversée : il pourrait en effet s'agir aussi bien de la transcription de /e/ que de celle d'une diphtongue /ej/. Dans les textes d'Outremer, où le résultat *e* < *ei* (< lat. Ē) est très fréquent, il est possible que les rares cas de *ei* < *e* (< lat. A) soient à considérer comme des graphies inverses (Nobel 2003, 46)[71].

3.2.2.12. Ø < e-

On observe quelques cas d'absence de la voyelle prothétique devant /s/ préconsonantique dans des textes chypriotes :

splage, *stroit* (ChronTemplTyr 218, 254); *sperance*, *spouze*, *sternous* (ManConf 174, 185); *stache*, *stimasion* (Limassol 1367_2 98, 85), etc.

On peut ajouter à ces formes celles qui ont une aphérèse de la voyelle initiale :

beille (= *abeille*), *lyance* (= *alliance*) (ConsBoècePierre 63, 59) ; *battre* (= *abattre*), *sample*, *tendre* (= *attendre*), *vesque* (ChronTemplTyr 236, 186, 174, 56) ; *cheté*, *mertume* (ManConf 183, 178) ; *chaper* (= *eschaper*) (AssJérRoi 201), etc.

L'absence de la voyelle prothétique est une caractéristique du wallon et de l'anglo-normand ; ce dernier montre une certaine préférence pour les formes aphérétiques, due à l'instabilité de la syllabe initiale (Gossen 1976, 106 ; Boutier 1995, 294 ; Pfister 2002, 32-33 ; Short 2007, 97, 121). Une influence de l'italien – ou du vénitien – est aussi possible au moins dans les cas de coïncidence entre formes françaises et formes italiennes sans prothèse vocalique (*sperance*, *spouse*, *splage*, etc.)[72].

3.2.2.13. s ~ c ~ ss ~ z ~ h

Les nombreuses oscillations graphiques dans le secteur des sifflantes rencontrées dans les textes d'Outremer (§ 3.2.1.2.) démontrent l'affaiblissement ou la perte aussi bien de l'articulation affriquée (/ts/ > /s/, /dz/ > /z/), que de la corrélation de sonorités (/ts/ : /dz/, /s/ : /z/) : *chanselier*, *ciecle*, *maizon*, *ausi*, *raisson*, etc. La graphie *h* (§ 3.2.1.1.) suggère, en outre, la spirantisation de /z/ en position implosive – quand suivent /l/, /m/, /n/, /d /: *ihle*, *karehme*, *mahnee*,

[71] Avec l'exception, probablement, de RègleHosp, dont le copiste semblerait originaire de la France Orientale (cf. § 3.2.2.14.).

[72] On trouve *splaje* dans les *Estoire de Venise*, avec *scarlate*, *spee*, etc. (Limentani 1972, 172, 286, 300, 260). Il s'agit d'un italianisme.

dehdure, etc. Quelques cas de chute de /s/ et /z/ – souvent dans les mêmes textes qui présentent la graphie *h* – devant une nasale ou une occlusive sourde :

aumones, *chatiau(s)*, *chacun(e)*, *checune*, *dimes* (Acre 1267); *meimes*, *meinee* (RègleTempleB 275, 270) ; *aumone*, *cet* (RègleHosp 545, 51) ; *meimes* (Nicosie 1306) ; *meymes*, *requater* (ManConf 180, 181) ; *ynelté* (ConsBoècePierre 61) ; *blame* (PhNovMém 152) ; *amonier*, *painime* (ChronTemplTyr 142, 88), etc.

Dans les épitaphes, la forme *git* pour *gist* n'est pas rare (Rhodes 1334, *ca.* 1365, Nicosie 1348, 1390, 1397, Limassol 1361, etc.) ; signalons encore les formes *trepas(s)a* (Acre 1257, Acre 1275, Limassol ? 1294, Paphos XIVe siècle) ; *notre* (Acre 1278) ; *cet*, *Crit* (Famagouste ? 1323).

Les graphies hypercorrectes reflètent les incertitudes des copistes :

lestres, *profist* (Acre 1267) ; *chapistre* (RègleHosp541) ; *fust* (= *fut*) (BibleAcreN 5) ; *ydolastres* (ChronTemplTyr 28), etc.

La chute de *-s*, *-z* est plus rare en position finale du mot : *le sarrasins* (Acre 1267)*as chevalier* (ContGuillTyrD 22) ; *cele cités*, *le paroles*, *toute les riens* (BibleAcreN 21, 93, 1) ; *mandon* (RègleHosp 66) ; *biau juaus* (ContGuillTyrFl 152) ; *le galees*, *gens morte* (PhilNovMém 80, 116) ; *ché*, *fortes cité*, *biau enfans*, *ver* (ChronTemplTyr 322, 224, 164, 66) ; *les arme*, *ché* (Limassol 1367$_1$ 114, 131), etc., avec quelques graphie hypercorrectes : *reviendrais* (= *reviendrai*) (ContGTyrD 152) – où il pourrait s'agir d'une confusion de terminaisons – ; *une letres* (ChronTemplTyr 192) ; et, dans une épitaphe, *juns* (Paphos 1307).

La réduction de l'articulation affriquée dentale en fricative est précoce en picard et anglo-normand, et se répand à partir de la fin du XIIe siècle dans tout le domaine d'*oïl* ; on considère le processus achevé à la fin du XIIIe. Pour la confusion entre sifflantes sourdes et sonores, la documentation picarde et anglo-normande précède celle des autres régions du Nord, où le phénomène connaît cependant une certaine expansion au XIIIe et surtout au XIVe siècle, bien témoignée par les rimes (Bourciez 1967, 128 ; Chaurand 1971, 91 ; Gossen 1976, 94-95, 107 ; Zink 1986, 128 ; Gsell 1995, 277 ; Marchello-Nizia 1997, 113-114 ; Short 2007, 105, 112-113).

La situation des sifflantes implosives en a.fr. est complexe : la documentation anglo-normande montre la coexistence de prononciations différentes pour les mêmes groupes consonantiques avec conservation, spirantisation, vocalisation ou chute de /s/ (Pope 1952, 151-152 ; Bourciez 1967, 162-163 ; Marchello Nizia 1997, 104-105, et surtout Short 2007, 105-106). Des graphies comme *ihle*, *blahmeir*, *ehmaier*, *ahnesse*, *mahnie*, dans des textes wallons du XIIIe siècle témoignent l'existence d'une prononciation spirantisée devant une consonne liquide et nasale, qu'on retrouve partiellement dans les parlers

modernes[73]. Les graphies des textes français d'Outremer suggèrent une prononciation analogue (avec un seul cas de *-hd-* < *-sd-*), qui alternent, comme nous l'avons dit, avec des graphies avec conservation et, plus rarement, avec effacement de /s/ ; c'est ce que confirme la forme *lahene* (= *l'ahne*, *l'asne*) dans le glossaire arabe-français en caractères coptes d'origine médiévale (Aslanov 2006, 46).

On a des traces de l'effacement de /s/ en position finale de mot en anglo-normand dès le XIIe siècle, en français continental au XIIIe et plus fréquemment au XIVe siècle (Bourciez 1967, 164-165 ; Marchello-Nizia 1997, 197 ; Short 2007, 107).

3.2.2.14. -l'r-, -m'l-, -n'r-

Dans un important groupe de textes, on observe l'absence de la consonne de transition *-d-*, *-b-* dans les groupes consonantiques secondaires *-l'r-*, *-m'l-*, *-n'r-* ; on trouve ce phénomène en particulier dans les formes du futur et du conditionnel.

Dans les écrits documentaires, nous trouvons :

humle (Acre 1252) ; *humle* (Acre ? *ca.* 1266) ; *tenrés* (Nazareth ? 1255) ; *volreient* (Acre ? 1255) ; *assemle*, *semlan*, *semleroit* (Acre 1275) ; *venra* (Acre 1281) ; *assemlés* (Nicosie 1306), etc.

Dans les manuscrits :

venront (BibleAcreA 93)
tenra, *venredi* (RègleTempleB 255, 260)
tenra, *venra*, *venront*, *venredi* (RègleHospStat 228, 539, 45, 46)
tenra, *venroient* (AssJerJIbC 578, 55)
tenreit, *venredi*, *venra* (ContGuillTyrD 64, 33, 35)
tenront, *venrai*, *venroient* (BibleAcreN 104, 93)
apertenra, *humle*, *venra*, *vorent* (< *volrent*) (JAntRect 126, 96, 106)
venra (AssJerJIbA 646)
assenler (ConsBoècePierre 40)
devenra, *venroit*, *vorra* (< *volra*) (PhilNovMém 142, 212, 110)
teroit, *venreent*, *veredy* (ChronTemplTyr 68, 98, 226)
tenreit (AssJérPhNov 188)
tenra, *vera* (< *venra*) (AssJérRoi 142, 154)
venra, *veront* (< *venront*) (AssJerJIbV 734, 796)
verredi (AssJerLignV 85), etc.[74]

[73] Le wallon moderne conserve en général /s/ et /z/ implosives (*spène*, *fistou*, *hizdeus*, etc.), tandis que le liégeois développe dans certains cas /h/, par ex. *houter* (< *(e) scouter*), *îhe* (< *isle*) ; pour *agne*, on peut penser à l'évolution **ayne* < *ahne* < *asne* (Remacle 1944, 89-90 ; Boutier 1995, 294).

[74] Dans ces mêmes textes, on observe dans les formes verbales du futur des cas de syncope vocalique qui ont comme résultat le groupe consonantique /nr/: *donra*

Quelques cas dans les inscriptions :

venra (Famagouste ? 1323) ; *verredi* (Nicosie 1369) ; *veredi* (Nicosie 1390), etc.

L'absence d'une consonne intercalaire dans les groupes *-l'r-*, *-m'l-*, *-n'r-*, avec une éventuelle assimilation du premier élément, est un trait typique des dialectes du Nord-Est (picard, wallon, lorrain, bourguignon, comtois) et de la Champagne (Gossen 1976, 116-119 ; Dees 1980, 255, 266 ; Boutier 1995, 293 ; Wüest 1995, 305 ; Taverdet 1995, 378, 383-385, 387 ; Pfister 2002, 23-24, 58 ; Lodge 2004, 59-60).

3.2.2.15. Ø < -r-

On trouve quelques cas sporadiques de simplification des groupes consonantiques avec /r/:

mecredi (Acre 1274_1) ; *mecredi*, *orde* (RègleTempleB 270, 248) ; *diaque*, *mecredi* (RègleHosp 538, 30) ; *Betran* (AssJérLignA 68) ; *mecredi* (ChronTerreSainteFl 159) ; *avote*, *Betran*, *mecredy* (ChronTemplTyr 56, 76, 214) ; *diaques*, *fever* (= *fevrier*) (Limassol 1367_2 93, 94) ; *Bernat*, *Betran* (AssJérLignV 125, 112), etc.

Dans les inscriptions chypriotes, nous trouvons

diaque (Nicosie 1390) ; *mecredi(e)* (Famagouste 1343, Nicosie 1348; Nicosie 1390, etc.).

La dissimilation de /r/ en groupes consonantiques est bien documentée en a.fr. (en particulier en picard) et en m.fr., surtout dans la forme *mecredi* (Bourciez 1967, 183 ; Gossen 1976, 113 ; Marchello-Nizia 1997, 106 ; Gdf II, 707, IX, 376, X, 142 ; TL IV, 1504-1505; FEW III, 66). La forme *diaque*, particulièrement répandue à Chypre, semblerait influencée par le grec méd. διάκος, qui a aussi laissé des traces dans les documents italiens de l'île (Baglioni 2006, 241).

Au contraire, /r/ est le résultat de la dissimilation du groupe *-n'm-* dans le forme *arme* (Tripoli ? 1248, Famagouste 1294, Nicosie 1306_2, RègleTempleB 256, RègleHosp 545, BibleAcreN 54, JAntRect 143, ContGuillTyrFl 116, ConsBoècePierre 36, ChronTemplTyr 98, ManConf 174, etc.), nettement préférée Outremer à la variante *ame* (ContGuillTyrD 81). Cette préférence est confirmée par les inscriptions, où, face aux rares cas de *am(m)e* (Tyr 1266, Acre 1290, Nicosie *ca.* 1370, Nicosie fin XIVe siècle), on trouve plusieurs dizaines de *arme* (Acre 1275, Paphos ? 1297, Paphos ? 1300, Nicosie 1303,

(BibleAcreA 20) ; *donra* (RègleTempleB 267); *amenront*, *donront* (RègleHosp 227, 369) ; *donra* (AssJerJIbC 61) ; *donrés*, *donroit* (ContGuillTyrD 23, 43) ; *donrai*, *menras* (BibleAcreN 102, 86) ; *amenrons*, *donrons* (JAntRect 126, 153) ; *donreit*, *menra* (AssJerJIbA 658, 646) ; *pardonrés* (ConsBoècePierre 39) ; *donra*, *menra* (AssJerJIbV 796), etc. À remarquer, la réduction /ndr/ > /nr/ en *prenre* (BibleAcreA 38), *defenrons* (PhilNovMém 128).

Nicosie 1327, Famagouste 1340, Nicosie 1348, Famagouste 1363, Nicosie 1373, Nicosie 1397, etc.). Les deux variantes avec dissimilation et avec assimilation régressive coexistent dans le français métropolitain – avec d'autres formes non documentées Outremer (*anme*, *alme*, *aume*) – jusqu'au XVe siècle, quand s'affirme *âme*, favorisé peut-être par l'homonymie de *arme* (< lat. ANIMA) avec *arme* (< lat. ARMA). Le type avec *-rm-* est bien documenté aussi dans la zone occitane où il survit marginalement encore aujourd'hui (FEW XXIV, 581, 586-587).

Signalons enfin quelques cas d'assibilation de /r/ intervocalique : *Tozon* (= *Toron*) (Acre 1256) ; *faise* (= *faire*) dans une inscription chypriote (Nicosie 1370) ; inversement, il y a rhotacisme dans *arseverque* (ChronTemplTyr 266). Il s'agit d'un phénomène bien attesté dans la *scripta* languedocienne (Glessgen 1995, 429 ; Wüest 1995b, 445 ; Pfister 2002, 73-74) ; commun aussi, à la fin du Moyen-Âge, dans les provinces du centre du domaine d'oïl (Bérry, Orléanais), il s'étend jusqu'à Paris dont il devient un trait typique au XVIe siècle (Bourciez 1967, 181-182 ; Marchello-Nizia 1997, 106-107 ; Lodge 2004, 131).

3.2.2.16. Ø < -l-, -l

On trouve occasionnellement des traces d'effacement de /l/ implosif :

bais (= *bails*) (Nazareth ? 1255) ; *les ques* (Acre *ca.* 1280) ; *Sepoucre* (Limassol 1367_2 81) ; *des ques* (AssJerJIbC 53) ; *ostés*, *qués* (BibleAcreN 76, 71) ; *camés*, *provensas* (ChronTemplTyr 202, 328), etc.

En position finale, la chute est fréquente dans les formes

qui / *quy* (= *qu'il*) (ContGuillTyrD 18, BibleAcreN 64, ContGuillTyrFl 178, PhilNovMém 72, ChronTemplTyr 94, AssJerRoi 155, etc.) et *Raou* (AssJérJIbA 666, AssJerLignA 74, ChronTerreSainteFl 15, AssJérPhNov 120 ; AssJerJIbV 810, etc.).

L'effacement de /l/ implosif et final est fréquent au XIVe siècle, notamment dans les régions orientales du domaine d'oïl (Gossen 1976, 52 ; Taverdet 1995, 377, 381-383 ; Marchello-Nizia 1997, 105, 108 ; Buridant 2000, 419 ; Pfister 2002, 28-29).

Pour *a* comme résultat de lat. AL- cf. § 3.2.2.9. Pour la vocalisation de /l/ final de mot cf. § 3.2.3.1.

3.2.2.17. ign < n

On observe, dans quelques textes chypriotes, la tendance à la palatalisation de /n/ en présence d'une voyelle antérieure :

Anthoigne, *laigne* (= *laine*) (Limassol 1367_1 129, 124) ; *gregner* (= *grenier*) (Limassol 1367_2 90) ; *Antoigne*, *chevetaigne*, *fontaigne* (ChronTemplTyr 280, 286) ; *fontaygne* (ManConf 178) ; *plaigniere* (= *plénière*) (AssJerJIbV 789), etc.

3.2.2.18. -c

On conserve souvent, dans les textes d'Outremer, la conservation de /k/ final dans les mots *leuc*, *feuc*, *jeuc*, mais avec des fréquences différentes. La forme *leuc* – comme nous l'avons dit – est extrêmement commune (Famagouste 1294, Limassol 1367_2 87, AssJérJIbC 52, ContGuillTyrD 44, BibleAcreN 7, ChronTerreSainteFl 149, ContGuillTyrFl 186, JAntRect 191, BLatTresY 40, BLatTresTo f. 32r, BLatTresC² 48, BoèceConsPierre 35, PhNovMém 200, ChronTemplTyr 100, AssJérJIbB 713, AssJérJIbB 734, AssJérRoi 174, etc.) ; la variante *luec* est moins fréquente (Tripoli ? 1248, Acre ? 1255, Nicosie 1306_1, ContGuillTyrD 90, BLatTresY 40, BLatTresC² 48, etc.). On trouve plus rarement *feuc* / *fuec* (BibleAcreN 25, ConsBoècePierre 48, 55, ChronTerre-SainteFl 160, BLatTresY 40, BLatTresTo f. 110v, BLatTresC² 48, ChronTemplTyr 158, ManConf 173, Limassol 1367_1 113, Limassol 1367_2 97, etc.) et *jeuc* / *juec* (BLatTresY 40, BLatTresTo f. 170v, BLatTresC² 48, ManConf 183, etc.).

Il s'agit probablement de formes de provenance méridionale : en a.prov. *loc*, *foc*, *joc*, sont attestés, avec des variantes diphtonguées (*luac*, *fuoc*, *juec*, etc.), conservées aussi dans les dialectes modernes ; on trouve des attestations occasionnelles en zone poitevine et franco-provençale, comme dans quelques textes littéraires de provenance septentrionale (Gauthier 1995, 369 ; FEW III, 651-651, V, 42, 391-392 ; Gdf II, 711, IV, 777, 645-647, IX, 379, X, 41-42, 81 ; TL II, 1915-1920, III, 1784-1791, V, 419-431 ; Rayn. III, 345, 548, IV, 87-89).

On peut envisager également une influence des dialectes italiens utilisés dans l'Orient latin.

On signale, au contraire, l'effacement de /k/ final dans la forme *avé* (Règle-TempleB 304, AssJérJIbC 224, ChronTempl Tyr 170, ManConf 174, AssJér-LignV 101, Limassol 1367_1 128, Limassol 1367_2 87, etc.), documentée aussi dans les inscriptions (Famagouste 1311), avec la variante *aveu* (BibleAcreN 119).

3.2.2.19. méthathèse

On observe quelques cas de métathèse :

porfit (Acre ? env. 1266)
porfit (Acre 1274_1)
guernier (= *grenier*) (Limassol 1367_1 128)
esturment (= *instrument*), *fourment* (Limassol 1367_2 101, 89)
trucoples (= *turcoples*), *trucoplier* (RègleTempleB 100)
souspesseneus (= *soupçonneuse*) (RègleHosp 48)
Bertaigne (ChronTerreSainteFl 160)
hoursemins (= *corasmiens*), *perlat*, *propris* (= *porpris*) (ChronTemplTyr 56, 306, 222)
perlas, *prochaser* (= *porchasser*) (ManConf 174, 186)

trucoples (AssJerRoi 158)
perlas, *porchaine*, *tricopli(e)r* (AssJérJIbV 734, 796)
cressenyaus (Limassol 1367_1 125)[75], etc.

Pour *Tartas* (Acri 1282), on peut aussi bien penser à une métathèse de *Tatars* – forme bien documentée Outremer (Acre 1275, ChronTerreSainteFl 155, ChronTemplTyr 80, etc.) – qu'à une dissimilation à partir de *Tartars* (déformation de l'autre forme par association avec le Tartare classique) (Gdf VII, 651 ; TL X, 126 ; FEW XIX, 186 ; TLF XV, 1395).

3.2.2.20. z-, n- < *Ø*

Née probablement d'une erreur de segmentation de l'article pluriel, la forme *ziaus* / *zeaus* (= *yeux*) jouit d'un grand succès Outremer (RègleTempleB 255, ContGuillTyrD 23, BibleAcreN 13, JAntRect 141, BLatTresY 40, BLatTresTo f. 38 vb, BLatTresC² 49, ConsBoècePierre 49, ChronTemplTyr 334, ManConf 184, etc.). Elle n'est pas attestée dans les documents de chancellerie ni dans les inscriptions, alors qu'on a un témoignage important de la diffusion de cette forme dans les *Estoires de Venise* di Martin da Canal (Limentani 1972, 184, 370 ; 1974, 236).

Il est plus difficile de comprendre l'origine de formes avec /n/ prothétique, comme *nissir* (= *issir*) (ChronTemplTyr 94, 122, 134, etc.) et *naysement* (= *aisement*) (ConsBoècePierre 35). On trouve quelques cas de /n/ épenthétique : *sospencon* (BLatTresY 42) ; *inpocressie*, *inrezies* (= *hérésies*), *larensin* (= *larsin*) (ManConf 177, 192, 381), etc.

3.2.3. Morphosyntaxe

3.2.3.1. -au

La terminaison des substantifs et des adjectifs en *-al*, *-el* est fréquemment *-au*, par analogie avec les formes pluriel en *-(e)aus* (ou du cas sujet sing. avec *-s*)[76]. Ce phénomène – qui a également des reflets sur la formation des adverbes – est bien attesté dans les écrits documentaires :

seeau (= *sceau*) (Monfort ? 1239)
seiau (Nicosie 1247)

[75] Emprunt à l'arabe *kirsinna*, *kirsanna* "vesce", cf. Minervini 2004, 127.

[76] En ce qui concerne les usages résiduels de la déclinaison, les textes d'Outremer ont en général une attitude peu puriste : *-s* apparaît sporadiquement comme marque du sujet déterminé animé en position d'agent, à proximité du verbe (Buridant 2000, 48, 50-51) : *je Henris, par la grace de Dieu rois de Chipre, doig, otroi, conferm et quit* (Nicosie 1294) ; *quant li malades vient a l'Ospital Saint Johan* (RègleHosp 26) ; *et Loys son fiz fu coronés a roi* (ChronTerreSainteFl 152) ; *lor maistre estoit partis* (ChronTemplTyr 204) ; *Lorens fu fait chevaliers* (AssJerLignV 125) ; *cet hospital est edifiés* (inscription de Famagouste 1323), etc.

Ospitau, *seau* (Tripoli ? 1248)
mareschau (Acre 1252)
mareschau (Monpèlerin 1259)
chasteau, *mareschau* (Acre ? env. 1266)
chatiau (Acre 1267)
jenerau (Acre 1269)
communaument, *ruisseau* (Acre 1274_1)
perpetuaument (Acre 1274_3)
especiaument (Nicosie 1306)
anyau, *cazau* / *casaul*, *chevau*, *mareschau* (Limassol 1367_1 115, 129, 130, 123)
cazau, *Izabiau*, *nouviau* (Limassol 1367_2 87), etc.

Dans les manuscrits, la documentation est encore plus riche :

chevau, *comunaument*, *especeaument*, *seneschau* (RègleTempleB 56, 271, 284, 54)
chapeau, *especiaument*, *generaument*, *mareschau* (RègleHosp 45, 34, 30)
apeau, *coteau*, *loiaument*, *principaument*, *seneschau* (AssJérJIbC 217, 221, 54, 571, 577)
apiau, *mareschau* / *mareschaut*, *mau*, *meziau* (ContGuillTyrD 35, 157, 62, 47, 20)
aneau, *chevreau*, *linceau* (BibleAcreN 40)
comunaument, *especiaument*, *igaument*, *mau*, *neglijaument* (JAntRect 71, 99, 112, 96, 104)
chevau, *leau*, *mau*, *seau*, *seignau* (AssJerJIbA 658, 645, 659, 629)
Ansiau (= *Ancel*), *chapiau*, *chevau*, *leaument*, *mareschau*, *seneschau*, *Ysabiau* (AssJerLignA 63, 79, 60)
chastiau, *mau*, *vaisiau* (ContGuillTyrFl 192, 114, 154)
chastiau, *mesiau*, *Ysabiau* (ChronTerreSainteFl 152, 149, 158)
coutiau, *marteu*, *principau*, *vaissiau* (BLatTrèsY 40)
chevau, *mau*, *leau*, *reau* (BLatTrèsC_2 48)
desleaument, *espesiaument*, *reveau* (= *rebelle*) (ManConf 173, 184, 175)
celestiaument, *chastiau*, *soffizaument*, *ygaument* (ConsBoècePierre 54, 47, 38, 36)
chasteau, *mau*, *Ospitau* (PhilNovMém 198, 186, 172)
amirau, *cazau*, *dehleau*, *mortau*, *Ospitau*, *reau* (ChronTemplTyr 234, 78, 134, 178, 64, 200)
desleau (AssJérJIbB 713)
aparaument, *Daniau*, *loiau*, *seneschau*, *signau* (AssJérPhNov 53, 137, 193, 138, 119)
casau, *ceau reau*, *leau*, *mareschau*, *mesiau*, *nouviau* (AssJérRoi 179, 144, 196, 157, 256, 201)
mermeau, *seau*, *mareschau*, *generau*, *seneschau* (AssJerJIbV 735, 736, 737, 747, 789)
Anciau, *mareschau*, *Maugastiau*, *quarrau*, *seneschau*, *Ysabeau* (AssJerLignV 113, 105, 121, 106, 98, 113), etc.

De rares cas dans les inscriptions :

Mirabiau (Nicosie ? 1320) ; *mareschau* (Rhodes 1365) ; *Ansiau* (Nicosie env. 1370) ; *Izabiau* (Nicosie 1393), etc.[77]

---

[77] Remarquons que la terminaison en *-au* ne dépend pas de l'initiale du mot suivant : *un chevau ou .i. ahne* (ChronTemplTyr 284) ; *et se il est desleau, il ne sera mie soul* (AssJérJIbB 713) ; *le profit de nostre mermeau et des homes liges* (AssJérIIbV 735), etc.

L'oscillation entre formes nominales et adjectivales en *-au* et en *-al* / *-el* est fréquente en français du XIIIe et XIVe siècle : la situation se stabilise seulement par la suite et voit le maintien de l'alternance des radicaux pour les noms en *-al* et en *-ail* (*cheval* : *chevaux*, *travail* : *travaux*), tout comme dans le cas de *ciel*, *aïeul*, *oeil* et d'un petit groupe d'adjectifs (*bel* : *beau*, *nouvel* : *nouveau*, etc., selon l'initiale du mot suivant). Les autres formes éliminent l'alternance : les noms en *-eau* (< lat. -ELLU) ont calqué le sing. sur le pl. (*château* : *châteaux*), tandis que ceux en *-el* (<lat. -ALE), *-eil, -euil*, *-il*, *-ul* ont calqué le pl. sur le sing. (*hôtel* : *hôtels*, *conseil* : *conseils*, *etc.*) (Bourciez 1967, 190 ; Gossen 1976, 51, 61-62 ; Zink 1989, 32, 42, 45, 52-53 ; Buridant 2000, 48-49, 78, 167-168).

Les textes d'Outremer semblent enclins à acepter des formes en *-au*, rares en a.fr. ou éliminées en m.fr. ; mais le phénomène est très difficile à évaluer parce qu'il n'y a pas d'étude approfondie sur le français métropolitain. Il se peut que le succès des variantes en *-au* ait été favorisé par la circulation, dans l'Orient latin, de formes dues au développement /aw/ < lat. -ALE, caractéristique du poitevin, du limousin et du périgourdain (Folena 1990, 279 ; Gauthier 1995, 370 ; Glessgen / Pfister 1995, 417 ; Pfister 2002, 54, 70), avec quelques reflets en bourguignon (Taverdet 1995, 375).[78]

En ce qui concerne les adverbes, ceux du type *generaument* – c'est-à-dire avec le suffixe *-ment* ajouté à une forme adjectivale sans *-e* – sont plutôt communs en a.fr. et créent, par analogie et par dissimilation, des formes du type *soffizaument* (Moignet 1988, 34).

3.2.3.2. dou

L'article contracté formé de *de* + *le* a essentiellement la forme *dou* (Tripoli ? 1248, Sidon 1258, Famagouste 1294, Limassol 1367_2 89, BibleAcreA 64, RègleTempleB 258, RègleHosp 24, AssJerJIbC 53, BibleAcreN 68, AssJerLignA 65, ChronTerreSainteFl 150, ManConf 185, JAntRect 112, ChronTemplTyr 110, AssJérPhNov 34, AssJerJIbV 786, etc.). Elle est concurrencée par *del* (Acre 1231, Tripoli ? 1248, Nazareth ? 1255, Acre ? 1255, Sidon 1258, Acre 1262, Acre *ca.* 1280, Acre 1282, RègleTempleB 250, AssJerJIbC 370, ContGuillTyrD 23, ChronTemplTyr 92, etc.); *du* (Acre 1267, Nicosie 1306_1, Limassol 1367_2 86, JAntRect 260, etc.) ; *do* (RègleHosp 538, AssJerJIbC 53, JAntRect 78, ChronTemplTyr 142, etc.) ; *deu* (Acre 1281, Acre1282). Dans les inscriptions également prédomine *dou* (Acre 1278, Nicosie 1330, Rhodes

[78] D'autre part, la présence de formes en *-iau*, plutôt qu'en *-eau*, ne semble pas, à ce stade chronologique, être due au picard (Aslanov 2006, 132-133), car il s'agit d'un développement commun également dans les *scriptae* de l'Ouest, du Sud-Est, de la Champagne et de Paris (Gossen 1976, 61 ; Lodge 2004, 92-93).

1330, Nicosie 1356, Nicosie 1387, etc.), avec quelques rares cas de *del* (Paphos 1297) et *du* (Nicosie deuxième moitié du XIVe siècle).

La concurrence entre formes différentes de l'article contracté est commune, en France, aux XIIe et XIIIe siècle, alors que le polymorphisme semble s'atténuer au XIVe, en faveur de *du*, avec le maintien occasionnel de *del* et *dou* (Zink 1989, 71-72 ; Marchello-Nizia 1997, 142). Les textes français d'Outremer ont sélectionné *dou* comme forme dominante, et maintenu un certain degré de variation pendant tout le XIVe siècle.

3.2.3.3. as

Les textes français d'Outremer ne font normalement pas usage de la forme *aus* / *aux* pour l'article contracté formé par *à* + *les*, préférant une variété de solutions :

as rentes (Tripoli ? 1248)
à marchans (Acre 1267)
au casauls (Lim 1367_1 126)
as clercs, *à serveors dou leuc* (Limassol 1367_2 94, 107)
as daies (BibleAcreA 64)
as freres (RègleTempleB 260)
au lettres, *as malades* (RègleHosp 539, 24)
as princes (ContGuillTyrD 18)
as leus (BibleAcreN 66)
as Sarrazins (ChronTerreSainteFl 155)
au mains, *au roies* (ConsBoècePierre 40, 51)
à les gens, *à Longuebars* (PhNovMém 166)
à les autres, *à sergens*, *as armes* (ChronTemplTyr 64, 134, 284)
as heritages (AssJérPhNov 47)
as Turs (AssJerRoi 151)
au autres (AssJerJIbV 738), etc.
aus quels représente la seule exception (Nicosie 1306_1).

En français, l'affirmation de la forme sing. de l'article contracté *au* (< *al* < *à* + *le*) conduit à la formation d'un pl. par analogie *aus* / *aux*, qui finit par remplacer l'ancien *as*. Les formes coexistent aux XIIIe et XIVe siècles, avec une affirmation progressive de *aus* / *aux*, forme de loin dominante au XVe (Foulet 1982, 46-47 ; Moignet 1988, 14 ; Zink 1989, 69, 71 ; Marchello Nizia 1997, 142). Les textes d'Outremer montrent une nette prédilection pour la forme étymologique, en concurrence avec la forme non contractée de l'article et avec l'extension au pl. de la forme sing. *au* (solution favorisée par la tendance à la chute de /s/ final, cf. § 3.2.2.13.).

3.2.3.4. lor / leur

L'adjectif possessif *lor* / *leur* ne prend généralement pas la marque *-s* du pluriel :

lur successors (Tripoli ? 1243)
leur raisons (Monpèlerin 1259)
lor dreitures (Acre ? env. 1266)
lur raisons (Acre 1274_3)
lor bues (Limassol 1367_1 126)
luer propres volentés (RègleTempleB 248)
lor boules (RègleHosp 229)
lor franchises (AssJerJIbC 571)
lor cisternes (ContGuillTyrD 22)
lor riches robes (BibleAcreN 67)
lor vices (JAntRect 100)
lor fiés (AssJerJIbA 649)
eur tors (ChronTerreSainteFl 156)
leur vertus (ConsBoècePierre 58)
lor voiles (PhNovMém 234)
lor testes (ChronTemplTyr 110)
lor deniers (AssJérPhNov 56)
leur preveliges (AssJerRoi 138)
leur homages (AssJerJIbV 777), etc.

Dans les inscriptions, on trouve souvent la forme *leur armes* (Nicosie 1303, Famagouste 1348, Nicosie 1385, etc.). Dans ce cas aussi – comme dans celui de *aus* (cf. § 3.2.3.3.) – les documents copiés à Nicosie en 1306 font exception : *leurs droits*, *leurs requestes*, *luers rentes* (Nicosie 1306_1), *leurs app(ar)-tenances* (Nicosie 1306_2).

La forme de l'adjectif possessif pl. *leurs* est documentée en fr. à partir du XIIIe siècle et s'affirme pleinement au cours du XIVe (Zink 1989, 123 ; Marchello-Nizia 1997, 178-179 ; Buridant 2000, 152). Dans ce cas, les textes d'Outremer apparaissent, globalement, conservateurs.

3.2.3.5. cheïr, seïr, veïr

On trouve dans quelques textes d'Outremer la désinence *-ir* pour *-eir* / *-oir* dans l'infinitif des verbes *cheeir* / *cheoir*, *seeir* / *seoir*, *veeir* / *veoir* (et leurs composés) :

cheïr (BibleAcreA f. 158v, BibleAcreN f. 127v, AssJérPhNov 61)[79]
escheïr (AssJérJIbC 313, AssJérJIbA 633, AssJérPhNov 69)
seïr (BibleAcreN 47, ConsBoècePierre 61, ChronTemplTyr 234)
asseïr (BibleAcreN 12, PhilNovMèm 86)
veïr (BibleAcreA 36, RègleTempleB 254, BibleAcreN 7, ConsBoècePierre 56, PhilNovMém 88, ChronTemplTyr 70, ManConf 184)

[79] Les occurrences de la forme *cheïr* dans la *Bible d'Acre* ne se trouvent pas dans les livres de Genèse et d'Exode, publiés par Nobel 2006 (dont sont tirées normalement nos citations), mais dans les Livres des Rois, encore inédits, étudiés par Nobel 2009 (pour les formes citées, voir p. 161).

enveïr (ChronTemplTyr 210)
porveïr (RègleTempleB 267, BibleAcreN 43), etc.

Les infinitifs *cheïr* (ou *caïr*), *s(e)ïr*, *v(e)ïr* sont caractèristiques des dialectes a.fr. du Nord-Est (picard, wallon, lorrain sept.) (Gossen 1976, 67-68; Zink 1989, 168-169; Melani 1994, 57; Wüest 1995, 311; Nobel 2003, 43). On ne peut pas exclure, d'autre part, que les formes susmentionées soient l'aboutissement régulier, Outremer, d'une réduction d'hiatus, *veeir* > *veir*, etc.; mais le vers octosyllabe de Philippe de Novare, « Bien poés tuit veïr mon estre » (PhilNovMém 138), témoigne en faveur d'une prononciation bisyllabique du mot.

Pour l'infinitif *poier* cf. § 3.2.2.2.

3.2.3.6. infinitif + pron. pers. enclitique

On trouve dans de nombreux textes d'Outremer, l'habitude de postposer le pronom personnel atone à l'infinitif du verbe :

je ai fait faire ce present privilege et garnir le de mon seiau de plomb (Nicosie 1247)
et les sos dou prestre seent L besants tripolaz assenés à prendre les chascun an des rentes de mon kasal (Tripoli ? 1248)
et vos doing plain poeir [...] de vendre et d'engagier et de aliener les (Acre 1274_3)
si Nostre Sires [...] meist en cuer à vos, sire, et as autres princes d'outrelamer, de secorre la (Acre 1282)
que il doient garder et sauver les dites choses et metre les en la main des comessaires (Famagouste 1294)
que le dit evesque dee commander au chapitle de l'iglise de Nicossie et destreindre les que il deent douner as Freres Menors la maison où le deen de Nicossie herberge [...] ou de vendre leur por couvenable pris (Nicosie 1299)
tous seignors deriont penser, veullier et esforcer soi (Nicosie 1306_1)
le roy [...] avoit fait son comandement de fere les rendre à l'iglize (Limassol 1367_2 102)
laisserent lor bestes as maisons por sauver les dou greile (BibleAcreA 76)
nul bailli nen ait pooir de metre en prison nul prestre ne clerc [...] ne arrester les (RègleHosp 119)
ains li covendra, se me senble, à defendre et à combatre se (AssJerJIbC 228)
se tu y envoyes ferement por tailler le (BibleAcreN 96)
la fin si est de saner le par cele cure (JAntRect 85)
il deit venir devant le seignor et dire li (AssJerJIbA 652)
et je mesprizoit les autruy chozes por m'en acheter les (ManConf 183)
non pas en dire tant soulement, maiz certes en penser la (ConsBoècePierre 37)
por recevoir l'argent et livrer lor les chasteaus (PhNovMém 104)
por se que l'on ne le tenist à laidure d'aver le tué (ChronTemplTyr 102)
il est prest de moustrer li (AssJérPhNov 53)
mout de maus em poroit avenir d'estre le (AssJerJIbV 738)
ses homes liges sont tenus à luy de guarentir le et de sauver vers toutes gens (AssJerRoi 209), etc.

La fréquence relative de cette construction dans les textes d'Outremer a fait penser à une influence des dialectes italiens (Richard 1962, 102 ; Folena 1990, 284 ; Bertolucci Pizzorusso 1988, 1017 ; et dubitativement, Nobel 2006, lxxxviii). En réalité, l'enclise du pronom personnel avec l'infinitif est bien atestée en a.fr. dans des locutions prépositionnelles, ou quand l'infinitif suit un verbe modal, en particulier dans des phrases coordonnées (Foulet 1982, 130-133 ; Moignet 1988, 354-356 ; Jensen 1990, 166 ; Chaurand 2000, 443-447).

3.2.3.7. à + *COD*

On trouve dans quelques textes d'Outremer l'utilisation de la préposition *à* devant un complément d'objet direct, animé ou (plus rarement) inanimé :

l'amoit plus que à nul d'eaus (BibleAcreN 38)
lors rapela Moysés as fiz d'Israel (BibleAcreN 80)[80]
nul ne voloit amer à l'autre (ChronTemplTyr 236)
et les geta le mau tens à ses .viii. gualees en Poylle (ChronTemplTyr 272)
je ais destorné à mout de gent de bien faire (ManConf 175)
je ay [...] engegné à autruy par jeuc (ManConf 184), etc.

3.2.4. Conclusions

L'analyse des traits graphiques, phonétiques et morphosyntaxiques les plus importants des textes de notre *corpus* sera complétée – dans la deuxième partie de cette recherche – par un dépouillement lexical mené sur une base textuelle plus ample. Nous pouvons, en attendant et de façon provisoire, tirer quelques conclusions.

La *scripta* française d'Outremer apparaît, dans son ensemble, caractérisée par un petit nombre de traits, communs à presque la totalité des textes : la prédominance de formes en *ou* (< lat. Ō) et *e* (< lat. Ē), par rapport aux formes concurrentes en *eu* et *ei* / *oi* ; la confusion entre sifflantes fricatives et affriquées, reflétée par l'usage du graphème *-z-* pour *-s-*, et dans une moindre mesure, la confusion entre sifflantes sourdes et sonores qui ressort des incertitudes dans l'utilisation des graphèmes *c*, *s*, *ss* ; la nette préférence pour la forme *dou* par rapport à *du*, *del*, etc. ; l'acceptation rare de nouveautés comme l'article contracté *aus* (< *à les*) et l'adjectif possessif pl. *leurs* ; la prédilection pour la terminaison nominale et adjectivale en *-au*.

Nous ne pouvons pas relier directement ces traits de diffusion plus générale à une *scripta* ou un dialecte d'oïl : si les aboutissements vocaliques *ou* (< lat. Ō) et, surtout, *e* (< lat. Ē), renvoient aux régions nord-occidentales (§§ 3.2.2.1., 3.2.2.2.), l'hésitation entre sifflantes sourdes et sonores est

[80] Traduction du lat. *Vocavit autem Moyses omnes seniores filiorum Israel* (Ex. 12:21) de la Vulgate.

commune aux régions du Nord (§ 3.2.2.13.), tandis que d'autres traits – de moindre diffusion – nous amènent vers l'Est : en particulier, les infinitifs *cheïr*, *seïr*, *veïr*, l'absence de la consonne de transition dans les groupes *l'r*, *m'l*, *n'r*, et l'utilisation du graphème *h* pour /s/ préconsonantique (§§ 3.2.3.5., 3.2.2.14., 3.2.1.1.). Ce dernier – fortement caractérisant puisqu'il est documenté en a.fr. presque seulement dans des textes wallons – est très utilisé Outremer par les copistes en activité dans les *scriptoria*, tandis qu'il est ignoré par les lapicides (aucun cas dans les inscriptions)[81] et peu utilisé par le personnel des chancelleries (seulement deux cas dans notre *corpus* : Tripoli 1243, Limassol 1367_2)[82].

En outre, pour certains traits – comme l'utilisation du graphème *-z-* ou la terminaison nominale et adjectivale en *-au* – il est possible d'imaginer une fonction d'appui des *scriptae* et/ou des dialectes occitans (§ 3.2.3.1.). La contribution des régions méridionales de la zone gallo-romaine apparaîtra plus évidente si on considère la fréquence élevée de formes – évidemment lexicalisées – comme *aigue*, *arme*, *feuc*, *leuc* (§§ 3.2.2.15., 3.2.2.18.).

On ne doit pas considérer la faible expansion Outremer de formes innovantes comme *aus* et *leurs* comme un conservatisme présumé typique des zones périphériques : d'une part, il faut en effet penser l'espace linguistique de l'a.fr. comme polycentrique – c'est-à-dire pourvu de différents centres ayant assez de prestige politique et culturel pour répandre une norme linguistique (Hunt 2003 ; Wüest 2003 ; Glessgen 2008). Dans cette perspective, seule une analyse minutieuse de la diffusion des innovations graphico-phonétiques et morpho-syntaxiques dans les différentes *scriptae* françaises pourrait permettre d'interpréter correctement l'attitude – dans ce cas peu réceptive – de l'Orient latin. D'autre part, rappelons que la marginalité géographique s'associe souvent à une plus faible pression normative par rapport aux centres les plus prestigieux : c'est-à-dire que la distance peut atténuer la capacité expansive d'un modèle linguistique et permettre une relative indépendance ou, pour le moins, un certain éclectisme, même en l'absence – cela serait le cas d'Outremer – d'une visée culturelle précise et d'un fort sentiment de sécurité linguistique.

---

81 Nous utilisons le terme "lapicide" de façon conventionnelle : en réalité, plusieurs personnes collaborent à la préparation d'une inscription, à des étapes et avec des fonctions différentes (cf. Favreau 1997, 113-140 ; Debiais 2009, 47-48).

82 On n'en trouve pas de trace dans les diplômes royaux chypriotes de 1432-1457 (Richard 1962), tandis que dans les actes de la Secrète de 1468-1469 on trouve *aumohne*, *dihme* et *frahtes* (gr. φράκτη "enclos, haie") (Richard / Papadopoullos 1983, 138, 121, etc.); la valeur de la graphie *h* dans *lehtenant*, *trahter* (ib., 130, 137, etc.) n'est pas claire alors qu'il a une valeur phonétique dans les toponymes grecs, *Hrousoho* (Χρυσόχου), *Hrousides* (Χρυσίδα), etc. (ib. 135, 132).

Il n'est pas facile de définir la physionomie des différents segments qui composent notre *corpus* – inscriptions, chartes, manuscrits –, et encore moins de caractériser du point de vue diatopique le matériel dont nous disposons. Les deux problèmes sont en effet entremêlés : la distribution des diverses typologies textuelles est bien loin d'être satisfaisante, dans la mesure où elle est dense dans certaines périodes et lieux, tandis qu'elle est extrêmement rare dans d'autres. Pour la Terre Sainte, nous avons un noyau compact de textes copiés dans les *scriptoria* d'Acre pendant les vingt dernières années du XIIIe siècle ; les écrits documentaires aussi proviennent en général de la capitale du royaume, en particulier à partir des années 70. Nous disposons, d'autre part, d'inscriptions presque exclusivement chypriotes, mais de très peu d'éditions fiables de chartes du XIVe siècle provenant de l'île ; dans la même période, les textes juridiques et littéraires abondent tandis que nous manquons d'informations sûres sur les *scriptoria* locaux (qui devaient pourtant exister). Dans ces conditions, nous devons nous limiter à observer que la différenciation entre le français oriental de terre ferme et de Chypre dépend surtout du lexique : ce qui ne nous empêche pas de trouver des interférences de substrat dans les textes – exceptionnelles à cette époque – écrits par des alloglottes (comme Limassol 1367_2, rédigé par le scribe de la Secrète Thodre Condostefano). La situation se présente différemment au XVe siècle, quand la présence massive de scribes grécophones dans l'administration royale influence sensiblement la documentation chypriote – c'est ce qu'il se passe aussi avec les textes italiens (Baglioni 2006). En revanche, si nous demeurons dans les limites chronologiques du XIVe siècle, nous pouvons plutôt identifier des traits – comme la fermeture de /õ/ en /ũ/ ou la monophtongaison de la dyphtongue /wi/ (§§ 3.2.2.3., 3.2.2.8.) – que nous trouvons occasionnellement dans les textes du XIIIe de terre ferme et s'affirment pleinement dans les textes chypriotes du siècle suivant. On pourrait peut-être penser que la *scripta* reflète, dans ce cas, un changement moins au niveau de la prononciation que dans son acceptation sociale – mais notre connaissance des mécanismes de sélection et de promotion des différents traits linguistiques est, en ce qui concerne l'Orient latin, encore extrêmement lacunaire.

On a préféré, dans ces pages, parler de *scripta* française d'Orient plutôt que de *koinè*, « terme commode et nécessaire » selon Antoine Meillet (1975, 256), auquel nous en devons la fortune au XXe siècle, mais à utiliser avec prudence et à condition « que l'on cherche à y voir un modèle réaliste de formation », et que l'on ne lui attribue pas « un pouvoir explicatif qu'il ne peut pas renfermer tout seul » (Cardona 1985, 32)[83]. Il est certain, d'autre part, que le

[83] Pour des réflexions sur l'utilité opérationnelle de la notion de *koinè* cf. aussi Varvaro 1985 ; Siegel 1985 ; id. 1993 ; Kerswill 2002.

phénomène de confluence de solutions provenant de différentes variétés (locales et sociales) de français devait aussi avoir une dimension orale, dont les traits sont difficiles à préciser : selon toute vraisemblance, le polymorphisme, déjà rencontré dans la *scripta*, est effectivement présent dans le français parlé d'Outremer, surtout si on considère la présence de locuteurs alloglottes qui ne devaient pas manquer dans les différents domaines de la vie sociale (cf. § 2.2., 2.3.). Leur contribution sera mise en lumière prochainement dans l'étude du lexique.

Università di Napoli 'Federico II' Laura MINERVINI

4. Références bibliographiques

4.1. Sigles

DEAF = Baldinger, Kurt / Möhren, Frankwalt / *et al.*, 1974-. *Dictionnaire Étymologique de l'Ancien Français*, Tübingen/Québec, Niemeyer/Presses de l'Université Laval.

Gdf = Godefroy, Frédéric, 1880-1902. *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IXe au XVe siècle*, 10 vol., Paris, Vieweg-Bouillon.

FEW = Wartburg, Walther von, 1922-2002. *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine darstellung des galloromanischen sprachschatzes*, 25 vol., Leipzig/Bonn/Bâle, Klopp/Teubner/Zbinden.

Levy = Levy, Emil, 1894-1924. *Provenzalisches supplement-wörterbuch. Berichtigungen und ergänzungen zu Raynouards Lexique Roman*, 8 vol., Leipzig, Reisland.

Rayn. = Raynouard, François J.M., 1836-1845. *Lexique roman ou Dictionnaire de la langue des troubadours*, 6 vol., Paris, Sylvestre.

TL = Tobler, Alfred / Lommatzsch, Erhard, 1925-1995. *Altfranzösisches Wörterbuch*, 11 vol., Wiesbaden, Steiner.

TLF = Imbs, Paul / Quemada, Bernard / *et al.*, 1971-1994. *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIXe et du XXe siècle (1789-1960)*, 16 vol., Paris, CNRS-Gallimard (cf. aussi <www.atilf.atilf.fr/tlf.htm>).

4.2. Bibliographie générale

Abulafia, David / Berend, Nora (ed.), 2002. *Medieval Frontiers : Concepts and Practices*, Aldershot, Ashgate.

Adler, Marcus Nathan (ed.), 1907. *The Itinerary of Benjamin of Tudela*, New York, Feldheim.

Ailes, Marianne / Barber, Malcolm (ed.), 2003. *The History of the Holy War. Ambroise's 'Estoire de la guerre sainte'*, 2 vol., Woodbridge, The Boydell Press.

Amatuccio, Giovanni (ed.), 2009. *Il* Corpus *normativo templare. Edizione dei testi romanzi con traduzione e commento italiano*, Lecce, Congedo Editore.

Arbel, Benjamin, 1989. « The Cypriot Nobility from the Fourteenth to the Sixteenth Century : A New Interpretation », *Mediterranean Historical Review* 4, 175-197.

Arbel, Benjamin, 1995. « Greek Magnates in Venetian Cyprus : The Case of the Synglitico Family », in : *Symposium on Byzantium and the Italians, 13th-15th centuries*, Washington, Dumbarton Oaks Research Library and Collection, 325-337 (« Dumbarton Oaks Papers » 49).

Arveiller, Raymond, 1999. *Addenda au FEW XIX (Orientalia)*, ed. Max Pfister, Tübingen, Niemeyer.

Asbridge, Thomas S., 2000. *The Creation of the Principality of Antioch, 1098-1130*, Woodbridge, The Boydell Press.

Aslanov, Cyril, 2002a. « Languages in Contact in the Latin East : Acre and Cyprus », *Crusades* 1, 155-181.

Aslanov, Cyril, 2002b. « Quand les langues se confondent... La Romania vue d'ailleurs », *Langage et société* 99, 9-52.

Aslanov, Cyril, 2006. *Le français au Levant, jadis et naguère. À la recherche d'une langue perdue*, Paris, Champion.

Attiya, Hussein M.,1999. « Knowledge of Arabic in the Crusader States in the Twelfth and Thirteenth Centuries », *Journal of Medieval History* 25, 203-214.

Baglioni, Daniele, 2004. « *Busta* : una parola cipriota ? », *Studi linguistici italiani* 30, 262-269.

Baglioni, Daniele, 2006. *La* scripta *italoromanza del regno di Cipro. Edizione e commento di testi di scriventi ciprioti del Quattrocento*, Roma, Aracne.

Balard, Michel, 1993. « Communes italiennes, pouvoir et habitants des états francs de Syrie-Palestine au XIIe siècle », in : Shatzmiller 1993, 43-64.

Balard, Michel (ed.), 1996. *Autour de la première croisade*, Paris, Publications de la Sorbonne.

Balard, Michel, 2001. « Gli statuti di Terrasanta (secoli XII-XIII) », in : *Legislazione e prassi istituzionale nell'Europa medievale. Tradizioni normative, ordinamenti, circolazione mercantile (secoli XI-XV)*, ed. Gabriella Rossetti, Napoli, GISEM/ Liguori, 367-377.

Balard, Michel, 2006. *Les Latins en Orient. XIe-XVe siècle*, Paris, PUF.

Baraz, Daniel, 1994. « The incarnated icon of Saidnaya goes West. A re-examination of the motif in the light of new manuscript evidence », *Le Muséon* 108, 181-191.

Barber, Malcolm, 1994. *The New Knightwood. A History of the Order of the Temple.* Cambridge, Camdrigde University Press.

Beltrami, Pietro G. / Squillacioti, Paolo / Torri, Plinio / Vatteroni, Sergio (ed.), 2007. Brunetto Latini, *Tresor*, Torino, Einaudi.

Bertolucci Pizzorusso, Valeria, 1988. « Testamento in francese di un mercante veneziano (Famagosta, gennaio 1294) », *Annali della Scuola Normale di Pisa. Classe di Lettere e Filosofia* 18, 1011-1033.

Borchardt, Karl / Jaspert, Nikolas / Nicholson, Helen J. (ed.), 2007. *The Hospitallers, the Mediterranean and Europe. Festschrift for Anthony Luttrell*, Aldershot, Ashgate.

Boutier, Marie-Guy, 1995. « Les scriptae françaises I. Wallonie », in : Holtus *et al.* 1995, 290-300.

Bourciez, Édouard, 1967. *Phonétique française. Étude historique*, Paris, Klincksieck.

Brayer, Edith, 1947. « Un manuel de confession en ancien français conservé dans un manuscrit de Catane (Bibl. Ventimiliana, 42) », *Mélanges d'archéologie et d'histoire* 69, 155-198.

Browning, Robert, 1983. *Medieval and Modern Greek*, Cambridge, Cambridge University Press (2e éd.).

Brundage, James, 1993. « Latin Jurists in the Levant. The Legal Elite of the Crusader States », in : Shatzmiller 1993, 18-42.

Brunel, Ghislain / Nielen, Marie-Adélaïde (ed.), 2000. *La présence latine en Orient au Moyen Âge*, Paris, Centre Historique des Archives Nationales/Champion.

Bruneau, Charles, 1958. *Petite histoire de la langue française*, Paris, Colin.

Brunot, Ferdinand, 1966. *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, t. I, *De l'époque latine à la Renaissance*, Paris, Armand Colin (1ère éd. 1905).

Bull, Marcus, 1997. « Overlapping and Competing Identities in the Frankish First Crusade », in : *Le Concile de Clermont de 1095 et l'appel à la Croisade*, Rome, École Française, 195-211.

Bulst-Thiele, Marie Louise, 1974. *Sacrae Domus Militiae Templi Hierosolymitani Magistri. Untersuchungen zur Geschichte des Tempelordens 1118/19-1314*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht.

Burgess, Glyn S., 1995. « Französische Skriptaformen IV. England », in : Holtus *et al.* 1995, 337-346.

Buridant, Claude, 2000. *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Paris, Sedes.

Cahen, Claude, 1957. « La féodalité et les institutions politiques de l'Orient latin », in : *Oriente e Occidente nel medio evo. Convegno di scienze morali, storiche e filologiche*, Roma, Accademia Nazionale dei Lincei, 167-191.

Calvet, Antoine, 2000. *Les Légendes de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem*, Paris, Presses de l'Université de Paris Sorbonne.

Cardona, Giorgio Raimondo, 1990. « Il concetto di *koinè* in linguistica », in : Sanga 1990, 25-34.

Cerrini, Simonetta, 1994. « A New Edition of the Latin and French Rule of the Temple », in : *The Military Orders, vol. 2. Welfare and Warfare*, ed. Helen Nicholson, Aldershot, Ashgate, 207-215.

Cerrini, Simonetta, 1996. « La tradition manuscrite de la Règle du Temple. Études pour une nouvelle édition des versions latine et française », in : Balard 1996, 203-219.

Cerrini, Simonetta, 1997. *Une experience neuve au sein de la spiritualité médiévale : l'ordre du Temple (1120-1314). Etude et édition des regles latine et française*, Thèse de Doctorat, Université de Paris - Sorbonne (Paris IV).

Cerrini, Simonetta, 2008. *La rivoluzione dei Templari. Una storia perduta del dodicesimo secolo*, Milano, Mondadori.

Chaurand, Jacques, 1972. *Introduction à la dialectologie française*, Paris, Bordas.

Ciggaar, Krijnie N. / Teule, Herman (ed.), 2003. *East and West in the Crusader States: Context, Contacts, Confrontations*, Leuven, Peeters.

Ciggaar, Krijnie N. / Metcalf, D.M. (ed.), 2006. *East and West in the Medieval Eastern Mediterranean, I. Antioch from the Byzantine Reconquest until the End of the Crusader Principality*, Leuven, Peeters.

Coulon, Damien / Otten-Froux, Catherine / Pagés, Paule / Valérien, Dominique (ed.), 2004. *Chemins d'outre-mer. Études sur la Méditerranée médiévale offertes à Michel Balard*, Paris, Publications de la Sorbonne.

Coureas, Nicholas, 2005. « Economy », in : Nicolaou-Konnari / Schabel 2005, 103-156.

Coureas, Nicholas / Schabel, Christopher (ed.), 1997. *The Cartulary of the Cathedral of Holy Wisdom of Nicosia*, Nicosia, Cyprus Research Center.

De Curzon, Henri (ed.), 1886. *La Règle du Temple*, Paris, Librairie Renouard.

Data, Isabella / Kügle, Karl / Ziino, Agostino (ed.), 1999. *Il codice franco-cipriota J.II.9. della Biblioteca Nazionale e Universitaria di Torino*, Lucca, Libreria Musicale Italiana.

Davy, Jim / Panayotou, Anna, 2000. « French Loans in Cypriot Greek », in : Ioannou *et al.* 2000, 113-125.

De Bastard, A., 1974. « La colère et la douleur d'un templier en Terre Sainte (1265) : 'Ir'e dolors s'es dins mon cor asseza' », *Revue des Langues Romanes* 81, 333-373.

Debiais, Vincent, 2009. *Messages de pierre. La lecture des inscriptions dans la communication médiévale (XIIIe-XIVe siècle)*, Turnhout, Brepols.

Dédéyan, Gérard, 1998. « Un projet de colonisation arménienne dans le Royaume latin de Jérusalem sous Amaury Ier (1162-1174) », in : *Le partage du monde. Échanges et colonisation dans la Méditerranée médiévale*, ed. Michel Balard / Alain Ducellier, Paris, Publications de la Sorbonne, 100-140.

Delaville Le Roulx, Joseph, 1883. *Les archives, la bibliothèque et le trésor de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem à Malte*, Paris, Thorin (« Bibliothèques des Écoles françaises d'Athènes et de Rome », 32).

Delaville Le Roulx, Joseph, 1894. *Cartulaire général de l'Ordre des Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem (1100-1310)*, t. I (1100-1200), Paris, Leroux.

Delaville Le Roulx, Joseph, 1897. *Cartulaire général de l'Ordre des Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem (1100-1310)*, t. II (1201-1260), Paris, Leroux.

Delaville Le Roulx, Joseph, 1899. *Cartulaire général de l'Ordre des Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem (1100-1310)*, t. III (1261-1300), Paris, Leroux.

Delaville Le Roulx, Joseph, 1906. *Cartulaire général de l'Ordre des Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem (1100-1310)*, t. IV (1301-1310), Paris, Leroux.

Delisle, Léopold, 1899. « Notice sur la Rhétorique de Cicéron traduite par Maître Jean d'Antioche, ms. 590 du Musée Condé », *Notice et extraits des manuscrits de la Bibliothèque Nationale et d'autres bibliothèques* 36, 207-265.

Demaison, L., 1884. « Documents relatifs à une relique de saint Philippe rapportée de Terre Sainte à Saint-Remi de Reims », *Archives de l'Orient Latin* 2, 177-183.

Demurger, Alain, 2000. « Pour trois mille livres de dette : Geoffroy de Sergines et le Temple », in : Brunel / Nielen 2000, 67-76.

Demurger, Alain, 2004. « Outre-mer. Le passage des templiers en Orient d'après les dépositions du procès », in : Coulon *et al.* 2004, 217-230.

De Sandoli, Sabino, 1974. *Corpus inscriptionum crucesignatorum Terrae Sanctae (1099-1291). Testo, traduzione e annotazioni*, Jerusalem, Franciscan Printing Press.

De Vaivre, J.B., 1998. « Les tombeaux des Grands Maîtres des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem », *Monuments et Mémoires publiés par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres – Fondation Eugène Piot* 76, 36-88.

Duval, Frédéric, 2009. *Le français médiéval*, Turnhout, Brepols.

Edbury, Peter W., 1980. « The Baronial Coinage of the Latin Kingdom of Jerusalem, 1264/6 and 1268 », in : *Coinage in the Latin East*, ed. Peter W. Edbury / D.M. Metcalf, Oxford, B.A.R., 59-72 (= Edbury 1999, § IV).

Edbury, Peter W., 1993. « Propaganda and Faction in the Kingdom of Jerusalem : the Background to Hattin », in : Shatzmiller 1993, 173-189 (= Edbury 1999, § I).

Edbury, Peter W., 1997. « The Lyon *Eracles* and the Old French Continuations of William of Tyre », in : Kedar *et al.* 1997, 139-153.

Edbury, Peter W., 1999. *Kingdoms of the Crusaders. From Jerusalem to Cyprus*, Aldershot, Ashgate.

Edbury, Peter W., 2002a. « Latins and Greeks on Crusader Cyprus », in : Abulafia / Berend 2002, 113-142.

Edbury, Peter W., 2002b. « Fiefs and Vassals in the Kingdom of Jerusalem : from the Twelfth Century to the Thirteenth », *Crusades* 1, 49-62.

Edbury, Peter W. (ed.), 2003. John of Ibelin, *Le Livre des Assises*. Leiden/Boston, Brill.

Edbury, Peter W., 2005. « Franks », in : Nicolaou-Konnari / Schabel 2005, 63-101.

Edbury, Peter W., 2007a. « The French Translation of William of Tyre's *Historia* : the Manuscript Tradition », *Crusades* 6, 69-105.

Edbury, Peter W., 2007b. « A New Text of the *Annales de Terre Sainte* », in : Shagrir *et al.* 2007, 145-161.

Edbury, Peter W., 2007c. « The Old French William of Tyre, the Templars and the Assassin Envoy », in : Borchardt *et al.* 2007, 25-37.

Edbury, Peter W. (ed.), 2009. Philip of Novara, *Le livre de Forme de Plait*, Nicosia, Cyprus Research Centre.

Edbury, Peter / Phillips, Jonathan P. (ed.), 2003. *The Experience of Crusading. 2 : Defining the Crusader Kingdom*, Cambridge, Cambridge University Press.

Edgington, Susan, 2005. « Administrative Regulations for the Hospital of St. John in Jerusalem », *Crusades* 4, 21-37.

Ehrlich, Michael, 2002. « The Frankish Impact ont the Urban Landscape of Medieval Palestine », in : *Towns and Material Culture in the Medieval Middle East*, ed. Yaacov Lev, Leiden, Brill. 41-52.

Ellenblum, Ronnie, 1998. *Frankish Rural Settlement in the Latin Kingdom of Jerusalem*, Cambridge, Cambridge University Press.

Ellenblum, Ronnie, 2007. *Crusader Castles and Modern Histories*, Cambridge, Cambridge University Press.

Favreau, Robert, 1997. *Épigraphie médiévale*, Turnhout, Brepols.

Favreau-Lilie, Marie-Luise, 1997. « Durchreisende und Zuwanderer. Zur Rolle der Italiener in den Kreuzfahrenstaaten », in : Mayer / Müller-Luckner 1997, 69-86.

Folda, Jaroslav, 1973. « Manuscripts of the *History of Outremer* by William of Tyre : a Handlist », *Scriptorium* 27, 90-95.

Folda, Jaroslav, 1976. *Crusader Manuscript Illumination in Saint-Jean d'Acre, 1275-1291*, Princeton, Princeton University Press.

Folda, Jaroslav, 1995. *The Art of the Crusaders in the Holy Land, 1098-1187*, Cambridge, Cambridge University Press.

Folda, Jaroslav, 2005. *Crusader Art in the Holy Land, from the Third Crusade to the Fall of Acre, 1187-1291*, Cambridge, Cambridge University Press.

Folena, Gianfranco, 1990. « La Romània d'oltremare : francese e veneziano nel Levante » (1974), in : idem, *Culture e lingue nel Veneto medievale*, Padova, Editoriale Programma, 269-286.

Foulet, Lucien, 1982. *Petite syntaxe de l'ancien français*, Paris, Champion.

France John / Zajac, William G. (ed.), 1998. *The Crusades and their Sources. Essays Presented to Bernard Hamilton*, Aldershot, Ashgate.

Friedman, Yvonne, 2002. *Encounter Between Enemies. Captivity and Ransom in the Latin Kingdom of Jerusalem*, Leiden/Boston/Köln, Brill.

Gaier, Claude, 2004. « La valeur militaire des armées de la première croisade » (1996), in : idem, *Armes et combats dans l'univers médiéval II*, Bruxelles, De Boeck, 13-41.

Gasca Queirazza, Giuliano / Marcato, Carla / Pellegrini, Giovan Battista / Rossebastiano, Alda, 1990. *Dizionario di toponomastica. Storia e significato dei nomi geografici italiani*, Torino, UTET.

Gauthier, Pierre, 1995. « Les *scriptae* françaises VI. Saintonge, Poitou », in : Holtus *et al.* 1995, 365-373.

Glessgen, Martin-Dietrich, 1995. « Okzitanische Skriptaformen III. Provence, Dauphinois », in : Holtus *et al.* 1995, 425-434.

Glessgen, Martin-Dietrich, 2005. « L'écrit documentaire dans l'histoire linguistique de la France », in : Guyotjeannin 2005.

Glessgen, Martin-Dietrich, 2008. « Les lieux d'écriture dans les chartes lorraines du XIIIe siècle », *RLiR* 72, 413-540.

Glessgen, Martin-Dietrich / Pfister, Max, 1995. « Okzitanische Skriptaformen I. Limousin / Périgord », in : Holtus *et al.* 1995, 412-419.

Goebl, Hans, 1995. « Les *scriptae* françaises III. Normandie », in : Holtus *et al.* 1995, 314-337.

Gossen, Charles Theodore, 1976. *Grammaire de l'ancien picard*, Paris, Klincksieck.

Goyens, Michèle / Verbeke, Werner (ed.), 2003. *The Dawn of Written Vernacular in Western Europe*, Leuven, Leuven University Press.

Graboïs, Aryeh, 1998. « The Cyclical Views of History in Late Thirteenth-Century Acre », in : Murray 1998, 131-139.

Greilsammer, Myriam (ed.), 1997. *Le Livre au roi*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles Lettres.

Grivaud, Gilles, 2000. « Les minorités orientales à Chypre (époques médiévale et moderne) », in : Ioannou *et al.* 2000, 43-70.

Grivaud, Gilles, 2005. « Literature », in : Nicolaou-Konnari / Schabel 2005, 219-284.

Gsell, Otto, 1995. « Französische Koine », in : Holtus *et al.* 1995, 271-289.

Guadagnini, Elisa (ed.), 2010. *La 'Rectorique de Ciceron' tradotta da Jean d'Antioche*, Pisa, Scuola Normale Superiore.

Guyotjeannin, Olivier (ed.), 2005. *La langue des actes. Actes du XIe Congrès international de diplomatique*, Paris, École Nationale des Chartes <http://elec.enc.sorbonne.fr/document328.html>.

Hamilton, Bernard, 1980. *The Latin Church in the Crusader States. The Secular Church*, London, Variorum.

Hamilton, Bernard, 1997. « Kings Consorts of Jerusalem and their Entourages from the West from 1186 to 1250 », in : Mayer / Müller-Luckner 1997, 13-24.

Hamilton, Bernard, 1999. « The Latin Church in the Crusader States » (1996), in : idem, *Crusaders, Cathars, and the Holy Places*, Aldershot, Ashgate/Variorum, § IX.

Hamilton, Bernard, 2000a. *The Leper King and his Heirs. Baldwin IV and the Crusader Kingdom of Jerusalem*, Cambridge, Cambridge University Press.

Hamilton, Bernard, 2000b. « Our Lady of Saidnaya : an Orthodox Shrine Revered by Muslims and Knights Templar at the Time of the Crusades », in : *The Holy Land, Holy Lands, and Christian History*, ed. R.N. Swanson, Woodbridge, Boydell, 207-215.

Hamilton, Bernard, 2003. « The Old French translation of William of Tyre as an historical source », in : Edbury / Phillips 2003, 93-112.

Hamilton, Bernard, 2006. « The Growth of the Latin Church of Antioch and the Recruitment of its Clergy », in : Ciggaar / Metcalf 2006, 171-183.

Harari, Yuval, 1997. « The Military Role of the Frankish Turcopoles : a Reassessment », *Mediterranean Historical Review* 12, 75-116.

Hasluck, F.W., 1909-1910. « A French Inscription at Adalia », *The Annual of the British School at Athens* 16, 185-186.

Hiestand, Rudolf, 1997. « Der lateinische Klerus der Kreuzfahrenstaaten : geographische Herkunft und politische Rolle », in : Mayer / Müller-Luckner 1997, 43-68.

Hill, George, 1938-1939. « Two Toponymic Puzzles », *Journal of the Warburg Institute* 2, 375-381.

Hill, James H. / Hill, Lauren L. (ed.), 1977. Petrus Tudebodus, *Historia de Hierosolymitano itinere*, Paris, Geuthner.

Holt, Peter M. 2004. *The Crusader States and their Neighbours*, London/New York, Longman.

Holtus, Günter / Metzeltin, Michael / Schmitt, Christian (ed.), 1995. *Lexicon der Romanistischen Linguistik*, II/2. *Die einzelnen romanischen Sprachen und Sprachgebiete vom Mittelalter bis zur Renaissance*, Tübingen, Niemayer.

Hoppin, Richard H., 1957. « The Cypriot-French Repertory of the Manuscript Torino, Biblioteca Nazionale, J.II.9 », *Musica Disciplina* 11, 79-125.

Horrocks, Geoffrey, 1997. *Greek. A History of the Language and its Speakers*, London/ New York, Longman.

Hunt, Tony, 2003. « Anglo-Norman : Past and Future », in : Goyens / Verbeke 2003, 379-389.

Huygens, Robert B.C. (ed.), 1960. *Lettres de Jacques de Vitry (1160/70-1240), éveque de Saint-Jean d'Acre*, Leiden, Brill.

Huygens, Robert B.C. (ed.), 1986. *Willelmi Tyrensis Archiepiscopi Chronicon*, 2 voll., Turnhout, Brepols (« Corpus Christianorum Continuatio Mediaevalis » 63).

Huygens, Robert B.C. (ed.), 2004. *Excidii Aconis Gestorum Collectio* / Magister Thadeus Civis Neapolitanus, *Ystoria de Desolatione et Conculcatione Civitatis Acconensis et Tocius Terre Sancte*, Turhout, Brepols.

Imhaus, Brunehilde (ed.) 2004. *Lacrimae Cypriae. Corpus des Pierres Tombales de Chypres*, 2 vol., Nicosia, Department of Antiquities.

Ioannou, Yannis / Métral, François / Yon, Marguerite (ed.), 2000. *Chypre et la Méditerranée orientale. Formation identitaires : perspectives historiques et enjeux contemporains*, Lyon, Maison de l'Orient Méditerranéen.

Jacoby, David, 1977. « L'expansion occidentale dans le Levant : les Vénitiens à Acre dans la seconde moitié du treizième siècle », *Journal of Medieval History* 3, 225-264.

Jacoby, David, 1982. « Montmusard, Suburb of Crusader Acre : the First Stage of its Development », in : *Outremer. Studies in the History of the Crusading Kingdom of Jerusalem presented to Joshua Prawer*, ed. Benjamin Z. Kedar *et al.*, Jerusalem, Yad Yizhak Ben Zvi, 205-217 (= Jacoby 1989, § vi).

Jacoby, David, 1986a. « A Venetian manual of commercial practice from Crusader Acre », in : *I comuni italiani nel Regno Crociato di Gerusalemme*, ed. Gabriella Airaldi / Benjamin Z. Kedar, Genova, Università di Genova, 403-428.

Jacoby, David, 1986b. « Knightly values and class consciousness in the Crusader States of the Eastern Mediterranean », *Mediterranean Historical Review* 1, 98-186 (= Jacoby 1989, § i).

Jacoby, David, 1989. *Studies on the Crusader States and Venetian Expansion*, Northampton, Variorum Reprints.

Jacoby, David, 2001. « The *fonde* of Crusader Acre and Its Tariff : Some New Considerations », in : *Dei Gesta per Francos. Etudes sur les croisades dédiéea à Jean Richard*, ed. M. Balard *et al.*, Aldershot, Ashgate, 277-293 (= Jacoby 2009, § vi).

Jacoby, David, 2002. « Migrations familiales et stratégies commerciales vénitiennes aux XIIe et XIIIe siècles », in : *Migrations et diasporas méditérranéennes (X^e-XVIe siècles)*, ed. Michel Balard / Alain Ducellier, Paris, Publications de la Sorbonne, 355-373 (= Jacoby 2009, § iii).

Jacoby, David, 2004. « Society, Culture, and the Arts in Crusader Acre », in : *France and the Holy Land. Frankish Culture at the End of the Crusades*, ed. Daniel H. Weiss / Lisa Mahoney, Baltimore/London, The Johns Hopkins University Press, 97-137.

Jacoby, David, 2005. « Aspects of Everyday Life in Frankish Acre », *Crusades* 4, 73-105.

Jacoby, David, 2009. *Latins, Greeks and Muslims : Encounters in the Eastern Mediterranean 10th-15th centuries*, Farnham, Ashgate.

Jensen, Frede, 1990. *Old French and Comparative Gallo-Romance Syntax*, Tübingen, Niemayer.

Jotischky, Andrew, 2003. « Ethnographic attitudes in the Crusader States. The Franks and the indigenous orthodox people », in : Ciggaar / Teule 2003, 1-19.

Jotischky, Andrew, 2004. *Crusading and the Crusader States*, London, Longman.

Kahane, Henry / Kahane, Renée, 1976. « Lingua franca : The Story of a Term », *Romance Philology* 30, 25-41.

Kasdagli, Anna-Maria, 1989-1991. « Τρείς ταφόπλακες τησ ιπποτοκρατίας στη Ρόδο », *Αρχηαιολογικόν Δέλτιον* 44-46, 191-196.

Kasdagli, Anna-Maria, 2007. « The Hospitaller Rhodes : The Epigraphic Evidence », in : Borchardt *et al.* 2007, 109-129.

Kasdagli, Anna-Maria, 2008. « Funerary Monuments of the Hospitaller Rhodes : An Overview », in : *The Military Orders, vol. 4. On Land and By Sea*, ed. Judith Upton-Ward, Aldershot, Ashgate, 175-188.

Kedar, Benjamin Z., 1990. « The Subjected Muslims of the Frankish Levant », in : *Muslims under Latin Rule, 1100-1300*, ed. James M. Powell, Princeton, Princeton University Press, 135-174 (= Kedar 1993, § xviii).

Kedar, Benjamin Z., 1993. *The Franks in the Levant, 11th to 14th Centuries*, Aldershot, Variorum.

Kedar, Benjamin Z., 1997. « Some New Sources on Palestinian Muslims before and during the Crusades », in : Mayer / Müller-Luckner 1997, 129-140 (= Kedar 2006, § iii).

Kedar, Benjamin Z., 1998a. « Latins and Oriental Christians in the Frankish Levant, 1099-1291 », in : *Sharing the Sacred. Religious Contacts and Conflicts in the Holy Land (First-Fifteenth Centuries CE)*, ed. Arieh Kofsky / Guy G. Stroumsa, Jerusalem, Yad Izhak Ben Zvi, 209-222 (= Kedar 2006, § v).

Kedar, Benjamin Z., 1998b. « Intellectual Activities in a Holy City : Jerusalem in the Twelfth Century », in : *Sacred Space. Shrine, City, Land*, ed. Benjamin Z. Kedar / R.J. Zwi Werblowsky, London/Jerusalem, Macmillan/The Israel Academy of Sciences and Humanities, 127-139 (= Kedar 2006, § ix).

Kedar, Benjamin Z., 1998c. « The *Tractatus de locis et statu sancte terre ierosolimitane* », in : France / Zajac 1998, 111-133 (= Kedar 2006, § ii).

Kedar, Benjamin Z., 1999. « La *Via sancti sepulchri* come tramite di cultura araba in Occidente », in : *Itinerari medievali e identità europea*, ed. Roberto Greci, Bologna, CLUEB, 1999, 181-201 (= Kedar 2006, § viii).

Kedar, Benjamin Z., 2002. « The Convergence of Oriental Christian, Muslim and Frankish Worshippers : the case of Saydnaya and the Knights Templar », in : *The Crusades and the Military Orders : Expanding the Frontiers of Medieval Latin Christianity*, ed. Zsolt Hunyadi / József Laszlovsky, Budapest, Central European University, 89-100.

Kedar, Benjamin Z., 2005. *Holy Men in a Holy Land : Christian, Muslim and Jewish Religiosity in the Near East at the Time of the Crusades*, London, Royal Holloway, University of London (« Hayes Robinson Lecture Series » 9).

Kedar, Benjamin Z., 2006. *Franks, Muslims and Oriental Christians in the Latin Levant*, Aldershot, Ashgate.

Kedar, Benjamin Z. / Riley-Smith, Jonathan / Hiestand, Rudolf (ed.), 1997. *Montjoie. Studies in Crusade History in Honour of Hans Eberhard Mayer*, Aldershot, Variorum.

Kerswill, Paul, 2002. « Koineization and Accomodation », in : *The Handbook of Language Variation and Change*, ed. J.K. Chambers *et al.*, Oxford, Blackwell, 669-702.

Klement, Katja, 1995. « Alcune osservazioni sul Vat. Lat. 4852 », *Studi Melitensi* 3, 229-243.

Klement, Katja, 1996. *'Von Krankenspeisen und Ärzten...' Eine unbekannte Verfügung des Johannitermeisters Roger des Moulins (1177-1187) im Codex Vaticanus Latinus 4852*. Dissertazion aus Kirchenrecht, Universität Salzburg.

Kohler, Charles, 1900-1906. *Mélanges pour servir à l'histoire de l'Orient Latin et des croisades*, 2 vol., Paris, Leroux.

Kohler, Charles (ed.), 1913. Philippe de Novare, *Mémoires*, Paris, Champion

Kohler, Charles / Langlois, Charles V., 1891. « Lettres inédites concernant les Croisades (1275-1307) », *Bibliothèque de l'École des Chartes* 52, 46-63.

Kügle, Karl, 1995. « The Repertory of Manuscript Torino, Biblioteca Nazionale J.II.9, and the French Tradition of the 14th and Early 15th Centuries », in : *The Cypriot-French Repertory of the Manuscript Torino J.II.9*, ed. Ursula Günther / Ludwig Finscher, Stuttgart, Hänssler (« Musicological Studies and Documents », 45), 151-177.

Langlois, Charles Victor, 1910. « Ancien français *pichar* », *Romania* 39, 581.

Langlois, Victor, 1863. *Le trésor des chartes d'Arménie, ou Cartulaire de la chancellerie royale des Roupéniens*, Venise, Typ. Arménienne de Saint Lazare.

Laurent, J.C.M., 1864. *Peregrinatores medii aevi quatuor. Burchardus de Monte Sion, Ricoldus de Monte Crucis, Odoricus de Foro Julii, Wilbrandus de Oldenburg*, Lipsiae, J.C. Hinrichs Bibliopola.

Le Grand, Léon, 1896. « La prière des malades dans les hôpitaux de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem », *Bibliothèque de l'École des Chartes* 37, 325-338.

Limentani, Alberto (ed.), 1972. Martin da Canal, *Les estoires de Venise. Cronaca veneziana in lingua francese dalle origini al 1275*, Firenze, Olschki, 1972.

Limentani, Alberto, 1974. « Martino da Canal e l'Oriente mediterraneo », in : *Venezia e il Levante fino al secolo XV*, ed. Agostino Pertusi, vol. II, Firenze, Olschki, 229-252.

Lodge, R. Anthony, 2004. *A Sociolinguistic History of Parisian French*, Cambridge, Cambridge University Press.

Lodge, R. Anthony, 2008. « The Source of Standardisation in French – Written or Spoken ? », in : *Latin écrit - roman oral ? De la dichotomisation à la continuité*, ed. Marieke Van Acker / Rika Van Deyck / Marc Van Uytfanghe, Turnhout, Brepols, 69-84.

Lusignan, Serge, 1987. *Parler vulgairement. Les intellectuels et la langue française aux XIIIe et XIVe siècles*, Paris/Montréal, Vrin/Université de Montréal.

Lusignan, Serge, 1999. « Langue française et société du XIIIe au XVe siècle », in : *Nouvelle histoire de la langue française*, ed. Jacques Chaurand, Paris, Seuil, 93-143.

Lusignan, Serge, 2004. *La langue des rois au Moyen Âge. Le français en France et en Angleterre*, Paris, PUF.

Luttrell, Anthony, 1996. « The Earliest Templars », in : Balard 1996, 195-202.

Luttrell, Anthony, 1997. « The Earliest Hospitallers », in : Kedar *et al.* 1997, 37-54.

Luttrell, Anthony, 1998. « The Hospitallers' Early Written Records », in : France / Zajac 1998, 135-154.

Luttrell, Anthony, 2001. « A Hospitaller *soror* at Rhodes, 1347 », in : *Dei gesta per Francos. Études sur les croisades dédiées à Jean Richard*, ed. Michel Balard / Benjamin Z. Kedar / Jonathan Riley-Smith, Aldershot, Ashgate, 129-143.

MacEvitt, Christopher, 2008. *The Crusades and the Christian World of the East. Rough Tolerance*, Philadelphia, The University of Pennsylvania Press.

Malloy, Alex G. / Fraley Preston, Irene / Seltman, A.J., 1994. *Coins of the Crusader States 1098-1291*, New York, Attic Books.

Marchello-Nizia, Christiane, 1997. *La langue française aux XIVe et XVe siècles*, Paris, Nathan (1ère éd. 1979).

Marshall, Christopher J., 1989. « The French Regiment in the Latin East, 1254-91 », *Journal of Medieval History* 15, 301-307.

Mayer, Hans Eberhard, 1978. « Latins, Muslims and Greeks in the Latin Kingdom of Jerusalem », *History* 63, 175-192.

Mayer, Hans Eberhard, 1997. « Einwanderer in der Kanzlei und am Hof der Kreuzfahrerkönige von Jerusalem », in : Mayer / Müller-Luckner 1997, 25-42.

Mayer, Hans Eberhard / Müller-Luckner, Elisabeth (ed.), 1997. *Die Kreuzfahrenstaaten als multikulturelle Gesellschaft. Einwanderer und Minderheiten im 12. und 13. Jahrhundert*, München, Oldenburg.

Melani, Silvio (ed.), 1994. Filippo da Novara, *Guerra di Federico II in Oriente (1223-1242)*, Napoli, Liguori.

Meillet, Antoine, 1975. *Aperçu d'une histoire de la langue grecque*, Paris, Klincksieck (8e éd.).

Metcalf, D.M., 1997. « Describe the Currency of the Latin Kingdom of Jerusalem », in : Kedar *et al.* 1997, 189-198.

Metzeltin, Michael, 1998. « Romanische Kreolsprachen I. Die 'linguae francae' des Mittelmeers », in : *Lexikon der Romanischen Linguistik*, ed. Günter Holtus / Michael Metzeltin / Christian Schmitt, vol. VII, Tübingen, Niemeyer, 601-610.

Micheau, Françoise, 2000. « Les médicins orientaux au service des princes latins », in : *Occident et Proche Orient : Contacts scientifiques au temps des Croisades*, ed. Isabelle Draelants / Anne Tihon / Baudouin van den Abeele, Louvain, Université catholique de Louvain/Brepols, 95-115.

Michelant, Henri / Raynaud, Gaston (ed.), 1888. *Itinéraires à Jérusalem et descriptions de la Terre Sainte rédigés en français aux XIe, XIIe et XIIIe siècles*, Genève, Fick.

Minervini, Laura, 1995. « Leggende dei cristiani orientali nelle letterature romanze del medioevo », *Romance Philology* 49, 1-12.

Minervini, Laura, 1996a. « La lingua franca mediterranea. Plurilinguismo, mistilinguismo, pidginizzazione sulle coste del Mediterraneo tra tardo medioevo e prima età moderna », *Medioevo Romanzo* 20, 231-301.

Minervini, Laura, 1996b. « Les contacts entre indigènes et croisés dans l'Orient latin : le rôle des drogmans », in : *Romanica Arabica. Festschrift für Reinhold Kontzi*, ed. Jens Lüdtke, Tübingen, Narr, 57-62.

Minervini, Laura (ed.), 2000. *Cronaca del Templare di Tiro (1243-1314)*, Napoli, Liguori.

Minervini, Laura, 2001. « Outremer », in : *Lo spazio letterario del Medioevo. 2. Il Medioevo volgare*, ed. Piero Boitani / Mario Mancini / Alberto Varvaro, vol. I, *La produzione del testo*, t. II, Roma : Salerno Editrice, 611-648.

Minervini, Laura, 2004. « Gli orientalismi nel francese d'Oltremare », in : *Sprachkontakte in der Romania. Zum 75. Geburtstag von Gustav Ineichen*, ed. Volker Noll / Sylvia Thiele, Tübingen, Niemeyer, 123-133.

Moignet, Gérard, 1988. *Grammaire de l'ancien français*, Paris, Klincksieck.

Monfrin, Jacques (ed.), 1995. Joinville, *Vie de saint Louis*, Paris, Classiques Garnier.

Monneret de Villard, Ugo (ed.), 1950. Jacopo da Verona, *Liber peregrinationis*, Roma, Libreria dello Stato.

Morgan, Margaret R. (ed.), 1982. *La continuation de Guillaume de Tyr (1184-1197)*, Paris, Geuthner.

Murray, Alan V., 1995. « Ethnic Identity in the Crusader States : The Frankish Race and the Settlement of Outremer », in : *Concepts of National Identity in the Middle Ages*, ed. Simon Forde / Lesley Johnson / Alan V. Murray, Leeds, School of English/ University of Leeds, 59-73.

Murray, Alan V., 1997. « How Norman was the Principality of Antioch ? Prolegomena to a Study of the Origins of the Nobility of a Crusader State », in : *Family Trees and the Roots of Politics*, ed. K.S.B. Keats-Rohan, Woodbridge/Rochester, Boydel, 349-359.

Murray, Alan V. (ed.), 1998. *From Clermont to Jerusalem. The Crusades and Crusader Societies 1095-1500*, Turnhout, Brepols.

Murray, Alan V., 2000. *The Crusader Kingdom of Jerusalem. A Dynastic History 1099-1125*, Oxford, Unit of Prosopographical Research (« Prosopographica et Genealogica » 4).

Mutafian, Claude, 2004. « L'Église armenienne et les chrétientés d'Orient (XIIe-XIVe siècle) », in : Coulon *et al.* 2004, 573-588.

Nader, Marwan, 2007. « Urban Muslims, Latin Laws, and Legal Institutions in the Kingdom of Jerusalem », *Medieval Encounters* 13, 243-270.

Nicolaou-Konnari, Angel, 1998. « La *Chronique* de Léontios Machéras. Historicité et identité nationale », *Études Balkaniques. Cahiers Pierre Belon* 5, 57-80.

Nicolaou-Konnari, Angel, 2000a. « Literary Languages in the Lusignan Kingdom of Cyprus in the Thirteenth Century », *Μολυβδοκονδυλοπελεκητής* 7, 7-27.

Nicolaou-Konnari, Angel, 2000b. « The Conquest of Cyprus by Richard the Lionheart and its Aftermath : a Study of Sources and Legend, Politics and Attitutes in the Years 1191-1192 », *Επετερίδα του Κέντρου Επιστεμονικών Ερευνών* 26, 25-123.

Nicolaou-Konnari, Angel, 2005. « Greeks », in : Nicolaou-Konnari / Schabel 2005, 13-62.

Nicolaou-Konnari, Angel / Schabel, Chris (ed.), 2005. *Cyprus. Society and Culture 1191-1374*, Leiden, Brill.

Nielen, Marie-Adélaïde, 2000. « La succession de Champagne dans les chartes du Royaume de Chypre », in : Brunel / Nielen 2000, 77-94.

Nielen, Marie-Adélaïde (ed.), 2003. *Lignages d'Outremer*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Nobel, Pierre, 2002. « Les translateurs et leur public : l'exemple de la *Bible d'Acre* et de la *Bible Anglo-Normande* », *RLiR* 66, 251-272.

Nobel, Pierre, 2003, « Écrire dans le Royaume franc : la scripta de deux manuscrits copiés à Acre au XIIIe siècle », in : *Variations linguistiques. Koinés, dialectes, français régionaux*, ed. Pierre Nobel, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 33-52.

Nobel, Pierre (ed.), 2006. *La Bible d'Acre. Genèse et Exode*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté.

Nobel, Pierre, 2009. « La transmission des *Quatre Livres des Reis* dans une traduction biblique de Terre Sainte au temps des croisades », in : *Croisades ? Approches littéraires, historiques et philologiques*, ed. Jean-Charles Herbin / Marie-Geneviève Grossel, Valenciennes, Calhiste/Presses Universitaires de Valenciennes, 129-164.

Pahlitzsch, Johannes, 2001. *Graeci und Suriani im Palästina der Kreuzfahrerzeit. Beiträge und Quellenzur Geschichte des griechisch-orthodoxen Patriarchats von Jerusalem*, Berlin, Duncker & Humblot.

Paris, Gaston / Mas Latrie, Louis de (ed.), 1906. *Les Gestes des Chiprois*, in : *Recueil des Historiens des Croisades. Documents Arméniens*, t. II, Paris, Imprimerie Nationale, 653-872.

Paviot, Jacques, 2008. *Projets de croisade (v. 1290 - v. 1330)*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Pavoni, Romeo (ed.), 1987. *Notai genovesi in Oltremare. Atti rogati a Cipro da Lamberto di Sambuceto (Gennaio-Agosto 1302)*, Genova, Università (Collana Storica di Fonti e Studi, 49).

Petrucci, Armando, 1992. *Breve storia della scrittura latina*, Roma, Bagatto Libri.

Petrucci, Livio, 1994. « Il problema delle Origini e i più antichi testi italiani », in *: Storia della lingua italiana. III. Le altre lingue*, ed. Luca Serianni / Pietro Trifone, Torino, Einaudi, 5-73.

Petrucci, Livio, 2000. « Rassegna dei più antichi documenti del volgare pisano », in : *Fra toscanità e italianità. Lingua e letteratura dagli inizi al Novecento*, ed. Edeltraud Werner / Sabine Schwarze, Tübingen/Basel, Francke, 15-45.

Pfister, Max, 1993. « Scripta et koinè en ancien français aux XIIe et XIIIe siècles ? », in : *Écritures, langue communes et normes. Formation spontanée de koinès et standardisation dans la Galloromania et son voisinage*, ed. Pierre Knecht / Zygmunt Marzys / Dominique Destraz, Neuchâtel/Genève, Faculté de Lettres/Droz, 17-41.

Pfister, Max, 2002. « L'area galloromanza », in : *Lo spazio letterario del medioevo. 2. Il medioevo volgare*, ed. Piero Boitani / Mario Mancini / Alberto Vàrvaro, vol. II, *La circolazione del testo*, Roma, Salerno Editrice, 13-96.

Picoche, Jacqueline / Marchello-Nizia, Christiane, 1991. *Histoire de la langue française*, Paris, Nathan.

Pope, Mildred K., 1952. *From Latin to Modern French with Especial Consideration of Anglo-Norman. Phonology and Morphology*, Manchester, Manchester University Press (1ère éd. 1934).

Posner, Rebecca, 1997. *Linguistic Change in French*, Oxford, Clarendon Press.

Pozza, Marco (ed.), 1990. *I trattati con Aleppo*, Venezia, Il Cardo.

Pratesi, Alessandro, 1987. *Genesi e forme del documento medievale*, Roma, Jouvence.

Prawer, Joshua, 1974. « A Crusader Tomb of 1290 from Acre and the Last Archibishops of Nazareth », *Israel Exploration Journal* 24, 241-251.

Prawer, Joshua, 1980. *Crusader Institutions*, Oxford, Clarendon.

Prawer, Joshua, 1984. « Ketovet qever šel ṣalban 'almoni », in : *Sefer Ze'ev Vilna'y. Essays on the history, archeology and lore of the Holy Land, presented to Zev Vilnay*, ed. Eli Shiler, Jerusalem, Hoṣ'at Sefarim Ari'el, I, 286-288.

Pringle, Denys, 2003. « Churches and Settlement in Crusader Palestine », in : Edbury / Phillips 2003, 161-178.

Pringle, Denys, 2004. « Crusader Inscriptions from Southern Lebanon », *Crusades* 3, 131-151.

Pringle, Denys, 2007. « Notes on Some Inscriptions from Crusader Acre », in : Shagrir *et al.* 2007, 191-209.

Pryor, John H. 1992. « The *Eracles* and William of Tyre : An Interim Report », in : *The Horns of Hattin*, ed. Benjamin Z. Kedar, Jerusalem/London, Yad Izhak Ben Zvi/ Variorum, 270-293.

Van Reenen, Pieter / Mulder, Maaike, 2003. « Linguistic Interpretation of Spelling Variation and Spelling Conventions on the Basis of Charters in Middle Dutch and Old French : Methodological Aspects and Three Illustrations », in : Goyens / Verbeke 2003, 179-199.

Reichenkron, Günther, 1957. « Per la lingua dei Normanni di Sicilia e dell'Italia meridionale », *Bollettino del centro di studi filologici e linguistici siciliani* 5, 97-103.

Reichert, Benedikt M. (ed.), 1896. *Fratris Gerardi de Fracheto, O.P., Vitae Fratrum Ordinis Praedicatorum*, Louvain, Charpentier & Schoonjans.

Remacle, Louis, 1944. *Les variations de l'H secondaire en Ardenne liégeoise. Le problème de l'h en liégeois*, Liège/Paris, Faculté de Philosophie et Lettres/ Droz.

Renzi, Lorenzo, 1976. « Il francese come lingua letteraria e il franco-lombardo. L'epica carolingia nel Veneto », in : *Storia della cultura veneta*, vol. I, *Dalle origini al Trecento*, ed. Girolamo Arnaldi, Vicenza, Neri Pozza, 563-589.

Riant, Paul, 1881. « Six lettres relatives aux Croisades », *Archives de l'Orient Latin* 1, 383-392

Richard, Jean, 1945. *Le Comté de Tripoli sous la dynastie toulousaine*, Paris, Geuthner.

Richard, Jean, 1947. « Le casal de Psimolofo et la vie rural en Chypre au XIVe siècle », *Mèlanges d'archéologie et d'histoire* 49, 121-153 (= Richard 1977, § iv)

Richard, Jean, 1950. « Un évêque d'Orient latin au XIVe siècle. Guy d'Ibelin, O.P., évêque de Limassol et l'inventaire de ses biens (1367) », *Bulletin de Correspondence Hellénique* 74, 98-133 (= Richard 1977, § v).

Richard, Jean (ed.), 1962. *Chypres sous les Lusignans. Documents chypriotes des Archives du Vatican (XIVe et XVe siècles)*, Paris, Geuthner.

Richard, Jean, 1972. « Le Comté de Tripoli dans les chartes du fonds des Porcellet », *Bibliothèque de l'École des Chartes* 130, 339-382 (= Richard 1977, § iii)

Richard, Jean, 1977. *Les relations entre l'Orient et l'Occident au Moyen Âge. Études et documents*, London, Variorum Reprints.

Richard, Jean, 1979a. « Le peuplement latin et syrien en Chypre au XIIIe siècle », *Byzantinische Forschungen* 7, 157-173 (= Richard 1983a, § vii).

Richard, Jean, 1979b. « Eglise latine et églises orientales dans les états des croisés : la destinée d'un prieuré de Josaphat », in : *Mélanges offerts à J. Dauviller*, Toulouse, Privat, 743-752 (= Richard 1983a, § xvii).

Richard, Jean, 1983a. *Croisés, missionaires et voyageurs. Les perspectives orientales du monde latin médiéval*, London, Variorum Reprints.

Richard, Jean, 1983b. « Les Saint-Gilles et le comté de Tripoli », in : *Islam et chrétiens du Midi (XIIe-XIVe s.)*, Toulouse, Privat, 65-75 (= Richard 1992, § iv)

Richard, Jean, 1985. « Agricultural Conditions in the Crusader States », in : *A History of the Crusades*, ed. Kenneth M. Setton, vol. V, *The Impact of the Crusades on the Near East*, Madison, University of Wisconsin Press, 251-294.

Richard, Jean, 1986a. « La diplomatique royale dans les royaumes d'Arménie et de Chypre (XIIe-XVe siècle) », *Bibliothèque de l'École des Chartes* 144, 69-86 (= Richard 1992, § xix).

Richard, Jean, 1986b. « Les turcoples au service des royaumes de Jérusalem et de Chypre : musulmans convertis ou chrétiens orientaux ? », *Revue des Études Islamiques* 56, 259-270 (= Richard 1992, § x)

Richard, Jean, 1987. « Culture franque et culture grecque : le Royaume de Chypre au XVe siècle », *Byzantinische Forschungen* 11, 399-415 (= Richard 1992, § xviii).

Richard, Jean, 1989. « La noblesse de Terre-Sainte (1097-1187) », *Arquivos do centro cultural português* 26, 321-336 (= Richard 1992, § ix).

Richard, Jean, 1992. *Croisades et États latins d'Orient*, Aldershot/Brooksfield, Variorum.

Richard, Jean, 1996, *Histoire des croisades*, Paris, Fayard.

Richard, Jean, 2000. « Les modalités de la presence franque en Orient », in : Brunel / Nielen 2000, 143-149.

Richard, Jean, 2005. « Le plurilinguisme dans les actes de l'Orient latin », in : Guyotjeannin 2005.

Richard, Jean / Papadopoullos, Théodore (ed.), 1983. *Le livre des remembrances de la Secrète du Royaume de Chypre (1468-1469)*, Nicosie, Cyprus Research Centre.

Riley-Smith, Jonathan, 1972. « Some lesser officials in Latin Syria », *The English Historical Review* 342, 1-26 (= Riley-Smith 2008, § X).

Riley-Smith, Jonathan, 1977, « The survival in Latin Palestine of Muslim administration », in : *The Eastern Mediterranean Lands in the Period of the Crusades*, ed. Peter M. Holt, Warminster, Aris & Phillips, 9-22.

Riley-Smith, Jonathan, 1997. *The First Crusaders, 1095-1131*, Cambridge, Cambridge University Press.

Riley-Smith, Jonathan, 2002. « Government and the Indigenous in the Latin Kingdom of Jerusalem », in : Abulafia / Berend 2002, 121-131 (= Riley-Smith 2008, § xiii).

Riley-Smith, Jonathan, 2008. *Crusaders and Settlers in the Latin East*, Farnham, Ashgate.

Röhricht, Reinhold, 1881. « Acte de soumission des barons du Royaume de Jérusalem à Frédéric II », *Archives de l'Orient Latin* 1, 402-403.

Sanga, Glauco (ed.), 1990. *Koinè in Italia dalle origini al Cinquecento*, Bergamo, Lubrina.

Savvides, Alexis G.C., 1993. « Late Byzantine and Western historiographers on Turkish mercenaries in Greek and Latin armies : the Turcoples/Tourkopouloi », in : *The Making of Byzantine History. Studies dedicated to Donald M. Nicol*, ed. Roderick Beaton / Charlotte Rouché, Aldershot, Variorum, 122-136.

Schabel, Chris, 2009. « A Neglected Quarrel over a House in Cyprus in 1299 : The Nicosia Franciscans vs. the Chapter of Nicosia Cathedral », *Crusades* 8, 173-190.

Schabel, Chris / Minervini, Laura, 2008. « The French and Latin Dossier on the Institution of the Government of Amaury of Lusignan, Lord of Tyre, Brother of King Henry II of Cyprus », *Επετερίδα του Κέντρου Επιστεμονικών Ερευνών* 34, 75-119.

Shagrir, Iris, 2003. *Naming Patterns in the Latin Kingdom of Jerusalem*, Oxford, Unit for Prosopographical Research (« Prosopographica et Genealogica » 12).

Shagrir, Iris, 2007. « The Medieval Evolution of By-naming : Notions from the Latin Kingdom of Jerusalem », in : Shagrir *et al.* 2007, 49-59.

Shagrir, Iris / Ellenblum, Ronnie / Riley-Smith, Jonathan (ed.), 2007. *In Laudem Hierosolymitani. Studies in Crusades and Medieval Culture in Honour of Benjamin Z. Kedar*, Aldershot, Ashgate.

Shatzmiller, Maya (ed.), 1993. *Crusaders and Muslims in Twelfth-Century Syria*, Leiden, Brill.

Short, Ian, 2007. *Manual of Anglo-Norman*, London, Anglo-Norman Text Society.

Siegel, Jeff, 1985. « Koines and and koineization », *Language in Society* 14, 357-378.

Siegel, Jeff, 1993. « Introduction : controversies in the study of koines and koineization », *International Journal of Sociology of Language* 99, 5-8.

Simoni-Aurembou, Marie-Rose, 1995. « Les *scriptae* françaises V. Haute-Bretagne, Maine, Anjou, Touraine, Orléanais, Berry », in : Holtus *et al.* 1995, 347-365.

Sinclair, Keith V., 1997. « La traduction française de la Règle du Temple : le manuscrit de Baltimore, sa chanson à refrain et le relevé de cinq exemplaires perdus », *Studia Monastica* 39, 177-194.

Sopracasa, Alessio (ed.), 2001. *I trattati con il regno armeno di Cilicia 1201-1333*, Roma, Viella.

Talmon-Heller, Daniella, 1998. « Arabic Sources on Muslim Villagers under frankish Rule », in : Murray 1998, 103-117.

Taverdet, Gérard, 1995. « Les *scriptae* françaises VII. Bourgogne, Bourbonnais, Champagne, Lorraine », in : Holtus *et al.* 1995, 374-389.

Thomas, Antoine, 1923. « Notice sur le manuscrit latin 4788 du Vatican contenant une traduction française avec commentaire par maître Pierre de Paris de la *Consolatio Philosophiae* de Boèce », *Notice et extraits des manuscrits de la Bibliothèque Nationale* 41, 29-90.

Thomason, Sarah G., 2001. *Language Contact. An Introduction*, Edinburgh, Edinburgh University Press.

Tommasi, Francesco, 1996. « Interrogatorio di Templari a Cesena 1310 », in : *Acri 1291: la fine della presenza degli ordini militari in Terra Santa e i nuovi ordinamenti nel XIV secolo*, ed. Francesco Tommasi , Perugia, Quattroemme, 265-300.

Varvaro, Alberto, 1990. « Koinè nell'Italia meridionale », in : Sanga 1990, 69-87.

Weltecke, Dorothea, 2003. « Contacts between Syriac Orthodox and Latin Military Orders », in : Ciggaar / Teule 2003, 53-76.

Weltecke, Dorothea, 2006. « The Syriac Orthodox in the Principality of Antioch during the Crusader Period », in : Ciggaar / Metcalf 2006, 95-124.

Wormald, Francis, 1957. « Paleographical Note », in : Hugo Buchthal, *Miniature Painting in the Latin Kingdom of Jerusalem*, Clarendon, Oxford, 135-137.

Wüest, Jakob, 1983. « Le "patois de Paris" et l'histoire du français », *Vox Romanica* 44, 234-258.

Wüest, Jakob, 1995a. « Les scriptae françaises II : Picardie, Hainault, Artois, Flandres », in : Holtus *et al.* 1995, 300-314.

Wüest, Jakob, 1995b. « Les scriptae occitanes IV : Languedoc », in : Holtus *et al.* 1995, 441-450.

Wüest, Jakob, 2003. « Le rapport entre langue parlée et langue écrite : les scriptae dans le domaine d'oïl et dans le domaine d'oc », in : Goyens / Verbeke 2003, 215-224.

Zinelli, Fabio, 2007. « Sur les traces de l'atelier des chansonniers occitans IK : le manuscrit de Vérone, Biblioteca Capitolare, DVIII et la tradition méditerranéenne du *Livre dou Tresor* », *Medioevo Romanzo* 31, 7-69.

Zink, Gaston, 1986. *Phonétique historique du français*, Paris, PUF.

Zink, Gaston, 1989. *Morphologie du français médiéval*, Paris, PUF.